

ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

BULLETIN TRIMESTRIEL

Secrétariat : PLACE DU VINGT-AOÛT, 7, LIÈGE
C.C.P. N^o 1507.13

ÉDITORIAL

L'Université a inauguré le 14 novembre dernier le mémorial élevé à la mémoire des morts de la guerre 1940-1945. Ce fut une cérémonie toute de simplicité et d'émotion, toute de ferveur, une cérémonie « religieuse », au sens le plus profond et très vrai du mot, tant elle fit vivre parmi tous ceux qui y participaient la communication spirituelle qui nous « relie » à nos morts.

M. Fernand Desonay, qui fut l'un des principaux artisans de cette réunion, en a fait le récit pour nos lecteurs. Ceux-ci trouveront dans cet article le discours prononcé en cette circonstance par M. Henri Fredericq, recteur de l'Université. Le chef de l'institution universitaire liégeoise a parlé en des termes qui allèrent droit au cœur des assistants, en particulier des nombreux parents qui continuent à vivre chaque jour le sacrifice de ceux dont l'Université a gravé le nom dans la pierre.

Dans cet article, nous publions aussi l'appel des morts, tel qu'il fut fait au cours de la cérémonie.

* * *

La santé des étudiants est un objet de préoccupation.

La conservation de la santé demande un régime de vie approprié. Déjà, M. Brull a attiré l'attention de nos lecteurs sur « L'hygiène de l'étudiant ».

Aujourd'hui, M. F. Vandervael, professeur à la Faculté de Médecine, membre actif du Royal Cercle Athlétique étudiantin, pose la question « Où en est le sport étudiantin ? ». De son côté, le Docteur Henry entretient nos lecteurs de l'œuvre magnifique qu'il dirige « Le Sanatorium universitaire de Belgique ».

Ces deux importantes contributions concourent au même but : mettre une jeunesse intellectuelle vigoureuse au service du Pays.

LA RÉDACTION.

L'inauguration du Mémorial de la guerre de 1940-1945

L'Université de Liège se souvient. A la mémoire de ses étudiants et de ses anciens étudiants — près de trois cents — qui, au long de la plus implacable des guerres, ont consenti le sacrifice suprême, il convenait que fût élevé le monument durable qui transmet la consigne qui ne doit point périr.

Car telle fut bien la signification profonde de l'émouvante cérémonie du lundi 14 novembre. Il s'agissait, dans la pensée de chacun des assistants, de mettre l'accent sur la fidélité et la pérennité, tout à la fois, d'un sentiment patriotique dont les grandes circonstances ne sont, en quelque sorte, que le révélateur. A cet égard, l'emplacement même du Mémorial universitaire de la guerre de 1940-1945 a sa marmoréenne éloquence. Dans une pieuse intention, on a voulu qu'il fit face au bas-relief de bronze et aux quatre plaques de marbre qui commémorent, depuis 1922, le sacrifice de ceux de Liège, de ceux d'Anvers, de ceux de l'Yser. Ainsi, et par la vertu même d'un rapprochement dans l'espace qui traduit le compagnonnage à travers le temps, les « cadets » font l'épique relève des « anciens ». A un quart de siècle d'intervalle, l'histoire recommence; mais, pour les étudiants liégeois, pour ceux qui ont reçu leur formation intellectuelle et spirituelle à Liège, c'est toujours — et c'est à l'honneur de notre Université — la même histoire.

Dû aux projets et veilles de l'architecte Maréchal, au burin du marbrier Namot, l'un et l'autre nos concitoyens, le Mémorial de la guerre de 1940-1945 est de lignes d'une rigoureuse simplicité⁽¹⁾. Quatre hautes plaques de marbre blanc veiné de gris se dressent, deux par deux, de part et d'autre de la baie qui, sous l'escalier de l'*Aula magna*, s'ouvre sur le bas-relief de bronze où le sculpteur fit revivre autrefois la théorie des éphèbes qui défilent, front penché, devant le camarade abattu. Des marbres plus riches de ton forment le soubassement et les bas côtés. Quelques appliques de bronze doré. Par souci de parallélisme, et pour donner à cette relève dont nous parlions tout à l'heure tout son sens, les noms des glorieuses victimes ont été rangés dans le

(1) Les photos du Mémorial que l'on trouvera dans le présent article ont été obligeamment communiquées par le Journal *La Meuse*.

même ordre que sur le Mémorial de la guerre de 1914-1918 : c'est-à-dire, Faculté après Faculté, chacune selon son rang traditionnel, l'Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques ayant sa place, tout comme en 1922, immédiatement après la Faculté de Droit. Au sein de chaque Faculté, deux listes, par ordre alphabétique, qui est aussi celui de l'Ordre du jour : « étudiants », « anciens étudiants »; les membres du personnel enseignant ou du personnel scientifique se détachent, en tête, comme font les officiers à la manœuvre, ou comme ils faisaient, au temps de la guerre en gants blancs, quand il s'agissait de monter à l'assaut. Une place a été réservée aux membres du personnel administratif de l'Université (cinq victimes), parce qu'ils ont droit, eux aussi, au même hommage.

La salle académique est actuellement inaccessible, par suite des travaux de soutènement. On aurait pu craindre, pour ce qui regarde l'ordonnance de la manifestation du 14 novembre, la disposition des lieux : tout devait se dérouler, en effet, dans un espace à la fois réduit et de configuration insolite, dans un espace qui comprenait le hall d'entrée du bâtiment central de la place du Vingt-Août, les quelques mètres carrés « sous l'horloge », les deux vestibules latéraux et l'escalier d'honneur. Et il s'agissait de faire tenir dans cet espace les parents des morts et des disparus, les autorités militaires, civiles et religieuses, les invités de l'Université, le corps professoral, le personnel scientifique et le personnel administratif, les étudiants; ajoutez-y l'Orchestre à cordes et les solistes et choristes du Conservatoire, sous la direction de M. Quinet. Et pourtant, par une sorte de miracle né de la ferveur même de la foule assemblée, voici que le fait même, pour cette foule, de se sentir compacte et comme débordante autour du Mémorial dont elle ressentait la présence toute proche, allait créer, de la première à la dernière minute de la cérémonie, un extraordinaire climat de religieuse émotion. Jamais, au témoignage des plus chevronnés d'entre nous, manifestation universitaire n'avait fait battre ainsi les cœurs à l'unisson. Efficace secrète des morts sur les vivants, sur les « survivants » à qui ils délèguent, faut-il croire, la permission de grandeur ! On n'oubliera plus cette foule unanime : assis par centaines, venus de tous les coins du pays, les parents aux yeux rougis; sous l'horloge, à côté du représentant de S. A. R. le Prince Régent, le recteur, hermine à l'épaule, le prorecteur, le recteur « de la guerre » M. Graulich, l'administrateur-inspecteur, les doyens des cinq Facultés, le secrétaire académique; derrière les membres du corps diplomatique, dans le vestibule de gauche, la suite des invités; dans le vestibule de droite, derrière les musiciens, les étudiants, plus serrés que grains de froment dans l'épi, mais d'une admirable dignité; et, sur les deux volées de l'escalier et sur le palier et jusqu'à l'étage, la houle immobile et bariolée des toges et des vestons noirs que barraient les décorations d'apparat.

Parmi les personnalités de marque dont la présence honorerait l'Université, nous avons relevé notamment le représentant de S. A. R. le Prince Régent : le Colonel B. E. M. Fouillien; S. E. M. de Haute-clocque, Ambassadeur de France; le représentant de l'Ambassadeur de Grande-Bretagne, M. Morgan, Consul de Grande-Bretagne à Liège; le représentant de l'Ambassadeur des Etats-Unis, M. John C. Parker, Major G. S. C., Attaché de l'armée adjoint; le représentant de l'Ambassadeur des Pays-Bas, M. Lhoest, Consul des Pays-Bas à Liège; le représentant du Ministre de Luxembourg, M. Kremer, Conseiller de Légation; M. Mundeleer, Ministre de l'Instruction Publique; M. Buisseret, Ministre des Travaux Publics; M. Rey, Ministre de la Reconstruction; S. E. Mgr Kerckhofs, Evêque de Liège; le Général Major Lambert, Commandant la 3^e Circonscription.

S'étaient excusés, par des lettres dont on voudrait reproduire l'accent de sympathie, nombre de personnalités dont nous citons notamment S. E. Mgr Cento, Nonce Apostolique; M. Murphy, Ambassadeur des Etats-Unis; M. G. Rendel, Ambassadeur de Grande-Bretagne; M. Eyskens, Premier Ministre; M. Wigny, Ministre des Colonies.

A 11 heures précises, le représentant de S. A. R. le Prince Régent, le colonel breveté d'Etat-Major Fouillien, commandant l'Ecole de Guerre, était reçu, au pied du perron d'entrée, par le recteur et les autorités académiques; un fauteuil lui avait été réservé, sous l'horloge.

Le recteur Fredericq prit tout aussitôt la parole. Les Amis de l'Université de Liège sont heureux de pouvoir offrir aux lecteurs de leur *Bulletin* le texte intégral du discours rectoral, discours dont l'élévation de pensée et le ton allaient susciter, d'emblée, le *sursum corda* des grandes heures.

Discours du Professeur Henri Fredericq,

Recteur de l'Université de Liège

Je veux tout d'abord saluer la présence parmi nous du Représentant de S. A. R. Mgr le Prince Régent.

Mon Colonel,

En vous déléguant à cette cérémonie du souvenir, le Chef de l'Etat a voulu marquer Sa sollicitude pour la jeunesse intellectuelle de notre Pays et glorifier avec nous le noble idéal dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire. C'est un honneur dont nous sentons tout le prix.

Mon Colonel,

Nous souhaitons que le Prince soit informé qu'en daignant partager nos deuils comme notre patriotique fierté, Il a éveillé en nos cœurs des sentiments de vive et de respectueuse gratitude.

Excellences,
Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs,

Après la guerre de 1914-1918, 214 noms furent gravés sur les tables de marbre que l'Université consacra à la mémoire de ceux de ses enfants qui avaient tout donné pour sauver la Patrie et la Liberté. Pendant 30 ans, ce monument, élevé aux portes de l'hémicycle où se célèbrent nos solennités académiques, a rappelé aux générations qui montent que l'intelligence qu'elles viennent cultiver ici et que le savoir que nous nous efforçons de leur dispenser, ne sont rien sans les hautes vertus d'abnégation et d'oubli de soi qui font les grandes âmes.

Tous ceux qui, depuis six lustres, ont assisté aux cérémonies qui marquent chaque automne la reprise de nos activités intellectuelles, auront saisi la valeur de symbole du geste que répète annuellement le chef de l'Université quand il s'incline devant ce mémorial et, en y déposant des fleurs, fait aux valeurs morales qu'il représente, la consécration solennelle de l'année de travail qui va s'ouvrir.

Aujourd'hui, après l'affreuse guerre qui, pour la deuxième fois, mit en péril notre civilisation, quatre tables de marbre viennent s'ajouter à celles que nous entourions de notre piété; près de 300 noms nouveaux viennent allonger la liste glorieuse des universitaires liégeois morts pour la Patrie.

En plaçant côte à côte les noms de ses morts d'il y a 30 ans et ceux de ses morts d'aujourd'hui, en les réunissant dans un noble coude à coude qui défie les années, l'Université entend souligner la pérennité de l'idéal commun qui, en dépit de la fuite du temps, les confond dans une même gloire; elle veut affirmer aussi que désormais, c'est dans un unique sentiment d'affection et de reconnaissance que nos cœurs garderont le souvenir des cadets de 1940 et des anciens de 1914.

C'est avec une profonde émotion que je me tourne vers les familles de ceux que nous pleurons; c'est avec respect que je m'incline devant leur douleur. Je vois des parents inconsolables, des épouses affligées, de jeunes enfants qui s'avancent dans la vie sans que leurs pas soient guidés par l'affection du père que l'ennemi leur a ravi. Et je cherche en vain les mots qui pourront mettre un baume sur des plaies aussi cruelles. Ceux que vous pleurez étaient les meilleurs d'entre nous, les meilleurs serviteurs d'un grand idéal. Ils avaient foi dans les destinées de la Patrie, ils avaient le culte de la liberté. Leur carrière,

leurs rêves d'avenir, leurs affections, ils ont tout donné, tout immolé pour sauvegarder des valeurs plus hautes encore, et c'est cela qui force notre respect.

Ils étaient unis à vous par les liens du sang et du cœur; à nous, par la fraternité de l'esprit. Et c'est ce qui m'autorise à dire, c'est ce qui autorise l'Université à dire que s'ils étaient vos enfants, vos époux, vos pères et vos frères, ils étaient des nôtres aussi. Votre douleur est notre douleur, votre fierté est aussi notre fierté.

Je ne tenterai pas d'atténuer une peine que je sais infinie et que le temps ne peut effacer. Mais je veux que vous sentiez que l'Université en prend sa large part. Elle veut, aujourd'hui et toujours, s'associer au culte que dans vos cœurs vous rendez à ceux qui ne sont plus. Et aux sentiments si humains, et si dignes de respect qui sont les vôtres, elle ajoute une émotion de plus. Car les étudiants et anciens étudiants dont elle magnifie le sacrifice, ces nobles jeunes gens, ces héroïques jeunes filles, dont bientôt, le souvenir répondra à notre appel pathétique, l'Université sait ce qu'elle leur doit. C'est dans un sentiment de reconnaissance éperdue que l'Université s'incline devant leurs hauts faits, car elle sait qu'en luttant jusqu'au suprême sacrifice, ils ont défendu son honneur.

Mesdames, Messieurs,

Les sentiments qui nous étreignent aujourd'hui sont des sentiments éternels. Ils vivent au cœur des hommes depuis que les hommes ont pris conscience d'eux-mêmes; depuis qu'ils ont compris que l'amour de la Patrie est né d'une grande idée, celle de la solidarité humaine. Et c'est pourquoi, de tout temps, les chefs des nations qui s'étaient battues pour défendre la patrie ont décerné les honneurs suprêmes aux mânes des soldats tombés pour la sauvegarde du patrimoine de tous.

Faisons nôtre l'émotion avec laquelle, peu de temps avant sa mort, notre grand Maeterlinck évoquait l'accent tragique en même temps que la sagesse souveraine avec lesquels Périclès saluait les ossements sacrés de ceux qui étaient morts pour la Patrie : « Ils ont acquis une gloire immortelle, disait-il, et trouvent un superbe mausolée, moins dans la tombe où ils reposent, que dans le souvenir de leurs exploits. Les hommes illustres ont pour tombeau la terre entière. »

24 siècles se sont écoulés depuis que le chef des Athéniens prononçait ces paroles sur la route d'Eleusis. Nous pouvons aujourd'hui les redire avec lui, car, comme conclut Maeterlinck : « Au plus haut degré de conscience et d'amour, il n'y a qu'un même ordre de grandeur humaine. »

Que nos cœurs se recueillent en songeant aux biens inestimables au service desquels se sont immolés ces jeunes héros. « Ils sont morts pour que nous vivions » dit l'inscription gravée sur ce monument. Pour que nous vivions, oui, mais pour que nous vivions libres

et fiers. Est-ce vivre, est-ce être digne de vivre que se contenter d'assurer la conservation de son corps périssable ? Est-ce vivre, est-ce être digne de vivre que de ne penser qu'à la conquête de biens matériels ? Est-ce vivre que de subsister, sans tenter de se hausser vers un plan spirituel supérieur, sans un élan vers la fraternité et la bonté, sans un effort vers plus de justice et plus de liberté ?

Il y a des richesses morales, qui dépassent les réalités de l'existence quotidienne. Il est des trésors abstraits qui valent que pour eux on offre sa vie terrestre.

Ceux-là l'ont senti et compris, dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire.

Dans le monde d'hier, dans le monde d'avant la tourmente, on percevait, depuis des années, que deux idéologies allaient bientôt, par le fer et par le feu, s'affronter.

D'une part, on voyait s'organiser le culte du dieu Etat. Le respect de l'individu, la considération que tous les peuples civilisés ont toujours accordée au plein développement spirituel de l'être humain, étaient tenus pour des préjugés d'un autre âge. Tout ce qui fait la joie de vivre, tout ce qui permet à chacun d'épanouir pleinement sa personnalité dans le respect de celle d'autrui, tout cela devenait méprisable et mesquin ; tout cela devait être offert en holocauste sur les autels d'un ordre nouveau où régnerait une contrainte souveraine.

Famille, croyances, affections, conscience, toutes ces valeurs immémorialement servies et respectées par les hommes dignes de ce nom, tout cela devait être balayé comme un reste de temps révolus et sacrifié sans réserves dans les affreux sabbats de la religion nouvelle, celle d'une collectivité monstrueuse qui, comme le Moloch antique, anéantissait ses propres enfants.

Et l'on voyait au-delà des montagnes, on voyait au-delà du Rhin des hommes courbés sous le joug de la loi nouvelle : un peuple, un état, un chef, un dictateur.

Un dictateur qui pensait pour tous, qui décidait du sort de tous, qui voulait pour tous. « Beaucoup d'ennemis, beaucoup d'honneur », disait le tyran. Et les hommes ployés sous sa loi, de pauvres êtres qui sans doute auraient voulu comme nous chercher le bonheur dans un idéal de paix et de travail, devaient répondre à l'appel de la haine et, faisant chorus avec le chef qui s'était imposé à eux, devaient menacer l'univers entier. On voyait reflourir l'abominable religion de la conquête, de la violence et du pillage. De la civilisation on faisait table rase, l'humanité retournait à la barbarie des premiers âges, que venait servir une technique perfectionnée. Le Droit était bouffé. La Force seule restait digne de respect.

Mais cet horrible retour vers une morale préhistorique ne devait pas, Dieu merci, rencontrer un universel consentement.

D'autres hommes se sont dressés pour barrer la route à de si funestes erreurs. Ils ont donné leur sang, leur sueur et leurs larmes pour

défendre la civilisation en péril. Leur subconscient leur rappelait les leçons de l'Histoire. Ils n'avaient pas oublié les hauts faits des héros de la Grèce antique, ni ceux des hommes valeureux dont, au cours des âges, les sacrifices ont fait triompher les grands principes que les nations civilisées s'enorgueillissent d'avoir inscrits au fronton de leurs lois constitutionnelles : le respect de la vie humaine, l'égalité des citoyens, la liberté de la conscience, et le droit pour chacun de vivre à l'abri de la crainte.

« Vivre à l'abri de la crainte ! » Avant d'avoir souffert quatre longues années de la plus odieuse inquisition policière, nous ne saissions pas dans toute sa plénitude la signification de cette expression qui figure dans la déclaration des droits par laquelle, en 1776, le peuple des Etats-Unis préludait à la rédaction de sa loi fondamentale. Souvenons-nous des heures sombres de l'occupation ennemie quand, dans ce pays, chacun à son réveil, pouvait, du jour qui se levait, redouter le pire.

Mais les âmes fortes ne se laissent pas intimider.

L'exemple de la fermeté nous vint de ceux à qui était échu le redoutable honneur de tenir entre leurs mains les destinées de cette maison.

Il nous fut donné aussi par nos collègues et nos collaborateurs suspendus pour délit d'opinion, emprisonnés pour refus de consentement, ou déportés en raison de leurs activités secrètes au service de la bonne cause; par nos étudiants enfin, résistants, maquisards ou réfractaires au travail forcé, contraints de vivre dans une précaire clandestinité.

Par ce simple rappel d'une constante inquiétude, mesurons le prix du bien inappréciable que nous devons à la vaillance de nos libérateurs. Et qu'à l'hommage rendu à la mémoire des morts de l'Université, nos cœurs reconnaissants associent le souvenir de leurs compagnons d'armes de Belgique et des pays alliés.

Je salue ici la présence des représentants diplomatiques des nations petites et grandes, fortes ou faibles, qui ont généreusement mêlé le sang de leurs enfants à celui de nos héros, la France, la Grande-Bretagne et ses Dominions d'au-delà des mers, le Grand-Duché de Luxembourg, les Etats-Unis d'Amérique, l'U. R. S. S., les Pays-Bas, toutes unies dans un même effort, dans une même exaltation, dans une même volonté de libération et de justice ! Nous connaissons l'étendue de la dette que nous avons contractée envers elles, et notre gratitude est infinie.

Mesdames, Messieurs,

La cérémonie d'aujourd'hui qui nous confond dans une même ferveur offre plus d'un thème à nos méditations.

N'est-ce pas une chose admirable que cette unité dans l'idéal, manifestée par tant de peuples divers, venus de tant de contrées reculées pour répondre « présents » à l'appel du devoir ?

1940 - 1945

FACULTE DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

ADOT
ADAM
COHEN
BEVEZAT
MONTENON
COFFINET
LEFRANCOIS
PETER
HARTELL
ANDRÉ
BIRNBOY
CHRISTOPHE
COFFET
DELAN
DELMOND
DEBAL
FALSON
FAUST
GARSTEIN
GRAMME
MONTENON
MONTENON
COFFINET
LEFRANCOIS
PETER
HARTELL
ANDRÉ
BIRNBOY
CHRISTOPHE
COFFET
DELAN
DELMOND
DEBAL
FALSON
FAUST
GARSTEIN
GRAMME

FACULTE DE DROIT

ANDRÉ
BIRNBOY
CHRISTOPHE
COFFET
DELAN
DELMOND
DEBAL
FALSON
FAUST
GARSTEIN
GRAMME
ANDRÉ
BIRNBOY
CHRISTOPHE
COFFET
DELAN
DELMOND
DEBAL
FALSON
FAUST
GARSTEIN
GRAMME

FACULTE DE DROIT

ANDRÉ
BIRNBOY
CHRISTOPHE
COFFET
DELAN
DELMOND
DEBAL
FALSON
FAUST
GARSTEIN
GRAMME
ANDRÉ
BIRNBOY
CHRISTOPHE
COFFET
DELAN
DELMOND
DEBAL
FALSON
FAUST
GARSTEIN
GRAMME

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE SCIENCES COMMERCIALES ET ÉCONOMIQUES

ANDRÉ
BIRNBOY
CHRISTOPHE
COFFET
DELAN
DELMOND
DEBAL
FALSON
FAUST
GARSTEIN
GRAMME

MEMBRES DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

ANDRÉ
BIRNBOY
CHRISTOPHE
COFFET
DELAN
DELMOND
DEBAL
FALSON
FAUST
GARSTEIN
GRAMME

1940 - 1945

FACULTE DES SCIENCES

MAITRES
 BAUDOUIN Jean
 JEHOUX Hubert

ETUDIANTS
 BOUSSINES PIERRE
 BOUSSINARD Armand
 CABRENET Jeanne
 COPPINIER Paul
 DELEUVE P.
 FORTY Jean
 GONZALEZ Charles
 GUYOT Jean-Marie
 GUYOT Jean-Marie
 REYTERAN Marcel
 FRANCHI Jeanne
 GENEST JULES
 JEANNEAU JEAN-LOUIS
 KAPLAN Marc-Louis
 MOUSNIER PIERRE
 PARCERIEUX JULES
 PETERLIER Fernand

FACULTE DE MEDECINE

MAITRES
 AUGUET Charles
 DESROTTES René
 BASTY Jeanne

ETUDIANTS
 BRANDEAU Henry
 DUBREUIL Joseph
 LAFITE Jeanne
 GAGNIEN Fernand
 JOUVEN Jeanne
 JALOUX Albert
 RICHARD Jean
 WITTEGHEM Jean
 WITTEGHEM Jeanne
 WACHTER Roger
 VIGOR Albert

MAITRES
 ANDRE Fernand
 NAPALIN Marie-Jeanne
 MERTHELLEN Anthony
 DUPON VIVIAN
 MARILLER KAREN-ALICE
 COLEMONTS Eileen
 COCCANT Albert
 DECRESSY Léon
 DELBOUR Guy
 TACARD Etienne
 THEBIE PAUL

ETUDIANTS
 GILLES Georges
 JAMBOISE Victor
 KACAN Léon

FACULTE DE MEDECINE

MAITRES ETUDIANTS
 LAPOSTOLLE Charles (ou CHARLY)
 LEBERT Jeanne
 LEMEAU ALBERT
 LECLERE Edouard
 LERLAT Edouard
 YVES
 YVES
 YVES
 YVES

MAITRES
 PETIT Jean
 RAICE Edouard
 RENAULT Marcel
 MOGNET (Mlle) Fernand
 TILLOU Fernand
 YVES-SAVATY Max
 VAN CILPEE Guyton-Edouard

FACULTE DE SCIENCES APPLIQUEES

MAITRES
 SAMBOTTI Jules (Lucie de Cour)

ETUDIANTS
 BELFOSSE Léon
 MICHETTE Genevieve
 MENRACHEN Albert
 LEMARQUE
 WALBRECO Fernand

MAITRES
 BARTH Marcel
 BEISEN Henri
 BOUCHÉ Fernand
 BUDYEN Georges
 DEBRAYEN Léon
 MARTELLE Léon
 GONIER Oreste
 SCOBIN Louis

ETUDIANTS
 DANODE Albert
 GORANGE Georges
 CHASSIS Raymond
 DUPUY Robert
 GUYOT Paul
 BOULECOUET Henry
 THIEN INTERLANDI
 MONT JARON Robert
 DOWE Paul-Emile
 DORLHEZ Marcel
 DELONGE Genevieve-HELLMANN
 D'ARCHETT Anthony
 EDWARD Paul
 VANBERG Jacques
 STEINER Léon
 CALPINE A. J. HARRIS
 LANG Jean

MAITRES
 TALOPIN Gérard
 COESKY Constantin
 HARDY Jacques
 JILLAND Salomon
 JILLAND Viktor
 ISSYE Raymond
 JACQUEMIN Paul
 JANSSENS Albert
 JEUNEHOMME Yvonne
 KAGAN Marie
 KOTLAR Marie
 NAHRESCHAL Omer
 MONTESSAUX Eugène
 MOEL Walter
 OYNGET Gabriel
 PASZOSZY Francis

ETUDIANTS
 PERLUTTER Bismarck
 PHILIPPE Charles
 FRIEDLÉ René
 PIHET Maxime
 PIHET Jeanne
 POUYERMAN Marie
 PIGA Maurice
 RIDAL Maxime
 SCHALENBORGH Lucien
 SCHMIDT Louis
 SLOVETSKY Luc
 KOSZOVIC Theodor
 STEIN Alexandre
 TOUSSAINT Lucien
 VERSTRAETE Jacques
 WILLY Maxime

Religion, race, naissance, fortune, conceptions philosophiques ou politiques, tout ce qui différencie les hommes, tout ce qui pourrait les séparer et les dresser les uns contre les autres, tout cela est oublié, tout cela s'estompe et disparaît, devant l'œuvre à accomplir, qui est grande et qui est une.

Et n'est-ce pas aussi un fait plein d'une signification profonde que les enfants de cette maison, les étudiants et les anciens étudiants de l'Université de Liège, qui donnèrent leur vie pour une noble idée, se soient, par des voies si diverses, haussés jusqu'à une même grandeur ?

Le douloureux nécrologe que vous allez bientôt entendre évoquera, pour chacun de ces héros, en quelques mots brefs, mais saisissants, les circonstances d'un trépas glorieux.

Soldats des Armées de terre, qui fûtes tués au combat; Marins engloutis dans la profondeur des océans; Aviateurs abattus sur les chemins du ciel; Martyrs du Front intérieur exécutés par l'ennemi; Patriotes, traîtreusement assassinés par ses sicaires; Gars du maquis qui mourûtes en sentant battre les ailes de la Victoire; Prisonnières et prisonniers politiques perdus dans le brouillard et la nuit des camps d'extermination; Valeureux démineurs qui donnâtes votre jeune vie pour notre sécurité; Innocentes victimes d'une monstrueuse persécution raciste; Prisonniers de guerre que vos privations conduisirent au trépas; et vous, civils ou militaires, qui rencontrâtes votre destin en service commandé; hommes et femmes tombés pour votre idéal !

Vous tous, étudiants de Liège !

Nous glorifions votre abnégation. Nous chérissons votre mémoire. Et nous souhaitons qu'en contemplant ce monument que nous fleurirons tout à l'heure, la jeunesse de demain se souvienne !

Qu'elle se souvienne, comme vous vous en êtes souvenus, que les privilèges des classes instruites leur créent aussi des devoirs, et que le premier de tous est le devoir de l'exemple !

* * *

L'émotion qu'avait soulevée cette pathétique péroraison étreignait encore l'assistance que, dans un lamento de flûte, s'élevaient les premiers accents de l'*Actus tragicus*, de Jean-Sébastien Bach. A ceux qui n'ont pas eu le privilège de l'entendre, il est impossible d'essayer même de traduire ce langage inspiré des instruments et de la voix humaine. Tous les artistes liégeois avaient prêté leur concours gracieux; ils avaient prêté surtout leur ferveur. Sous l'incomparable direction de M. Fernand Quinet, directeur du Conservatoire, la musique du Cantor se faisait, tour à tour, implorante et triomphale, résignée à la mort inéluctable et débordante d'allégresse au seuil des verts pâturages. Bien des larmes coulaient, sans retenue, le long

des joues. Aux solistes de chez nous : Mlle Simone Lynen et M. Léopold Darimont, dont les voix épousaient avec tant de justesse les moindres intentions de la ligne mélodique, s'était joint l'admirable ténor bruxellois Frédéric Anspach (*).

A l'orgue électrique, fort aimablement prêté par M. Bodinaux, l'excellent exécutant qu'est M. Froidebise donnait, une fois de plus, la mesure de son talent qui est hors de pair.

Grâce à M. Quinet et à sa phalange, le recueillement de l'assistance se situait à présent — et par le prestige de Jean-Sébastien Bach — sur le plan des plus nobles émotions religieuses. Il convenait sans doute qu'il en fût ainsi. Car les thèmes de la jeune vie fauchée en sa fleur ou du sacrifice que l'homme consent au temps des gerbes engrangées, de la mort qui n'épargne personne et de la douleur des séparations qui est notre lot à tous, ces thèmes n'ont leur pleine résonance que s'ils débouchent sur le mystère de l'au-delà. Du moins pour les croyants, dont la foi s'accroche aux immortelles espérances. Et comme elles s'affirmaient, ces espérances, dans le chœur final où Jean-Sébastien Bach écrase la mort sous la vie !

... Et voici que, venue de très loin, de très haut, la sonnerie aux champs prolonge ses échos sous la voûte. C'est que les héros que nous honorons sont morts, comme dit la citation, « au champ d'honneur ». Un champ d'honneur qui, pour beaucoup d'entre eux, se confondrait, hélas ! avec une basse fosse de prison, avec le pavé gras d'une nuit sans lune, avec le boqueteau inconnu d'un coin de terre maquisarde... Mais l'honneur de mourir, dans cette guerre totale, fut le même. Partout.

Le moment est venu de l'appel des morts. Les voix alternées du professeur Desonay et du docteur Thibert, ancien président de l'A. G. résistante et de la guerre, évoquent, pour tous ceux, pour toutes celles, qui les ont connus, aimés, et qui ne cesseront plus de les pleurer, tous ces jeunes hommes, tous ces hommes, et — parfois même — ces vieillards, dont le martyrologe est notre fierté et notre deuil. Une sobre citation dit, chaque fois, les circonstances de la mort. Et voici, *in extenso*, cette liste funèbre; quelques noms (une douzaine) ont été ajoutés qui ne figurent pas encore au Mémorial, les renseignements étant parvenus trop tardivement au Comité organisateur.

(*) Les instrumentistes étaient : MM. L. Poulet, L. Degaille, A. Maillot, A. Léonard, D. Feldbusch, L. Rogister, M. Grosjean, H. Defays, P. Cox, M. Jamin et E. Thieren.

Les chœurs, placés sous la direction de M. Léon Thill, chargé de cours au Conservatoire, étaient composés de Mme M.-L. Barondheid, Mlles F. Cauwenberg, J. Robert, A. Barras, L. Baugnée, I. Barzin, G. Nyssen, M. Balhant, G. Renette, M.-J. Jamar, M.-L. Decortis, P. Robert et MM. E. Duchâteau, L. Paque, J. Delmotte, G. Augustin, F. Bieron, L. Paques, J. Mélin, L. Gosselin, A. Woltèche et L. Thill.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

JADOT, André (assistant), tué dans la résistance.

Etudiants

ADAM, Jean, fusillé à Halle-sur-Saale.
CORIN, Louis-Marie-Jean, tué en service commandé.
DE BECO, Henri, mort à Sonnenburg.
DE THEUX DE MEYLANDT ET MONTJARDIN, Antoine, mort en service commandé.
FURNÉMONT, Albert (Institut supérieur de Sciences pédagogiques), tué par un bombardement au camp de déportation de Sühl.
GOFFART, Xavier-Henri, tué en service commandé.
LEFÈBVRE, Suzanne, prisonnière politique disparue en Allemagne.
NIHOUL, Jean, fusillé à Halle-sur-Saale.
PETIT, Claude, tué dans le maquis.
RAMELOT, Jean, tué dans le maquis.

Anciens étudiants

BIHOVSKY, Assia (Mme Jacques LEHMANN), disparue en déportation.
CHRISTOPHE, Pierre, victime d'un bombardement.
COETS, André, mort au camp de déportation de Mirov.
DEKAN, Georges, tué à l'ennemi.
DELHOUGNE, William, tué à l'ennemi.
DEMAL, Georges, mort au camp de déportation de Harzungen.
FASSIN, Paul, fusillé dans le maquis.
FAUST (dit FAUSTUS), Henri, mort en service commandé.
GARSTEIN, Vélia (Mme Mordchaj BARAKIN), disparue en déportation.
GRAMME, Robert, prisonnier politique disparu en Allemagne.
GUSTIN, William, tué à l'ennemi.
HACHA, Paul, mort en service commandé.
HAMOIR, Georges, fusillé dans le maquis.
HARMEL, Roger (Dom), prisonnier politique mort en Allemagne.
HOUGAERTS, Joseph, tué à l'ennemi.
LAROCHETTE, Albert, fusillé dans le maquis.
LEHMANN, Denise-Deborah, morte en déportation.
LEHMANN, Jacques, tué à l'ennemi.
MATHAY, Albert, tué à l'ennemi.
MATHIEU, Francine, victime d'un bombardement.
MICHEROUX, Louis (Institut supérieur de Sciences pédagogiques), tué dans le maquis.
NIEN, Georges, tué à l'ennemi.
OLIVIER, Maurice, disparu en voulant rejoindre les armées.
PAQUOT, André, tué dans la R. A. F.

PETITJEAN, Albert, prisonnier de guerre mort des suites de sa captivité.
RENOZ, Paul, tué en service commandé.
RENSON, André, tué dans le maquis.
ROBERT, Jean, mort à Buchenwald.
ROUSSEAU, Victor, mort à Flossenbourg.
SCUVIE, Didier, tué dans la R. A. F.
TAITSCH, Tatiana, disparue en déportation.
UNGEROWITZ, Salomon, disparu en déportation.
VANDER LINDEN, Henri, mort au camp de déportation de Natzweiler.
VAN DOOREN, Denise, tuée en service commandé.

FACULTÉ DE DROIT

Etudiants

ALLARD, Georges, prisonnier politique disparu en Allemagne.
BENOIT, Émile, tué dans le maquis.
EVERARD DE HARZIR, Philippe, tué dans le maquis.
LEDUC, Paul, mort dans la Royal Navy.
MARÉCHAL, Louis, tué dans le maquis.
MATILET, Félix, mort en service commandé.
NOËL, Gérard, victime d'un bombardement.

Anciens étudiants

ANDRÉ, René, tué à l'ennemi.
BAGUETTE, Jean, mort à Gross-Rosen.
BECHET, Albert, tué à l'ennemi.
BOVESSE, François, assassiné à Namur.
BRONNE, Emmanuel, tué dans le maquis.
BROUHA, Paul, fusillé à la Citadelle.
BUCKINX, Raymond, tué à l'ennemi.
BUQUIN DES ESSARTS, Jacques, prisonnier politique mort en Allemagne.
BURTON, Jules, prisonnier de guerre mort en captivité.
CAHNTER, Georges, mort en déportation.
CALMEAU, Paul, mort au camp d'extermination de Ganäcker.
CARLIER, Fernand, mort à Sonnenburg.
CARPENTIER, Henry, mort en service commandé.
CLOSSET, Louis, tué à l'ennemi.
COËME, Arthur, fusillé à la Citadelle.
COLLINET, André, victime d'un bombardement.
CORIN, Simon, mort dans le maquis.
DE GÉRADON, Pierre, tué à l'ennemi.
DEGEY, Maurice, mort des suites d'un mal contracté en service commandé.
DEMOULIN, Joseph, prisonnier politique mort des suites de sa captivité.

DE POTTER, Franz, mort de ses blessures reçues à l'ennemi.
DE WINIWARTER, Richard, prisonnier politique mort à Aix-la-Chapelle.
FONCOUX, Armand, assassiné à Bonneville.
FONSNY, Antoine, prisonnier politique disparu en Allemagne.
FRÈRE, Pierre-Jean, assassiné à Hasselt.
GUILLOT, Pierre, tué à l'ennemi.
GUSTIN, Albert, tué à l'ennemi.
HANQUET, Ferdinand, tué à l'ennemi.
HANSON, Paul, prisonnier politique disparu dans un bombardement d'Essen.
HENNEKINNE, Jules, mort à Buchenwald.
HOORNAERT, Paul, mort à Sonnenburg.
JACOB, Armand, tué à l'ennemi.
JOASSART, Nicolas, tué à l'ennemi.
MAQUOI, Fernand, mort à Esterwegen.
MARISSAL, André, mort en service commandé.
MICHEL, Albert, tué en service commandé.
MONJOIE, Albert, prisonnier de guerre mort des suites de sa captivité.
MOREAU DE BELLAING, Pierre, fusillé dans le maquis.
MUSCH, Jacques, fusillé dans le maquis.
NIFFLE, Julien, tué à l'ennemi.
PHILIPPART, Albert, prisonnier de guerre mort en captivité.
PIETERS, Xavier, mort à Mauthausen.
PIRMOLIN, Simon, fusillé à la Citadelle.
PIROTTE, Albert-Georges, tué à l'ennemi.
RAMIOUL, Georges, tué à l'ennemi.
SCHMIDT, Paul-Émile, tué à l'ennemi.
SENGIER, Henri, mort en service commandé.
STAES, Paul-Jules, prisonnier politique mort à Ohlsdorf.
THOMAS, Achille, mort à D.O.R.A. - Nordhausen.
VAN DEN BERG, Albert, prisonnier politique disparu en Allemagne.
VAN ZUYLEN, Raymond, victime de son dévouement sous les bombes.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE SCIENCES COMMERCIALES ET ÉCONOMIQUES

Etudiants

DONNAY, Maurice, tué en service commandé.
HAUTERAT, Maurice, mort en service commandé.
KRAFFT, René, prisonnier politique disparu en Allemagne.

Anciens étudiants

BALIEUX, Frédéric, exécuté à Esterwegen.
CIECHANOWSKY, Yourek, tué dans les combats de Varsovie.
COLLARD, Albert, tué à l'ennemi.

DAVIS, Georges, mort à Sonnenburg.
DE COUNE, Maurice, prisonnier de guerre mort en captivité.
DELATTE, Manuel, tué à l'ennemi.
GENS, Frieda (Mme Erwin KOSCHMINSKI), disparue en déportation.
HUQUE, Raymond, tué à l'ennemi.
KARELLE, Léon, mort de ses blessures reçues à l'ennemi.
KOSCHMINSKI, Erwin, disparu en déportation.
KRAFT DE LA SAULX, Léon, victime d'un bombardement.
LALLEMAND, Lucien, disparu en voulant rejoindre les armées.
LAPORT, Georges, mort à Dachau.
LEBEAU, Auguste, mort au camp de déportation de Blumenthal.
LOP, Aron, mort en déportation.
MAQUET, Maurice, tué en service commandé.
MARTIN, Jean, tué à l'ennemi.
MAUER, Salomon, disparu en déportation.
PIETERS, Germain, prisonnier politique mort des suites de sa captivité.
PIRET, Henri, tué à l'ennemi.
PRUSKI, Michel, disparu en déportation.
ROSSIUS, Maurice, exécuté à Aix-la-Chapelle.
STAPHYLARIS, George, assassiné à Athènes.
STAS, Léon-Eugène, mort de ses blessures reçues à l'ennemi.
TACHENY, Marcel, mort au camp de déportation de Saal-sur-Danube.
TOMSON, Alfred, tué à l'ennemi.
WILLAME, Robert, prisonnier politique mort près de Magdeburg.

FACULTÉ DES SCIENCES

DANLOY, Jean (assistant), tué à l'ennemi.
LERUTH, Robert (aspirant F. N. R. S.), mort de ses blessures reçues à l'ennemi.

Etudiants

BOURGEOIS, Yvette, prisonnière politique morte des suites de sa déportation.
BRICHARD, Armand, tué à l'ennemi.
CAMBRESY, Arnold, prisonnier politique disparu lors de l'évacuation de Neuengamme.
CORNET, Henri, victime d'un bombardement.
DESKOEUVRE, Paul, victime de son dévouement sous les bombes.
DESSY, Pol, mort des suites de son activité de maquisard.
DOHOGNE, Charles, abattu dans le maquis.
DOR, Arthur, mort à D.O.R.A - Nordhausen.
DUPONT, Louis-Marie, tué en service commandé.
DZULYNSKI, André, tué en service commandé.
FERTMAN, Numa, mort en déportation.
FRANCQ, Edmond, fusillé à la Citadelle.

GENGLER, Jules, fusillé à la Citadelle.
JANNE, Paul, fusillé dans le maquis.
JANSSENS-FRANSMAN, Luc, mort à Belsen.
MATHIEU, Marie-Louise, prisonnière politique morte lors de l'évacuation de Ravensbrück.
MORREN-PETEN, Philippe, mort en service commandé.
RADERMECKER, Jacques, abattu dans le maquis.
REYTER, Blanche, morte dans la résistance.
SIMON, Paul, fusillé à la Citadelle.
VIVIER, Jean-Pierre, prisonnier politique disparu en Allemagne.

Anciens étudiants

ADAM, Edmond, fusillé à Halle-sur-Saale.
ADAM, Marcel, fusillé à Halle-sur-Saale.
BATAILLE, Albert, tué à l'ennemi.
BRAKIER, Paltiel-Ruwin, mort en déportation.
DEBRAS, Louis, prisonnier de guerre abattu dans une colonne de prisonniers.
DELARGE, Léon, mort de ses blessures reçues à l'ennemi.
FAGARD, Jean, mort à Sandbostel.
HERRY, Jacques, mort en service commandé.
LAMBY, François, prisonnier politique mort lors de l'évacuation du camp de Nordhausen.
LIVIN, Robert, prisonnier de guerre mort en captivité.
LUTS, Charles, victime d'un bombardement.
MARTIN, Arille, tué à l'ennemi.
ORFINGER, Lucien, fusillé à Breendonk.

FACULTÉ DE MÉDECINE

AUGUSTE, Charles (assistant), victime d'un bombardement.
DÉSIROTTE, René (assistant), tué en tentant de rejoindre les armées.
MATHY, André (assistant), exécuté à Halle-sur-Saale.

Étudiants

FRANÇOIS, Robert, prisonnier politique mort à Gross-Rozen.
GILKINET, Damien, mort à Ravensbrück.
GRIDLET, Raymond, tué dans le maquis.
GUSTIN, Edmond, tué dans le maquis.
HANSEN, Jean, fusillé à la Citadelle.
HOUSEN, Alphonse, tué à l'ennemi.
JACOB, Albert, fusillé dans le maquis.
MARCHAL, Gilbert, maquisard disparu en Allemagne.
NEUVILLE, Julien, fusillé dans le maquis.
NIZET, Noël, tué dans un bombardement de Buchenwald.

PIRNAY, Jacques, fusillé dans le maquis.
VACHTER, Georges, victime de son dévouement sous les bombes.
VIDUAR, Albert, mort des suites de son activité dans le maquis.

Anciens étudiants

ANDRÉ, Franz, mort de ses blessures reçues à l'ennemi.
BARAKIN, Mordchaj, disparu en déportation.
BERTHELIER, Antony, victime d'une explosion.
BODSON, Nicolas, assassiné dans le maquis.
BRAKIER, Kalmen-Alter, mort en déportation.
COLEMONTS, Eugène, victime de son dévouement sous les bombes.
COLMANT, Joseph, assassiné à Bonneville.
DECKERS, Jean, prisonnier politique disparu en Allemagne.
DELREZ, Hubert, victime de son dévouement sous les bombes.
DELTOUR, Jules, mort au camp de déportation d'Aussig.
DIÉPART, Toussaint, victime de son dévouement sous les bombes.
FAGARD, Eugène, victime d'un bombardement.
FELDMAN, Meir, disparu en déportation.
FIJALKOW, Szaja, disparu en déportation.
FRENKIEL, Kajlâ (Mme ABRAMCZYK), morte en déportation.
GILLES, Georges, fusillé à la Citadelle.
JANSSENS, Victor, mort à Flossenburg.
KAGAN, Lydie, disparue en déportation.
KOCHANOWICZ, Josel, disparu en déportation.
LAMBERT, Charles (dit Charly), victime d'un bombardement.
LAMBERT, Justin, prisonnier politique mort en prison.
LEBEAU, Albert, mort à Buchenwald.
LECLERCQ, Isidore, victime d'un bombardement.
LEPLAT, Claude, mort en service commandé.
LEVIN, Ruwin, disparu en déportation.
LOMBARD, Maurice, mort à Dachau.
MARCU, Iúc, disparu en déportation.
MINETTE, Jean-Marie, mort dans la marine française.
MOXHET, Paulin, mort à Buchenwald.
NOWOMYSZKI, Szloma, disparu en déportation.
PETIT, Jean (Institut supérieur d'Éducation physique), victime de son dévouement sous les bombes.
RAICK, Edmond, tué à l'ennemi.
REMY, Albert, victime de son dévouement sous les bombes.
ROOCKX, Marcel, mort au service des armées alliées.
SCHOLLAERT, Charles, prisonnier politique disparu en Allemagne.
SÉRÉCIAT, Adèle (Mme Eugène FAGARD), victime d'un bombardement.
TILQUIN, Fernand, mort à Bergen-Belsen.
VANDESTRATE, Max, exécuté en Allemagne.

VAN LIEFDE, Gaston (Institut supérieur d'Éducation physique), tué à l'ennemi.

WAGNER, Frantz, mort au service de la Royal Navy.

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

JAUMOTTE, Jules (chargé de cours), mort de ses blessures reçues en service commandé.

Étudiants

DELFOSSE, Lucien, mort à Flossenburg.

HENRIETTE, Georges, mort en service commandé.

HORNBACHER, Maurice, exécuté à Halle-sur-Saale.

VERHAEGHE, Zéphir, tué en service commandé.

WALBRECQ, Fernand, fusillé à Berlin.

Anciens étudiants

AJZENSZTEJN, Nochim, disparu en déportation.

BARTH, Marcel, assassiné à Charleroi.

BEISER, Nossel, mort en déportation.

BENOIT, Ferdinand, victime d'un bombardement.

BILDSTEIN, Georges, tué accidentellement.

BLAMPAIN, Léon, victime d'un bombardement.

BOULENGER, Louis, tué lors de la libération de Paris.

COENEN, Octave, prisonnier de guerre tué en captivité lors d'un bombardement.

COUSIN, Léon, mort à Flossenburg.

DANDOY, Albert, mort à Esterwegen.

DEGUÉE, Georges, mort de ses blessures reçues à l'ennemi.

DEHASSE, Raymond, mort dans la R. A. F.

DELAUDE, Robert, mort à Sonnenburg.

DELBOUILLE, Paul, fusillé dans le maquis.

DELECOURT, Henry, prisonnier de guerre mort en captivité.

DE THEUX DE MEYLANDT ET MONTJARDIN, Robert, mort au camp de déportation d'Ellich.

DEWÉ, Walthère, assassiné à Bruxelles.

DOLHEN, Raphaël, victime d'un bombardement.

DOLINSKA, Chaja (Mme HELLMANN), disparue en déportation.

DUCACHET, Arthur, mort de ses blessures reçues en service commandé.

EVARD, Paul, mort dans la R. A. F.

FAINBERG, Samuel, disparu en déportation.

FELDMAN, Lozer, disparu en déportation.

GALOPIN, Alexandre, assassiné à Bruxelles.

GALOPIN, Gérard, assassiné dans la banlieue liégeoise.

GILAIN, Ernest, prisonnier politique mort des suites de sa déportation.

GORSKY, Constantin, mort en déportation.
HARDY, Jacques, tué dans le maquis.
IFLIAND, Salomon, mort en déportation.
IFLIAND, Victor, mort en déportation.
ISAYE, Raymond, victime d'un bombardement.
JACQUEMIN, Paul, prisonnier politique disparu en Allemagne.
JANSSENS, André, assassiné à Tirlémont.
JEUNEHOMME, William, mort au camp de déportation de Wolfenbüttel.
KAGAN, Moïse, mort en déportation.
KOSSOVOÏ, Hirche, disparu en déportation.
KOTLAR, Moïse, disparu en déportation.
MARESCHAL, Omer, mort à Neuengamme.
MORISSEAUX, Eugène, assassiné à Farciennes.
NOËL, Walther, mort à Dachau.
OXINOYT, Samuel, mort en déportation.
PASQUASY, François, tué à l'ennemi.
PERLMÜTTER, Binem, disparu en déportation.
PHILIPPE, Charles, tué en service commandé.
PIERLOT, René, assassiné près de Bouillon.
PIRET, Maurice, prisonnier de guerre mort en captivité.
PIROTTE, Joseph, tué à l'ennemi.
POUPKHO, Bensiom, disparu en déportation.
POVERMAN, Moïse, disparu en déportation.
RIGA, Maurice, assassiné à Élouges.
RODAL, Moszek, décédé des suites de sa déportation.
SCHALENBORGH, Lucien, mort d'inanition à Halle-sur-Saale.
SCHMIDT, Louis, prisonnier politique mort en prison à Bruxelles.
SEURETTE, Luc, mort dans une opération de déminage.
STEIN, Alexandre, disparu en déportation.
TOUSSAINT, Lucien, prisonnier de guerre mort en captivité.
VERSTRAËTE, Jacques, mort dans un accident de déminage.
WILLE, Maurice, prisonnier politique mort à Vechta.

MEMBRES DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

KERFS, Joseph (préparateur), tué en service commandé.
PÉRÉE, Armand (préparateur), tué à l'ennemi.
RENARD, Louis (préparateur), victime d'un bombardement.
WAGENER, René (jardinier), victime d'un bombardement.
FRAIKIN, Louis (aide-chauffeur), mort à Buchenwald.

* * *

Les gorges sont, à présent, serrées dans un étai.

Mais, sous les doigts de M. Froidebise, une *Brabançonne* comme étouffée, comme chuchotée, va porter à son comble l'émoi de la foule. De cette foule qui, spontanément, dès les premiers coups de clairon

de la sonnerie aux champs, s'est levée, et qui n'a plus cessé de se raidir dans un impressionnant garde à vous !

Aux sons du *Choral* de César Franck s'ébranle, à présent, le défilé pieux devant le Mémorial. C'est, d'abord, conduit par le recteur et les autorités académiques, le représentant de S. A. R. le Prince Régent. Une couronne — énorme — est déposée par ses soins devant le bas-relief de bronze du monument de l'autre guerre; et c'est le signe que l'hommage d'aujourd'hui, à son tour, prend la relève. S. E. l'Ambassadeur de France déposera, lui aussi, ses œillets et ses roses sur la même dalle. Puis viennent les doyens des Facultés, chargés de fleurs; puis, les délégués des différents cercles facultaires, des associations d'étudiants, du personnel administratif. Les couronnes et les gerbes s'amoncellent en un parterre qui fait penser aux plus beaux vers de Ronsard.

Les parents sont, à présent, devant les plaques de marbre, confrontés avec cette éternité du « buste qui survit à la cité »... Ici, toute parole doit s'éteindre. C'est le secret, qui ne sera jamais percé, du dialogue d'une mère qui ne se pardonne pas de survivre avec un fils dont elle n'accepte pas la mort. Et pour ceux qui pleurent un disparu, l'unique tombe où ils puissent venir s'agenouiller, c'est ici...

F. D.

Où en est le sport étudiantin ?

Les problèmes que posent la santé et le bien-être des étudiants sont de ceux auxquels, à juste titre, les autorités universitaires attachent une grande importance. Ces problèmes se présentent sous des aspects multiples : questions des logements pour étudiants, des restaurants économiques, du dépistage et de la prévention des maladies, notamment la tuberculose, du surmenage scolaire, des loisirs, de l'orientation professionnelle, etc.

C'est en fonction de ce même point de vue, c'est-à-dire la préservation de la santé des étudiants, que la question des sports et de l'éducation physique à l'Université mérite de retenir l'attention. J'ai l'intention d'exposer rapidement ci-dessous quel est son état actuel chez nous et quels seraient les moyens d'améliorer une situation qui, comme on le verra, est loin d'être brillante.

En principe, tout le monde s'accorde à dire que la pratique raisonnable des sports et des exercices physiques constitue un des moyens de se maintenir en bonne santé et représente, pour les intellectuels, un heureux dérivatif à leur travaux coutumiers. En ce qui concerne les Universités, ce principe a été sanctionné officiellement puisque, comme on le sait, en prenant son inscription au rôle, tout étudiant est tenu de payer annuellement une somme de vingt francs destinée à alimenter une caisse dont la gestion est confiée au Recteur et que ce dernier a pour mission d'employer au développement de la pratique des sports à l'Université.

C'était du reste dans le même but que, dès 1910, le Ministère des Sciences et des Arts avait organisé des épreuves annuelles, dites « Championnats Interuniversitaires », réservées aux seuls étudiants et dont les résultats étaient proclamés par le Recteur au cours d'une séance spéciale. Le fait, d'autre part, que, depuis 1932, un Institut Supérieur d'Education Physique destiné à former des professeurs qualifiés pour l'enseignement moyen est annexé à chacune de nos Universités, montre l'importance que le Gouvernement et les autorités académiques attachent à cette question. On se rappelle que c'est sur la proposition de mon vénéré Maître, feu le professeur J. Duesberg, alors Recteur, que ces Instituts furent créés.

Toutefois, les Instituts Supérieurs d'Education Physique, dont la mission est d'enseignement et de recherche, ne s'occupent que de leur propres élèves et non d'organiser la pratique des sports pour

la masse des étudiants des différentes Facultés. A Liège, ce dernier rôle est dévolu au *Royal Cercle Athlétique des Etudiants* (R. C. A. E.), vieux Cercle estudiantin qui, depuis avril 1940, est constitué en Association sans but lucratif, ce qui lui assure à la fois une grande stabilité et des moyens d'action étendus.

Subsidié à la fois par l'Université et par le Ministère de la Santé publique, disposant d'une organisation éprouvée et des concours dévoués de personnalités compétentes, le R. C. A. E. est en mesure de remplir l'une de ses tâches essentielles : donner aux étudiants, et notamment à ceux qui sont de santé débile, l'occasion et les moyens de se développer et de se maintenir en bonne santé par la pratique des exercices du corps. Non seulement les étudiants, mais aussi les anciens étudiants sont admis à faire partie du Cercle et c'est à ce titre que plusieurs professeurs (actuellement MM. Brasseur, Demoulin, Coppée et moi-même) sont membres de son Conseil d'Administration.

La présence d'anciens étudiants, et notamment de membres du corps professoral, au sein du Cercle est, à première vue, un peu étonnante. D'aucuns y ont vu matière à critique et en ont pris argument pour dénier au R. C. A. E. la qualité de Cercle estudiantin. C'est pourquoi il ne me paraît pas inutile de justifier cette disposition, inscrite dans les statuts, et qui, loin d'être criticable, constitue une heureuse et sage innovation.

Le plus grand défaut des cercles estudiantins en général est, comme chacun sait, leur instabilité. Tantôt brillants, tantôt fantomatiques, ils reflètent la valeur de leurs comités directeurs lesquels se renouvellent nécessairement entièrement tous les trois ou quatre ans sans que rien n'assure, de l'un à l'autre, la permanence de l'expérience acquise et la continuité dans la ligne d'action. La présence de professeurs dans le Conseil d'Administration du Cercle Athlétique réalise cette continuité souhaitable et représente, d'autre part, un élément modérateur susceptible à l'occasion de maintenir l'unité de vues et la bonne entente entre les différentes sections. Toutefois, le caractère estudiantin du Cercle est sauvegardé du fait que le Conseil d'Administration doit toujours comprendre une majorité d'étudiants : chacun y exprime librement son avis et nul n'y a voix prépondérante; ce sont en outre les étudiants seuls qui ont la responsabilité et la direction effective des diverses sections.

Les conditions auxquelles les étudiants peuvent pratiquer les sports au sein du R. C. A. E. sont inespérées; moyennant une cotisation unique et uniforme de vingt francs par an, ils sont admis à participer aux activités d'une ou plusieurs sections de leur choix : gymnastique, natation, athlétisme, foot-ball, basket-ball, hockey, lutte, boxe, escrime, tennis, aviron. Une section d'alpinisme est actuellement en voie d'organisation. Pour chacune de ces spécialités, le R. C. A. E. choisit et rémunère des moniteurs compétents et veille à ce que partout des séances particulières soient réservées aux débutants. D'autre part, les sections de gymnastique, de natation et de

basket-ball sont chacune dédoublées en une section pour les jeunes filles et une pour les jeunes gens. Enfin, en collaboration avec l'*Union Nationale des Centres de Montagne Français*, et grâce aux subsides octroyés par le Ministère de la Santé publique, le R. C. A. E. organise chaque année, en janvier, des séjours en groupe au camp de St-Sorlins, en Haute-Savoie, où jeunes gens et jeunes filles peuvent s'initier à la pratique du ski moyennant une participation pécuniaire extrêmement minime. Ajoutons encore, pour être complet, que, depuis cette année, une section d'aviation s'est ajoutée à la liste de celles énumérées plus haut : une dizaine d'étudiants s'y entraînent au vol à moteur et au vol à voile.

J'ai quelquefois entendu faire au Cercle Athlétique le reproche de n'être accessible qu'aux athlètes déjà formés, connaissant à fond les techniques et susceptibles de s'aligner dans les compétitions interuniversitaires. Ce reproche traduit une ignorance complète de l'organisation du Cercle. Comme je l'ai dit plus haut, dans chaque section des cours sont organisés pour les débutants de telle sorte que tous ceux qui sont tentés par la pratique des exercices physiques peuvent s'initier au sport de leur choix, même si, auparavant, ils n'ont jamais mis les pieds dans une salle d'éducation physique ou sur une piste d'athlétisme. C'est ainsi, par exemple, qu'à la section de natation un moniteur spécial a uniquement pour tâche de s'occuper des débutants, lesquels reçoivent individuellement des leçons particulières de première initiation avant de participer aux leçons collectives.

Quant à dire que la compétition devrait être bannie du sport universitaire parce qu'elle est génératrice d'excès et va à l'encontre du but hygiénique recherché, c'est une conception que l'on entend défendre par des gens bien intentionnés mais qui, n'ayant jamais fait du sport eux-mêmes, méconnaissent les conditions de la compétition telle qu'elle est pratiquée chez nous. Que des étudiants robustes et bien entraînés éprouvent le désir de se mesurer entre eux ou avec leurs camarades des autres Universités, quoi de plus naturel ? Faut-il défendre les matchs de foot-ball ou de basket, les courses à pied, les rencontres de natation ? Le désir de briller, de faire apprécier sa propre valeur, de se montrer supérieur aux autres est l'un des grands ressorts de l'activité humaine et un facteur important du perfectionnement individuel. C'est parce qu'ils ont l'espoir de parvenir à se classer en bonne place dans les compétitions que les jeunes gens sont attirés vers les exercices physiques et c'est précisément dans le but d'amener sur les pistes d'athlétisme de nouveaux adeptes que le Gouvernement a organisé des rencontres sportives interuniversitaires sous le patronage officiel du Ministère de l'Instruction publique.

Qu'on ne confonde pas ces étudiants sportifs avec les professionnels qui font du sport un métier. Les étudiants sont avant tout étudiants. Ils pratiquent le sport en amateurs et s'ils s'affrontent de temps à autre dans des compétitions interfacultaires ou interuniversitaires, celles-ci sont à la mesure de leurs forces. Le danger du sport n'est pas

dans la compétition elle-même, mais dans le surentraînement. Or ce surentraînement n'est pas à craindre chez nous : les étudiants n'ont guère qu'un après-midi par semaine à consacrer à leur sport favori et ce n'est pas à ce rythme qu'ils risquent grand-chose. Au reste, les très nombreux contrôles médicaux pratiqués sur les membres du Cercle n'ont jamais révélé aucun état pathologique dû à l'excès d'exercices physiques. Ils ont permis, par contre, de déceler quelques cas d'affections graves, et jusque-là ignorées, chez des jeunes gens qui n'avaient jamais fait de sport et s'inscrivaient pour la première fois comme membres du Cercle.

On a dit aussi que les étudiants qui s'adonnent aux exercices du corps le font au détriment de leur formation intellectuelle. Les résultats des examens prouvent qu'il n'en est rien. Certes, je n'irai pas jusqu'à prétendre que tous les sportifs sont de brillants étudiants mais, à tout le moins, la proportion de ceux d'entre eux qui échouent devant les jurys de fin d'année n'est pas plus grande que celle qui se rencontre parmi leurs camarades non-sportifs. Je pourrais par contre citer de nombreux cas de jeunes gens qui sont coutumiers à la fois des grades universitaires et des victoires dans les compétitions sportives. Au reste, notre corps professoral et le personnel scientifique de notre Université comptent une honorable proportion de membres qui, au cours de leurs études, se sont illustrés dans les rangs du Cercle Athlétique.

Quant à savoir si, étant donné le labeur considérable imposé à nos étudiants, ce n'est pas faire fausse route que de leur conseiller la fatigue supplémentaire des exercices du corps, l'état général de bonne santé dans lequel se trouvent les membres du R. C. A. E. montre que ce danger n'est guère à craindre. Ce n'est pas dans leurs rangs que l'on trouve les déprimés, les asthéniques et les surmenés, mais bien parmi les jeunes gens qui, au mépris d'une bonne hygiène, se confinent dans des chambres closes, le front penché sur leurs livres, sans jamais demander à leurs muscles et à leurs poumons l'effort vivifiant qui ramène la bonne humeur, exalte l'appétit, procure un bon sommeil et donne la confiance en soi.

Par ailleurs, l'organisation de rencontres sportives permet à nos étudiants de faire connaissance avec leurs camarades, non seulement des autres Universités belges, mais aussi des Universités étrangères. Chaque année, quelques équipes sont invitées à aller disputer des matches ou participer à des rencontres dans l'une ou l'autre ville universitaire de France, de Suisse, de Hollande ou d'Angleterre. C'est, pour beaucoup, l'occasion de voir des pays nouveaux et de nouer de durables relations d'amitié avec la jeunesse intellectuelle des autres pays.

Comme on le voit, les activités du Royal Cercle Athlétique ont une ampleur considérable, à la fois par la diversité des sports qui y sont pratiqués et par les facilités multiples qui sont offertes à tous ceux, débutants ou non, qui désirent y participer.

Dans quelle mesure ces larges possibilités sont-elles mises à profit par les étudiants ? Pour la présente année académique, quatre cent cinquante d'entre eux environ sont inscrits comme membres actifs dans les différentes sections. Cela représente quinze pour cent de la population estudiantine totale qui est, comme on sait, de l'ordre de trois mille élèves.

On peut considérer que réussir à grouper plus de quatre cents membres dans un cercle estudiantin est déjà un beau résultat. Cependant, étant donné le genre d'activité du Cercle Athlétique, ce chiffre est beaucoup trop faible. On peut légitimement souhaiter voir s'accroître le nombre des étudiants qui consacrent une partie de leur temps libre à la pratique sportive. En fait, il serait naturel que ce soit le cas pour la majorité et non pas pour dix à vingt pour cent d'entre eux comme on le voit actuellement.

Quelles sont les raisons de ce manque d'intérêt que manifestent la plupart de nos élèves pour un genre de distraction qui correspond cependant bien à leur âge et à leur mentalité et qui ne coûte pratiquement rien ?

Ces raisons sont multiples, les unes d'ordre psychologique, les autres d'ordre matériel.

L'une des principales est probablement l'absence d'installations sportives proprement universitaires. Il n'est pas douteux, en effet, que s'il existait de telles installations, salles de gymnastique, piscine, terrains de foot-ball et de basket, piste d'athlétisme, etc., elles constitueraient un puissant centre d'attraction où les étudiants prendraient l'habitude de se retrouver, où ils seraient chez eux et entre eux et où de nombreuses « vocations » sportives ne manqueraient pas de se manifester parmi ceux qui viendraient en curieux voir jouer leurs camarades. A ce point de vue, les Universités de l'Etat, et la nôtre en particulier, témoignent d'une indigence extrême vis-à-vis des Universités libres. Alors qu'à Louvain et à Bruxelles existent des installations complètes, de véritables Instituts d'Education Physique, à Liège il n'y a textuellement rien. Notre « Institut Supérieur d'Education Physique » ne dispose en propre d'aucun local, si modeste soit-il. Le Royal Cercle Athlétique des Etudiants, de son côté, n'a pas les moyens financiers qui lui permettraient d'acquérir et d'entretenir des installations sportives permanentes, lesquelles trouveraient du reste logiquement leur place dans le cadre des installations universitaires. Aussi longtemps qu'on ne disposera pas d'un ensemble de locaux et de terrains spécialement aménagés pour la pratique des exercices physiques et des sports, il ne faut pas espérer que, malgré les efforts faits, les étudiants s'intéresseront en grand nombre aux exercices du corps. Mais on peut aussi être sûr que l'inverse se produirait si de telles installations existaient. En voici une preuve.

Quand on passe en revue les effectifs des différentes sections du R. C. A. E., on constate que l'une des plus nombreuses est la section

de natation : elle groupe environ cent cinquante membres. Cela tient d'une part à ce que l'étudiant responsable de cette section est particulièrement dévoué et actif, mais aussi au fait que la section peut disposer, à jours et heures déterminés, de la magnifique piscine communale de la Sauvenièrre. La situation centrale de cette piscine et ses aménagements modernes ont certainement fait beaucoup plus pour répandre le goût de la natation parmi les étudiants que les affiches et les tracts les plus alléchants. Il n'est pas douteux que le résultat serait plus brillant encore si l'Université avait sa propre piscine. De même, le goût des autres sports ne manquerait pas de se développer si l'on mettait à la disposition des étudiants des installations groupées, confortables et facilement accessibles.

Loin de moi l'idée de rendre les autorités académiques responsables de la situation actuelle. Cette situation résulte de la guerre. Sans la guerre, en effet, nous aurions maintenant un Institut d'éducation physique moderne dont la construction avait été commencée au début 1940 sur les terrains du Val Benoît. Des installations sportives adéquates étaient prévues à proximité de l'Institut. Par suite des circonstances, ce projet a dû être abandonné mais un tel Institut est compris dans le programme de reconstruction de l'Université. Le jour où il sera édifié, un grand pas aura été fait.

En attendant, le R. C. A. E. s'efforce, avec les moyens dont il dispose, de recruter de nouveaux membres pour ses équipes. La propagande par l'exemple est certes, comme je l'ai dit plus haut, une des meilleures. On l'a vu tout récemment quand notre section de boxe a donné, dans une salle de la ville, une séance publique dont les spectateurs étaient en majorité des étudiants : dès le lendemain, de nombreuses demandes d'inscriptions nouvelles sont parvenues au Cercle.

Les autres moyens de propagande sont beaucoup moins efficaces. Je vais en donner aussi un exemple. L'an dernier, grâce à l'obligeance de M. le Receveur Académique, chaque étudiant reçut, en prenant son inscription aux cours, un questionnaire émanant du R. C. A. E. et dans lequel il était prié d'indiquer le sport qu'il souhaitait éventuellement pratiquer ainsi que son adresse. Soixante étudiants répondirent entre autres, qu'ils souhaitaient pratiquer l'athlétisme. En possession de ces renseignements, le délégué responsable de la section envoya, peu de temps après, à chacun de ces soixante jeunes gens, une invitation personnelle leur indiquant la date, l'heure et le lieu auxquels les entraînements commenceraient : aucun ne vint au rendez-vous ni ne donna signe de vie dans la suite.

Dans d'autres sections, heureusement, les résultats furent meilleurs mais il n'en reste pas moins que le recrutement de nouveaux adeptes est difficile.

Pratiquer les sports et les exercices physiques est un plaisir, mais un plaisir qui demande un effort et de l'initiative. Il demande aussi

du temps et, pour beaucoup d'étudiants, c'est ce temps qui fait défaut. On a déjà beaucoup discuté de la surcharge des programmes, du surmenage qui en résulte, des nombreuses heures de présence qui sont requises des étudiants. Ce n'est pas le lieu de reprendre ici cette question, mais je dois bien constater à mon tour que, à défaut d'une réforme hardie qui coordonnerait les différents enseignements et limiterait le temps qui leur est consacré, nos élèves se trouveront de plus en plus astreints à des prestations trop lourdes pour leur laisser le loisir, non seulement de réfléchir et d'approfondir leurs études, mais simplement de se reposer et de se délasser. C'est un problème important qui engage à la fois leur formation intellectuelle et leur santé. Mon éminent collègue, M. le professeur Brull, a, dès 1946, à la suite des résultats des examens médicaux subis par les étudiants de première année, lancé un cri d'alarme à la tribune du Conseil Académique. Il y réclamait, pour les jeunes gens qui nous sont confiés, deux après-midi libres par semaine. Il ne semble pas que ce souhait puisse bientôt se réaliser.

Il est vrai que, officiellement, aucun cours ni laboratoire ne peuvent se placer le mercredi après-midi mais si quelques professeurs s'attachent à respecter cette disposition heureuse, pour beaucoup d'autres, par contre, elle reste lettre morte. Et je dois bien reconnaître que, dans la plupart des cas, les professeurs sont dans l'impossibilité d'agir autrement. Le grand nombre d'élèves et l'insuffisance des locaux universitaires font qu'il est souvent matériellement impossible d'organiser pour tous les étudiants les séances d'exercices pratiques prévues au programme sans placer certains de ces exercices le mercredi après-midi. Il est arrivé que des étudiants me demandaient d'intervenir, en ma qualité de Président du R. C. A. E., auprès de l'un ou l'autre collègue pour obtenir des aménagements d'horaire ou des permutations qui leur permettraient d'assister aux séances d'entraînement du Cercle. Je me plais à dire que j'ai trouvé chaque fois auprès de mes collègues la plus grande compréhension et que, le plus souvent, le cas se réglait à la satisfaction de tous.

Au reste, si le Royal Cercle Athlétique des Etudiants peut assurer la bonne marche de ses différentes sections, il le doit en grande partie à la sympathie qu'il rencontre chez la plupart des personnalités dont il sollicite le concours. C'est ainsi que la section de basket-ball, qui groupe environ soixante-quinze membres, et dont le terrain est aménagé au Val-Benoit, peut fonctionner régulièrement grâce à l'obligeance de M. le professeur Thyssen qui a bien voulu mettre des vestiaires à la disposition des joueurs. C'est ainsi aussi que les sections de gymnastique, pour lesquelles une salle bien équipée est indispensable, travaillent depuis plusieurs années dans les locaux de l'Athénée Royal où M. le Préfet des Etudes a bien voulu les recueillir.

Le R. C. A. E. trouve ses principales ressources d'une part dans les subsides que lui accorde M. le Recteur, d'autre part dans ceux

qui lui sont octroyés par le Ministère de la Santé publique. Fidèle à sa dénomination d'association sans but lucratif, il les utilise intégralement à la diffusion et au développement du sport universitaire. Cependant, il est généralement peu ou mal connu. C'est pourquoi je suis heureux que l'Association des Amis de l'Université m'ait donné l'occasion d'exposer ici en quoi consistent ses activités et, en même temps, de montrer les difficultés auxquelles se heurtent ceux qui croient faire œuvre utile en s'intéressant à cet aspect du problème de la santé et des loisirs des étudiants. La tâche du R. C. A. E. est difficile mais si on veut bien l'aider et considérer ses efforts avec sympathie, il pourra faire beaucoup mieux encore.

F. VANDERVAEL.

Le Sanatorium Universitaire de Belgique à Eupen

Pendant les derniers mois de la guerre, on a vu se développer, surtout parmi la jeunesse en âge de croissance, un amaigrissement progressif et une diminution de la résistance physique.

Comme causes principales de cette déficience on peut citer la longueur de la période de carence alimentaire et la difficulté de plus en plus grande d'y parer; l'accroissement de l'activité physique imposée par la désorganisation des moyens de transport et leur inconfort; enfin, la vie agitée de ces derniers mois avant et après la libération : fuite contre le travail obligatoire, bombardements et... fêtes de la victoire : facteurs de nervosité, d'insomnie, de fatigue.

C'est pourquoi on a assisté à la fin de la guerre — comme à son début après l'exode de 1940 — à une recrudescence de la tuberculose pulmonaire qui s'est manifestée particulièrement chez les jeunes.

Depuis lors, les difficultés économiques nées de la guerre, n'ont fait qu'augmenter. Elles atteignent durement les étudiants. Nombre de ceux-ci vivent dans des conditions de nutrition insuffisantes et sont parfois obligés de fournir un travail manuel pour subvenir aux frais de leurs études.

Leur santé en subit à nouveau les contre-coups.

Immédiatement après la libération de la Belgique, de nombreux universitaires ont pu aller se soigner à Leysin, grâce à un accord conclu entre le Gouvernement belge et le Don Suisse.

Cette solution ne pouvait être que provisoire.

De son côté, un groupe d'étudiants et d'étudiantes de l'Université de Bruxelles avait étudié la possibilité de créer en Belgique un sanatorium universitaire comme il en existait dans d'autres pays, notamment en Suisse, en France et en Hollande.

Le dynamisme de son comité arriva rapidement à intéresser les recteurs, le corps professoral et les organisations estudiantines des 4 Universités ainsi que les milieux gouvernementaux et le 17 avril 1947 le groupement « Sanatorium universitaire de Belgique » (S. U. B.) était constitué.

Ce groupement reconnu « établissement d'utilité publique » (*Moniteur Belge* du 6 septembre 1947), avait pour objet « d'acquérir,

d'équiper, de gérer un sanatorium ouvert à tous les étudiants atteints de tuberculose pulmonaire, inscrits dans une des universités ou dans un des établissements d'enseignement supérieur de Belgique, reconnus comme tels par la Fondation Universitaire. »

Le S. U. B. était né. Restait à le concrétiser.

Par un heureux concours de circonstances, le Sanatorium d'Eupen, appartenant à l'Association Nationale Belge de Défense contre la Tuberculose, fût au début de l'année 1947 libéré d'occupation militaire. Un accord intervint entre les deux organismes aux termes duquel le Sanatorium d'Eupen était mis à la disposition du S. U. B. pendant une certaine période, pour y hospitaliser les étudiants des hautes écoles de Belgique.

L'établissement d'Eupen se prêtait à une destination universitaire. Il est un des rares en Belgique qui ne comporte pas de dortoirs, mais seulement des chambres à un et à deux lits.

D'autre part, les locaux généraux étaient assez vastes pour permettre l'aménagement d'une bibliothèque et d'une salle de conférences. Enfin, ce qui ne gêne rien, il domine un site admirable vers la Fagne d'un côté, vers le pays de Herve de l'autre.

Les travaux de réparation et d'appropriation furent activement poussés : le sanatorium put recevoir ses premiers pensionnaires en octobre 1947. Son inauguration officielle eut lieu le 16 octobre 1948 en présence de la Reine Elisabeth et des personnalités gouvernementales, universitaires et médicales.

L'établissement comporte 100 lits, dont 10 — isolés dans un quartier spécial — sont réservés aux étudiantes. Il est pourvu d'un équipement médico-chirurgical et radiologique moderne; d'installations hôtelières complètes ainsi que d'une vaste buanderie avec chambre de désinfection, lingerie et salle de repassage.

Une chapelle permet l'exercice du culte catholique.

Une longue galerie couverte, en trois étages superposés, peut accueillir tous les pensionnaires pour la cure d'air.

Enfin, un parc — aux vastes pelouses et aux chemins capricieux — entoure le bâtiment, l'isole de la route et permet les promenades dosées.

Recrutement. — Le sanatorium universitaire est réservé en principe aux étudiants et étudiantes des hautes écoles de Belgique (1). Cependant, après avis du Conseil d'administration, des élèves d'autres écoles peuvent y être admis : conservatoires, écoles des Beaux-Arts, écoles de régence, instituts de commerce, instituts agricoles, etc.,

(1) Les hautes écoles de Belgique ont été définies par la Fondation Universitaire. Ce sont les quatre Universités; l'Ecole de Médecine Vétérinaire de l'Etat de Bruxelles; l'Ecole des Mines, Mons; l'Institut Agronomique de l'Etat, Gembloux; la Rijkslandbouwhogeschool, Gent; l'Université Coloniale d'Anvers; les Instituts Supérieurs de Commerce; l'Ecole Supérieure des Textiles, Verviers.

de même que des jeunes diplômés universitaires. Les étrangers — étudiant dans les écoles belges — sont reçus au même titre que les nationaux. L'admission des étudiants et assimilés est confiée aux membres du Conseil d'administration, c'est-à-dire, en fait aux services médicaux des quatre Universités. D'autre part, l'Association Nationale Belge contre la Tuberculose s'est réservé un certain nombre de lits destinés à des intellectuels ne dépendant pas du S. U. B. L'admission de ceux-ci est faite par les délégués de l'association ou par le médecin-inspecteur du sanatorium.

Le recrutement des malades n'est pas encore assuré d'une façon systématique. L'arrêté du Régent instituant l'examen médical obligatoire des étudiants — et qui a prouvé au cours de l'année académique 1948-1949 combien il était nécessaire — a été récemment cassé par le Conseil d'Etat pour vice de forme. C'est certainement un recul dans le domaine social. Espérons — avec le professeur René Clémens (*Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, 1949, n° 3) — que le problème sera repris et que des solutions plus mûres seront découvertes.

Les frais de séjour du malade sont en principe à charge du S. U. B. pour les $\frac{2}{3}$ et pour $\frac{1}{3}$ seulement à charge de l'étudiant lui-même. Depuis la nouvelle réglementation de la Sécurité Sociale qui permet aux étudiants, fils de mutuellistes, d'émerger au budget de maladie du F. N. A. M. I. jusqu'à l'âge de 25 ans, l'intervention de la mutuelle est demandée dans ces cas. En outre, certains organismes : Fonds spéciaux, Services Sociaux d'Universités, etc. se substituent parfois à l'étudiant désargenté pour payer la part qui lui incombe (par exemple à Liège le Fonds Malvoz).

L'Association Nationale Belge contre la Tuberculose, propriétaire de l'établissement, en assure la direction médicale et l'exploitation. Les médecins du sanatorium se tiennent en rapports étroits avec les professeurs des cliniques médicales des 4 Universités, membres du Conseil d'administration du S. U. B.

Un rapport médical leur est envoyé trimestriellement. Les traitements spéciaux sont discutés de commun accord.

Le médecin-directeur est aussi en contact suivi avec les services sociaux des Universités. Un secrétariat social existe du reste au sein du S. U. B. qui s'occupe de résoudre les multiples problèmes matériels, moraux et intellectuels pouvant se poser au malade pour son admission, pendant son séjour au sanatorium et surtout après sa sortie.

Organisation culturelle. — Le sanatorium universitaire est avant tout un sanatorium, c'est-à-dire que les malades y sont soumis à la discipline sanatoriale qui a fait ses preuves et qui doit être la même partout; les heures de repos, les récréations, les promenades sont dosées suivant l'état de santé de chacun. La différence est qu'on

tâche d'y entourer le malade d'une ambiance propice à l'entretien d'un tonus intellectuel et au maintien de la souplesse de l'esprit.

Le mode de recrutement — uniquement universitaire ou para-universitaire — est, ainsi que je l'ai dit plus haut, un des moyens d'atteindre ce but : les contacts entre élèves d'universités différentes, de facultés diverses peuvent être l'occasion d'échanges intellectuels riches en possibilités, de camaraderies et d'amitiés nouvelles. Il lui assure le caractère de jeunesse, d'insouciance et de gaieté qui est une source d'optimisme et par conséquent un facteur de guérison.

Une vaste bibliothèque, en grande partie alimentée par les étudiants et professeurs de nos universités, concourt aussi à cette réalisation. Conçue dans un sens très large, elle contient les œuvres les plus variées : depuis les romans et même les romans policiers jusqu'aux livres d'art, en passant par les ouvrages de littérature, d'histoire, de science, etc. Le service des principaux journaux français et flamands, ainsi que des abonnements à des périodiques variés alimentent la bibliothèque en « actualités ». Un nombre important de cours universitaires s'y trouvent également. Les livres et revues en langues étrangères n'y ont pas été oubliés.

Une discothèque — qui commence à se garnir grâce à de généreux donateurs — permet aux amateurs de musique l'audition des œuvres classiques et modernes, mais les disques de musique syncopée n'en sont pas exclus.

Des postes de T. S. F. relient le sanatorium à l'extérieur.

Les distractions sont plus nombreuses que dans les autres établissements et d'une qualité toute différente. Des professeurs des universités et des hautes écoles viennent toutes les semaines faire des causeries sur les sujets les plus variés. Le programme de ces causeries a été en quelque sorte établi par référendum et coordonné par un Conseil Culturel composé de professeurs et d'étudiants. Des artistes donnent des concerts et des séances commentées de musique ou interprètent des pièces de théâtre. Un cinéma permet la projection de films récréatifs et de documentaires variés. Des groupements d'étudiants viennent apporter une ambiance estudiantine sympathique qui commence par des friandises et se termine par des chansons.

Enfin, pour les plus valides, il y a l'étude, véritable cure de travail selon la méthode Rollier et adaptée aux travailleurs de l'esprit. Elle consiste pour certains en l'apprentissage d'une langue étrangère, pour d'autres en l'approfondissement des matières qui leur sont déjà familières. Quelques-uns, enfin, y préparent des examens. Sans doute, le sanatorium n'est pas une université, et dans la plupart des cas il serait impossible pour un malade et même un convalescent de travailler en vue d'un examen, une matière dont il n'aurait jamais entendu l'enseignement. Mais pour ceux qui ont presque parcouru le cycle des études et n'ont pu passer l'examen à cause de leur maladie, rien ne les empêche — dès qu'ils le peuvent — de reprendre leur

travail et d'essayer de ne pas perdre l'effort qu'ils ont consacré à l'étude de leurs cours.

Certains ont pu exécuter des travaux pratiques de dessin par exemple; un groupe de futurs médecins peut étudier à l'aise des coupes d'anatomie pathologique, qui leur ont été prêtées aimablement par un professeur. Ainsi, chacun peut poursuivre ses travaux dans la mesure de ses forces et peut en tous cas, sinon acquérir des connaissances immédiatement utilisables en vue d'un diplôme, du moins élargir sa culture générale, dont on dit qu'elle se perd de plus en plus. Les loisirs imposés par la maladie peuvent ainsi être l'occasion d'un enrichissement de l'esprit.

Bilan. — Pendant les 2 premières années de fonctionnement, le Sanatorium Universitaire d'Eupen a reçu plus de 200 pensionnaires, dont 112 étudiants d'Universités, 21 étudiants d'écoles non-universitaires et 27 diplômés depuis moins de 5 ans.

Les résultats médicaux immédiats sont satisfaisants. Un certain nombre de patients ont pu reprendre leur activité après une cure plus ou moins longue. Certains ont recommencé ou terminé leurs études. D'autres y ont renoncé et ont changé l'orientation de leur existence. Quelques-uns ont abandonné les études qu'ils avaient commencées pour se diriger vers une autre branche plus facile et surtout de débouchés plus certains : il ne faut pas perdre de vue que de plus en plus les administrations tant publiques que privées, subordonnent les engagements du personnel à un examen médical et en tenir compte pour donner des conseils pour la poursuite des études.

Quelques étudiants ont préparé des examens et les ont présentés : 7 en 1948, 11 en 1949. Sauf pour trois d'entre eux, ces examens ont été réussis et en partie très brillamment.

De nombreux professeurs ont fait un déplacement parfois assez considérable pour venir conférencier et discuter avec les étudiants. Le rapport de 1948 indique 44 causeries en français, 27 en flamand, 12 concerts, 3 séances théâtrales plus quelques séances récréatives.

En 1949 on atteindra 38 conférences françaises et 25 flamandes, 15 concerts, 14 séances théâtrales ou récréatives. Ces chiffres sont le reflet de l'élan enthousiaste avec lequel professeurs et étudiants ont répondu aux demandes du Conseil Culturel.

L'œuvre commencée sous ces heureux auspices doit poursuivre son but en améliorant constamment ses moyens.

Il est nécessaire avant tout que le dépistage atteigne tous les étudiants, d'abord pour eux-mêmes, parce que dans la tuberculose le résultat du traitement dépend avant tout de la précocité du diagnostic, mais aussi pour leurs camarades puisque la tuberculose est une maladie contagieuse, et contagieuse particulièrement pour la jeunesse.

Pour cela, l'examen médical doit redevenir obligatoire : l'expérience a montré en effet qu'il n'avait qu'un rendement réduit s'il ne l'était pas (20 à 50% des étudiants selon les facultés).

On a objecté qu'il porte atteinte aux droits de l'individu : « celui-ci possède le droit de s'instruire et on ne peut l'en déposséder ». (*Scalpel*, n° 1, 1^{er} janvier 1949).

On oublie que la maladie ne tient pas compte de ces subtilités et forcera bientôt l'étudiant à se soigner — peut-être trop tardivement. Le dépistage universitaire lui permettra au contraire de le faire à temps, en gardant le contact avec son école et ses professeurs, en entretenant ses facultés de penser et de travailler. Il pourra ainsi — au sortir de la cure — reprendre sans trop d'efforts, ses activités momentanément interrompues.

Tout reste à faire aussi pour l'Assurance-Maladie des étudiants : notre pays, qui est souvent à l'avant-garde dans les questions sociales, s'est laissé dépasser ici par ses voisins : l'Assurance-Maladie des étudiants existe en Suisse depuis des années et récemment elle est devenue obligatoire en Angleterre, en France et ailleurs.

Chez nous — d'après les constatations qui ont pu être faites au Sanatorium d'Eupen — à peine 40% des étudiants sont couverts par l'Assurance-Maladie. Or, ainsi que le faisait remarquer le rapport du Service Social du S. U. B., dans le cadre de notre législation sociale actuelle, la presque totalité de nos étudiants peut être affiliée à une mutualité comme assurés libres : d'une part l'étudiant bénéficie de l'affiliation familiale jusqu'à l'âge de 25 ans et d'autre part cette affiliation familiale à l'Assurance libre est peu coûteuse. Il serait heureux que les Universités attirent l'attention des étudiants sur ces possibilités et que de plus en plus les étudiants s'engagent dans cette voie. Leur intérêt personnel se conjugue ici avec leur devoir de solidarité sociale.

Un dépistage précoce, une cure suffisamment prolongée ne sont pas les seuls facteurs d'une guérison durable. Il importe aussi qu'après cette cure l'ancien malade ne se voit pas replongé dans les conditions d'existence qui ont été en partie responsables du fléchissement de sa santé. Il faudra qu'il puisse se procurer un logement bien aéré, tranquille et à proximité de moyens de communications faciles avec le quartier de l'école. Il veillera à s'alimenter d'une façon satisfaisante : surtout il devra prendre sur lui de se reposer un nombre d'heures suffisant et de conditionner constamment son effort à son état physique.

Enfin, l'examen médical périodique par un médecin phthisiologue sera indispensable.

Le Service Social Universitaire aura un grand rôle à jouer pendant cette période ; c'est à lui que sera confiée la tâche d'aider l'ancien malade et de l'empêcher de faire des faux pas.

Dans cet ordre d'idée, il existe dès maintenant les « Maisons d'Etudiants » où de substantiels repas sont servis à des prix modiques

et où des locaux sont mis à la disposition des étudiants pour leur distraction ou pour l'étude.

Les « Services Sociaux de logement » qui fonctionnent dans quelques universités, seront utiles pour donner tous renseignements sur les logements disponibles.

Une formule idéale a été trouvée en France par Donady et appliquée à Paris et Grenoble notamment. Il a été créé des maisons de Post-cure qui accueillent les étudiants à leur sortie du sanatorium : Elles leur permettent de continuer leurs études tout en restant sous la surveillance de médecin et soumis à une discipline médicale, comparable à celle du sanatorium, mais assouplie suivant les nécessités universitaires. Cette solution est sûrement possible dans nos villes universitaires : une pension de famille d'une vingtaine de lits doit être viable économiquement. Les deux grands obstacles à sa réalisation seraient d'abord la difficulté de trouver l'autorité morale qui aurait la charge de la discipline de la maison ; et surtout la fausse honte d'habiter une maison pour malades. On pourra peut-être songer — en construisant les cités universitaires de l'avenir — à y réserver un quartier à cette destination.

Enfin, pour que la cure elle-même ne soit pas qu'une parenthèse ouverte dans la vie normale, mais apporte au contraire à l'étudiant un enrichissement intellectuel — et tel est le but principal de la réalisation « Universitaire » d'un sanatorium — il ne suffit pas que les professeurs travaillent en de lointains comités à assurer l'alimentation « culturelle » de la maison. Il ne suffit pas qu'ils y viennent donner leur causerie, répondent aux questions posées et s'en retournent à leurs soucis. Il est souhaitable qu'ils aient des contacts plus profonds et plus personnels, des conversations avec chacun et en particulier avec les étudiants qui s'intéressent aux branches qu'ils enseignent. Il est utile qu'ils s'instituent leurs conseillers intellectuels afin que les étudiants malades aient le sentiment de ne pas être abandonnés par leur faculté, mais au contraire se sentent guidés dans leurs méthodes de travail et orientés dans leurs études et leur avenir.

C'est peut-être imposer aux maîtres un gros effort physique et moral. Ils ont déjà tant fait pour leurs élèves frappés par la maladie qu'il ne paraît pas téméraire de leur demander ces sacrifices supplémentaires. Et puis l'enjeu en vaut la peine. Comme l'a dit Duhamel : « A l'heure du péril, à l'heure du naufrage, de vieilles traditions humaines veulent que l'on sauve d'abord les enfants parce qu'ils représentent une grande somme d'espoir et d'inconnu, parce qu'ils ont encore tout à nous révéler d'eux-mêmes. Pareillement... il faut sauver cette jeunesse intellectuelle, la future richesse du monde. »

Décembre 1949

D^r HENRY.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

La Vie de notre Association

La mort du Professeur Verdeyen

En la personne du Professeur Verdeyen, décédé le 9 octobre 1949, notre Association a perdu un membre assidu de son Conseil d'Administration. On lira dans le présent bulletin l'hommage que lui rend M. A. L. Corin, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres.

Notre Association comme l'Université elle-même, a pu constamment compter sur le dévouement et sur les conseils de M. Verdeyen. Les « Amis de l'Université » expriment à sa femme et à ses enfants tous les regrets qu'ils éprouvent avec eux de sa disparition.

Mouvement des membres

Le nombre des membres de notre Association est en hausse légère sur celui de l'an dernier : 921 membres sont cette année en règle de cotisation, contre 891 en 1948.

98 anciens membres n'ont pas renouvelé leur cotisation. Par contre 128 nouveaux membres se sont inscrits pour la première fois en 1949.

Ces effectifs restent minimes si l'on considère le nombre de diplômés sortis de notre Université (342 en 1949), et parmi eux le nombre croissant de ceux qui s'intéressent aux problèmes que nous étudions, et à la vie universitaire en général.

Membres protecteurs

Nous avons reçu les inscriptions suivantes de membres protecteurs pour 1949 :

M. E. Van Zuylen.....	fr.	1000
M. R. Cottin	»	500
M. F. Closset	»	1000
Fabrique Nationale de Herstal	»	1000
M. H. Buttgenbach	»	1000
Maison Desoer	»	1000
M. G. Thone	»	1000
Policlinique du professeur Brull	»	1000
Grand Bazar de la Place St-Lambert	»	1000

A. I. Ig.	fr. 1000
Charbonnage du Bonnier	» 1000
Pelzer et fils	» 1000
S. A. John Cockerill	» 1000
Charbonnage Espérance et Bonne Fortune ...	» 1000
M. A. Feron	» 1000
M. J. Stieners	» 1000
Etablissements Dohmen et Habets	» 1000
Etablissement Beaupain	» 500
M. F. Van de Berg	» 1000
S. A. Ougrée-Marihaye	» 1000
Charbonnage de Wérister	» 1000
Assurances Liégeoises	» 500
S. A. des Usines à Cuivre et à Zinc de Liège	» 500
Société belge de l'Azote	» 1000
Imprimerie Vaillant-Carmagne	» 2000
M. J. Merlot	» 1000
M. L. Lepage	» 1000
M. A. Dewandre	» 2000
S. A. Espérance-Longdoz	» 1000
Usines Balteau	» 1000
Banque de la Société Générale de Belgique	» 1000
MM. Van Zuylem frères	» 1000
M. P. Demart	» 1000
Société Métallurgique de Prayon-Trooz....	» 1000
Etablissement Pieux Frankignoul	» 1000
M. N. Dessard	» 1000
M. Graindorge F. C.	» 1000
Etablissement Graindorge	» 1000
M. E. Lobet	» 1100
M. Griparis Hiraclès	» 1000
M. A. Fassin	» 500
M. A. Nyssen	» 1000

Nous exprimons à ces membres généreux, nos plus vifs remerciements.

Appui des pouvoirs publics

Nous remercions aussi de leur versement et de l'intérêt qu'elles portent à notre Association, les Administrations provinciales et communales suivantes :

Province de Liège	fr. 1000
Province de Limbourg	» 1000
Province du Luxembourg.....	» 1000
Province de Namur	» 1000

Administrations Communales de :

Ampsin.....	fr.	100
Aubel	»	1000
Battice	»	100
Beaufays	»	50
Ben-Ahin	»	100
Bergilers	»	100
Bressoux	»	100
Chaufontaine	»	1000
Comblain-au-Pont	»	100
Crombach-St-Vith	»	1000
Dison	»	100
Dolembreux	»	100
Engis	»	100
Ensival	»	1000
Eynatten	»	100
Flémalle-Haute.....	»	100
Grâce-Berleur Montegnée	»	250
Hannut	»	100
Hergenrath	»	100
Heusy	»	200
Hollogne-aux-Pierres	»	100
Huy	»	500
Jupille	»	100
Les-Avins	»	100
Olne	»	100
Polleur	»	100
Ramet-Ivoz.....	»	100
Remersdael	»	100
Robertville	»	1000
Rocherath	»	500
Rocour	»	100
Saint-Nicolas-Liège	»	250
Seilles	»	100
Seraing	»	1000
Spa.....	»	100
Sprimont.....	»	250
Stavelot	»	500
Stoumont	»	100
Theux	»	200
Thommen	»	1000
Trembleur	»	200
Verviers	»	1000
Wandre	»	1000
Waremme	»	100
Welkenraedt	»	100

Inauguration du Mémorial universitaire aux morts de la guerre

A l'issue de la cérémonie d'inauguration du Mémorial aux étudiants et anciens étudiants de l'Université morts pour la Patrie, le Comité organisateur a fait distribuer aux familles un exemplaire de la brochure : *L'Université de Liège pendant la guerre*, éditée par les Amis de l'Université.

Notre Association tenait à participer ainsi à l'hommage rendu à nos morts en apportant à leurs familles ce témoignage de sympathie.

L'Association congolaise des anciens étudiants de l'Université de Liège

Nous avons eu la joie de recevoir en ce début de décembre, une lettre de M. G. Derriks, président de l'Association congolaise des anciens étudiants de l'Université de Liège, à Elisabethville. M. Derriks fait part de l'attachement profond des anciens de Liège à leur chère Alma Mater et à notre Association, ainsi que de leur désir de rester en contact avec nous. Il nous communique en outre, le compte rendu de l'assemblée annuelle statutaire de l'Association congolaise, tenue à Elisabethville.

Nous nous faisons un plaisir d'insérer dans ce bulletin les passages essentiels de ce compte rendu; nous espérons de cette façon répondre au désir, tant des « anciens » établis au Congo, que de ceux restés au pays, de resserrer les liens qui les unissent, et d'établir des échanges plus nombreux de communications sur la vie propre des deux Associations et de leurs membres.

Après la lecture du procès-verbal de la précédente assemblée de 1948, le trésorier déposa ses comptes. Parmi les dépenses, nous relevons le versement d'une somme de 5000 francs au Fonds Malvoz en janvier, et celui de 1500 francs à notre Association représentant le prix de 30 abonnements à notre Bulletin, versement que nous avons signalé dans une précédente chronique.

Le nombre des membres cotisants, pour Elisabethville et Kipushi, en 1949, s'élève à 33.

Le président donne ensuite lecture du rapport d'activité de l'Association pendant le présent exercice :

« Dans son rapport de fin d'exercice en mai 1948, le secrétaire du Comité précédent déplorait l'indifférence envers l'Association de beaucoup trop d'anciens de Liège.

Je dois bien constater qu'à cet égard la situation ne s'est pas améliorée ! Si la grande majorité des anciens résidant à Elisabethville et à Kipushi s'est fait connaître, inscrire et est en règle de cotisations, il faut reconnaître que les camarades dispersés à l'intérieur ou dans les autres régions de la Colonie nous ont laissé tomber. Peut-être faut-il chercher la cause de cette abstention regrettable dans la disparition du Bulletin que nous publions jadis; privés de contact avec nous, et sachant, d'autre part, qu'avec la guerre, le but humanitaire de l'Association avait pris fin, nos camarades isolés se

sont désintéressés d'une Association dont ils n'aperçoivent probablement plus l'utilité, dont ils ne connaissent pas les buts et le programme, et qui ne se manifeste matériellement à eux que pour leur demander une cotisation.

Toutefois, deux centres ont constitué une section locale : Jadotville et Costermansville; mais après nous avoir fait part de leur naissance, ces Sections ne nous ont guère donné signe de vie. Je signale aussi la disparition de la Section de Léo, jadis très vivante et active.

Le Comité s'est occupé de renouer les liens entre nous et les membres dispersés; nous nous sommes adressés à quelques membres connus résidant dans les autres provinces, en les priant de nous donner les adresses des camarades de leur région et si possible de les regrouper. Cette initiative est toutefois trop récente pour avoir pu porter tous ses fruits.

Une circonstance nouvelle pourra aussi, nous l'espérons, inciter les isolés à se joindre à nous : conformément aux décisions de l'Assemblée Générale de 1948, nous avons abonné chacun de nos membres en règle de cotisation au *Bulletin des Amis de l'Université de Liège*. Une première livraison nous est parvenue. Cet opuscule servira de trait d'union entre nous et pourra contribuer à rallier les indifférents.

Il a d'ailleurs été envisagé de rédiger à la fin de l'année un Annuaire de notre Association ».

Le président signale ensuite les réunions importantes de l'année qui ont fait l'objet d'un communiqué antérieur au Bulletin (voir notre numéro 1-2 de janvier-juin 1949). Il y ajoute l'apéritif qui réunit les « Liégeois » à l'occasion du passage à Elisabethville de 2 étudiants, MM. Andri, docteur en droit, et Oris, étudiant en géologie.

Après la lecture de ce rapport, l'assemblée, par applaudissements unanimes, nomme membres d'honneur de l'Association, les camarades V. Devaux, président fondateur, L. Bours, ancien vice-président, et V. Daco, ancien président. Elle passe ensuite à l'élection du nouveau Comité. Le camarade G. Derriks est nommé président à l'unanimité; les camarades Cassart et Jacquemotte respectivement premier et second vice-présidents; les camarades Stiévenart, Van Kerckom et Richir, commissaires; et le camarade Jean Sohier est confirmé dans ses fonctions de trésorier-secrétaire.

Au moment où le président va lever la séance, le docteur Cassart évoque le souvenir du président Derriks, animateur des réunions d'antan, qui fut le premier, il y a 25 ans de cela, à créer ces liens d'amitié entre les anciens de notre chère Alma Mater, résidant au Katanga.

Après quelques autres interventions, l'assemblée se rend dans un grand enthousiasme dans la salle où un lunch abondant et musical réjouit tous les cœurs.

La Vie universitaire à Liège

L'Université

In memoriam René Verdeyen

Nous étions trois... Trois hommes différents d'humeur et d'esprit, mais qu'unissait un même souci constant du bien de nos étudiants et de l'intérêt de notre « section » germanique. Trois amis intimes, de même âge à peu près, cheminant côte à côte, et pourtant poussés par d'autres motifs. Ne faut-il pas des antithèses pour garder l'amitié en haleine ?

Qui dira la mélancolie du dernier, de celui que les autres laissent derrière eux, esseulé et dans l'attente continuelle de l'appel qui l'invitera à les suivre ? Esseulé, en dépit de l'affection attentive des plus jeunes, en raison même, peut-être, de leur sollicitude. Car, comme la piété filiale, la vénération affectueuse recule devant l'abandon, la familiarité sans réserve, devant ce qui fait la qualité ineffable de l'intimité absolue.

De l'un j'avais été un condisciple plus jeune ; l'autre avait été un des mes premiers maîtres.

C'était à l'Athénée royal de Gand, en deuxième gréco-latine, dans cette classe qui comprenait des Henri-Edouard Pirenne, des Tijtgat, des Albéric Rolin et tant d'autres élèves de valeur, et qu'animaient des maîtres comme Maurice Basse, Hombert, Joseph Wasteels,... et, pour un temps, René Verdeyen.

J'avais quelque quinze ans lorsque René Verdeyen y vint « faire » son premier intérim, il y a quarante-cinq ans ; il en avait vingt et un.

La « bonne femme » le précédant, le proclamait un jeune érudit, brillant, destiné au plus bel avenir. Son activité au « 't Zal wel gaan » aurait pu provoquer l'opposition des « Fransquillons » parmi nous ; mais l'idéalisme juvénile qui caractérisait ce groupement étudiantin n'était pas, au fond, pour déplaire à ceux-là même.

La première leçon de R. Verdeyen, et celles qui suivirent, furent pour nous un éblouissement, comme un feu d'artifice. Celui qu'il remplaçait s'était fait un nom comme « sarcleur de chardons » dans le jardin de la langue flamande, et son enseignement avait la monotonie de ce labeur qui courbe l'échine vers la glèbe. Verdeyen, lui, nous emmenait vagabonder parmi les parterres de la littérature de son peuple et nous faisait admirer ses fleurs chatoyantes ; il le faisait avec tout l'enthousiasme de ses vingt et un ans, et quand l'occasion s'en présentait, il n'hésitait pas à faire des excursions au dehors, des digressions de toute nature, où sa fougue, son aimable fantaisie et sa faconde s'en donnaient à cœur joie.

Je l'ai revu quinze ans plus tard; il venait d'être nommé à la chaire de néerlandais délaissée par F. Van Veerdeghem, quand je fus appelé à remplacer mon maître, H. Bischoff. Dans son comportement général, il ne me parut rien avoir perdu de cette juvénilité frétilante qui, jadis, nous avait émerveillés dès l'abord et gagné d'emblée nos cœurs d'adolescents. C'était la même spontanéité primesautière, la même capacité à s'enthousiasmer et à admirer, le même don d'improvisation, la même facilité d'expression, affinée depuis par une maîtrise plus parfaite encore de sa langue maternelle. Ce don de jeunesse ne l'a-t-il pas conservé intact jusqu'à la fin de sa vie ?

Mais, dans l'entretemps, Verdeyen s'était affirmé comme savant et comme administrateur. Alliance étonnante. Pendant la guerre mondiale, il avait dirigé, en second, les camps de réfugiés belges à Hontenisse et à Uden (1). Mais il avait aussi écrit de nombreux articles, littéraires et autres, et publié avec son ami Endepols, de Maestricht, cette édition exemplaire de la « Vision de Tondale » et du « Purgatoire de saint Patrice » : édition originale par la présentation parallèle de quatre versions différentes du même texte, édition d'une acribie minutieuse, et qui était doublée d'une suggestive esquisse d'histoire littéraire, où l'on avait osé s'attaquer à un sujet dont l'ampleur dépassait de loin les frontières de la littérature flamande.

Une douzaine d'années après, j'ai rejoint Verdeyen à la « Société de Langue et de Littérature wallonnes ». Là, sa compétence dans les dialectes limitrophes, et sa familiarité avec les patois flamands notamment, lui ont permis non seulement d'élucider des étymologies obscures, mais aussi de jeter un jour nouveau sur des phénomènes phonétiques de portée plus générale.

Je l'ai vu à l'œuvre comme chercheur, parfois de tout près; j'ai pu saisir sur le vif la manière scrupuleuse dont il conduisait ses travaux, toujours insatisfait tant qu'il n'avait pas trouvé une solution qui tint. Bientôt ses prédilections devaient aller à la lexicologie, où il a vraiment fait œuvre de pionnier; on est d'accord pour considérer comme fondamentales ses publications dans ce domaine (2).

Verdeyen ne s'est pas contenté d'être l'animateur auquel l'enseignement du néerlandais à l'Université de Liège doit son épanouissement, et l'ambassadeur des lettres flamandes en Wallonie. Il convient de rappeler avec une particulière insistance les services qu'il a rendus à notre « section » germanique, et, par là, à l'Université tout entière. Toujours il a témoigné de l'intérêt le plus vif et le plus infatigable pour *tous* les besoins de notre section. Il a pris sur lui la charge ingrate de son administration générale, tâche à laquelle l'avaient préparé son activité comme directeur du travail et adjoint au Commissaire du Gouvernement dans les camps de réfugiés, et son passage au Ministère de l'Instruction publique. Toujours sur la brèche lorsqu'il s'agissait de défendre nos droits et nos revendications légitimes, sa sollicitude allait jusqu'aux détails de l'aménagement des locaux et du mobilier des auditoires et des séminaires. Menue besogne ? Vitale

(1) Voy. son ouvrage « *België in Nederland* ».

(2) Voy. ses ouvrages « *Colloquia et Dictionarium septem Linguarum* », « *Petrus Dapidus en Antonius Schorus* », « *Naembouck van 1652* ».

pour le travail des étudiants. Et qu'il n'eût pas réussi à la mener entièrement à bonne fin, le chagrinait encore à la veille de sa mort. La faute n'en était pas à lui.

Dirai-je encore l'homme de cœur qu'il était, son urbanité, le tact discret avec lequel il a su défendre la culture flamande dans notre milieu wallon, son obligeance,... : toutes ces qualités humaines, qui, par-delà le respect qu'on accorde au savant, au professeur, à l'académicien, nous émeuvent et forcent notre affection ?

Comment en finir ? Il était mon ami.

A. L. Corin.

Nomination du secrétaire académique

M. Marcel Guillemin, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences appliquées, a été nommé secrétaire académique de l'Université pour l'année 1949-1950.

L'examen médical en première année

Il n'est pas sans intérêt de connaître les résultats de l'appel adressé aux étudiants inscrits en première année pour les inviter à s'inscrire à l'examen médical pratiqué par les services universitaires, à l'intervention du Fonds Malvoz et de la Clinique médicale de l'Hôpital de Bavière.

Cet examen a pour but le dépistage de la tuberculose.

Le Service social universitaire a envoyé à chacun de ces étudiants, au début de la présente année académique, une carte avec volet timbré pour la réponse. Ils avaient à répondre par « oui » ou par « non » à la question : « Désirez-vous vous inscrire à cet examen médical ? ».

Les réponses se répartissent de la manière suivante au 7 décembre 1949 :

Facultés Ecoles ou Instituts	Oui		Non		Sans réponse		Total nombre
	nom- bre	%	nom- bre	%	nom- bre	%	
Philosophie et Lettres ..	34	46,6	28	38,3	11	15,1	73
Art et Archéologie	3	50,0	2	33,4	1	16,6	6
Sciences pédagogiques ..	2	25,0	3	37,5	3	37,5	8
Droit.....	69	42,1	38	23,2	57	34,7	164
Sciences commerciales..	18	40,9	11	25,0	15	34,1	44
Sciences (sauf la 1 ^{re} candi- dature-ingénieur)	210	55,7	80	21,2	87	23,1	377
Education physique ..	12	44,4	8	29,6	7	26,0	27
1 ^{re} candidature-ingénieur ..	77	49,0	41	26,1	39	24,9	157
Divers.....	6	25,0	6	25,0	12	50,0	24
Total	431	48,9	217	24,7	232	26,4	880

Ainsi les candidatures se classent de la manière suivante au point de vue de la proportion des « oui » : 1^o première candidature en sciences : 55% ; 2^o première candidature-ingénieur : 49% ; 3^o première candidature préparatoire à la philosophie et lettres : 46% ; 4^o première candidature préparatoire au droit : 42% ; 5^o première candidature en sciences commerciales : 41%.

Sur les 431 étudiants qui ont accepté de subir l'examen médical de dépistage, il en est 262 qui ont été convoqués à la Policlinique médicale (Prof. Dr. Brill) et 169 à l'Institut d'hygiène (Prof. Dr. Van Beneden).

L'inscription au rôle des étudiants, dans le cas d'échecs répétés

Nous avons antérieurement rapporté (*Bulletin des Amis de l'Université*, 1948, n^o 4, pp. 38 et 39) qu'un arrêté du 30 août 1948 avait remplacé par un nouveau texte l'article 28 de l'arrêté royal du 9 décembre 1849, organique de l'enseignement supérieur aux frais de l'Etat, tel qu'il avait été modifié par les arrêtés des 7 mars 1945 et 17 décembre 1946; cet arrêté, outre qu'il permettait d'imposer aux étudiants un examen médical, stipulait en son article 2 : « Nul ne peut s'inscrire à une épreuve pour laquelle il a subi précédemment 4 échecs, quel que soit le jury devant lequel cette épreuve a été présentée ».

On le sait, l'arrêté du 30 août 1948 a été annulé par un arrêt du Conseil d'Etat du 20 mai 1949. Il en résulte que la réglementation de l'article 28 de l'arrêté royal du 9 décembre 1849, modifié par les arrêtés des 7 mars 1945 et 17 décembre 1946, reprend vigueur. Il stipule que : « ... (Le Recteur) ne peut... recevoir l'inscription des étudiants qui ont subi 3 échecs pour une même épreuve, quel que soit le jury devant lequel cette épreuve a été présentée ».

L'Extension Universitaire liégeoise

Le Comité d'organisation des Conférences et Cours Publics de l'Extension Universitaire, a le regret de devoir informer ses fidèles auditeurs qu'en raison de circonstances matérielles indépendantes de sa volonté, il a dû interrompre momentanément son activité.

Il a pris cette attitude, car il craint, par une organisation imparfaite, de décevoir le public qui répond avec tant d'empressement à ses appels. Mais, en revanche, il est heureux d'annoncer, dès maintenant, que les circonstances actuelles qui entravent son activité sont toute temporaires, et que tous les efforts seront mis en œuvre pour une reprise prochaine des conférences de l'Extension Universitaire.

Cette reprise sera annoncée en temps voulu par les voies habituelles.

Bourses d'études coloniales

Les arrêtés du Régent du 15 février et du 10 novembre 1949 permettent au Ministre des Colonies d'accorder, dans certaines conditions qu'ils

déterminent, des prêts d'études, aux étudiants de l'Institut de médecine tropicale Prince Léopold à Anvers, et à ceux de l'Ecole coloniale annexée au Ministère des Colonies.

Le montant maximum des prêts est de vingt mille francs.

Bourses d'études à l'Université de Cambridge

Le British Council annonce l'existence de deux fellowships pour femmes au Newnham College à Cambridge : le « Sarah Smithson Fellowship » (250 Livres par an) pour des étudiantes en philosophie (y compris la philosophie classique), en psychologie et sciences morales; et le « Wheldale-Onslow Memorial Fellowship » (300 Livres par an) pour des étudiantes en biologie (biochimie végétale de préférence).

Les demandes doivent être introduites avant le 1^{er} mai 1950; elles doivent être accompagnées d'une dissertation ou d'autres écrits attestant les capacités de la candidate à poursuivre des études indépendantes.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au rectorat.

Création d'une « Chorale Universitaire »

C'est presque un lieu commun de rappeler l'intérêt constant du peuple de Liège à l'égard de la musique : les grands noms du passé, la renommée de l'Ecole liégeoise, la pléiade de sociétés de musique, de chorales, de cercles d'amateurs, et enfin d'auditeurs assidus et enthousiastes, en sont de suffisants témoignages. Parmi la population estudiantine, on retrouve le même intérêt; on est frappé du nombre d'étudiants qui suivent régulièrement les concerts et les récitals, du succès complet que remportent les séances musicales organisées à leur intention.

Combien d'entre eux ne souhaitent pas substituer, de temps à autre, à leur rôle d'auditeur, celui plus actif d'exécutant? Si une technique instrumentale est difficile et laborieuse à acquérir, si les efforts dans ce domaine — qui ne peut devenir pour eux une préoccupation de premier plan — sont souvent décevants, il est cependant une autre possibilité, celle de l'art choral. Les connaissances musicales ne doivent guère être étendues — il suffit de connaître un peu de solfège (et ce n'est même pas indispensable) — et les résultats atteints peuvent satisfaire ce besoin plus ou moins impérieux de réalisation artistique correcte que chacun possède au fond de lui-même. Beaucoup de chorales universitaires étrangères : américaines, suédoises, françaises, arrivent à rivaliser avec les meilleures sociétés professionnelles.

Nous avons ainsi pensé que la création d'une chorale de l'Université était susceptible de rallier bien des suffrages. Effectivement, en sept semaines, le nombre d'inscrits dépasse 80.

Mais pour vivre, pour conserver ce bel élan du début, il fallait un chef, très musicien, sachant comprendre et alimenter des enthousiasmes de vingt ans, sachant enfin allier subitement l'autorité, la bonne humeur et la cama-

raderie. Ce chef, dont on réclamait tant, nous avons eu le grand privilège de le trouver en M. Frédéric Anspach, professeur au Conservatoire, si justement apprécié pour ses rares qualités à la fois artistiques et intellectuelles. M. Anspach sait discipliner les bonnes volontés, concrétiser et élargir les aspirations de notre nouveau groupement; et, par-dessus tout, il aime les jeunes. Les deux heures que durent chacune de nos répétitions, si joyeuses et si pleines, paraissent à tous bien courtes!

De nombreuses marques de bienveillance et d'intérêt nous sont déjà parvenues. L'Administration de l'Université met à notre disposition l'auditoire de Zoologie (quai Van Beneden), le lundi et le vendredi de 19 h. 30 à 21 h. 30. Le rôle ingrat d'accompagnateur est tenu de façon parfaite par un jeune élève du Conservatoire, M. Résimont. De généreux particuliers et le Service Social Universitaire ont accepté déjà de nous soutenir financièrement.

La première œuvre mise à l'étude, suivant les conseils de M. Anspach, est « le Messie » de Haendel, œuvre à la fois fort belle et relativement facile pour des oreilles et des larynx aussi peu exercés. De plus, ce choix présente l'avantage de ménager la possibilité d'une exécution publique dès cette année. M. Fernand Quinet, directeur du Conservatoire, se propose en effet de faire entendre « le Messie » aux environs de Pâques. Ceci nous permettrait d'affronter pour la première fois le public, avec le soutien solide de chœurs exercés depuis longtemps.

Mais nos ambitions vont bien plus loin! Et déjà on discute fermement l'étude d'autres œuvres, la constitution dès à présent d'un répertoire qui nous sera propre: chansons françaises de la Renaissance, Palestrina, Monteverdi, Beethoven, Poulenc, etc. Il ne manquera pas d'occasions d'exécutions publiques: concerts aux « Jeunesses musicales », au Sanatorium d'Eupen, aux Concerts de Midi; participations à certaines cérémonies académiques...

Si nos réalisations ne peuvent être que modestes au début, nos espoirs le sont beaucoup moins, et nous ne nous refusons certes pas la joie de grands projets d'avenir. D'ailleurs, dès maintenant, il est un résultat pleinement acquis, et qui est peut-être humainement le plus important: celui d'avoir noué des liens d'équipe, dans la joie et l'enthousiasme des communes ferveurs.

M. Dubuisson,
professeur à la Faculté des Sciences.

La Maison des Etudiants

Au cours de l'année 1948-49, la « Maison des Etudiants » a servi 70.067 repas, dont 5918 ont été facturés au service social au prix de 15 fr. Le prix de revient étant de 16,67 fr., la « Maison des Etudiants » a ainsi contribué pour une somme de 9883 fr. à l'œuvre des repas gratuits du service social.

Grâce à l'obligeance de l'Administration de l'Université une succursale du restaurant a été installée au Val-Benoît en faveur des étudiants de la Faculté des Sciences et de celle des Sciences appliquées.

Cercle des Bourses

Il est inutile de rappeler aux Amis de l'Université ce qu'est le « Cercle des Bourses ». Tous, ils savent que notre cercle entièrement dirigé par des étudiants, vient en aide chaque année à de nombreux camarades en difficulté, sans distinction d'ordre politique, philosophique ou religieux.

Nous avons pensé qu'il serait intéressant de préciser brièvement à nos « amis » les résultats de notre activité durant l'année 1948-1949 et de nos projets d'avenir.

La plupart d'entre vous auront sans doute entendu dire la réussite du bal que nous avons organisé le 22 janvier 1949 à Chaudfontaine, renouant ainsi avec une de nos meilleures traditions d'avant guerre. C'est une occasion pour les anciens de se revoir dans une ambiance universitaire et pour tous de nous prouver leur sympathie. Cette année encore, le 21 janvier 1950, à Chaudfontaine, nous espérons avoir le plaisir de les accueillir à notre bal annuel et nous sommes persuadés que tous, anciens et sympathisants, voudront répondre à notre appel.

Dans l'année académique qui vient de s'écouler, une partie de la recette de la projection du film des « Olympiades » au cinéma Normandie, nous a été abandonnée.

De même grâce à la bienveillance de M. le professeur Hubeaux, le théâtre universitaire a joué au profit du cercle une pièce d'Elmer Rice « La machine à calculer ».

Nous avons eu la bonne fortune de bénéficier également de la recette faite par la Maison des médecins lors de son bridge annuel. Nous en remercions vivement son président le docteur Leclercq.

La Fondation universitaire nous a elle aussi apporté son généreux concours en mettant à notre disposition des fonds importants. Quant à nos camarades étudiants, une carte d'entraide leur a été présentée, dont le montant est de 20 francs. Ils ont répondu en grand nombre à notre appel.

Telles sont les activités qui nous ont permis de distribuer une vingtaine de bourses d'un montant d'environ 5000 francs. Ce chiffre est bien faible cependant par rapport au nombre toujours croissant des demandes qui nous sont adressées. Les difficultés des boursiers et leur nombre augmentent de jour en jour.

Cette année encore nous organisons notre bal à Chaudfontaine, et la collecte parmi les étudiants a commencé. Nous allons de plus faire paraître la brochure du cercle qui sera bientôt distribuée aux étudiants. Nous avons encore d'autres projets pour 1950.

Il est inutile de vous rappeler qu'à l'heure actuelle, pour être efficace une bourse doit représenter une somme considérable. Aussi pour pouvoir aider le plus de camarades possible, devons-nous compter sur le généreux concours de tous et nous y faisons appel (C. C. P. du Cercle des Bourses de l'Université de Liège n° 29.80.12).

Voici les résultats financiers de notre exercice 1948-1949 :

Bilan de l'exercice 1948-1949

Actif

Chèques Postaux	6.936,04
Caisse	54.382,80
Portefeuille	139.208,35
Banque	42.325,52
Bloqué	2.791,00
	<hr/>
	245.643,71

Passif

Capital	213.107,16
Profits et pertes	32.536,55
	<hr/>
	245.643,71

Compte des pertes et profits

Actif

Impôt sur le capital, frais généraux, droit de succession	12.264,00
Boursiers	86.016,60
Frais bal	73.196,85
Solde à capital	32.536,55
	<hr/>
	204.014,00

Passif

Intérêts	3.078,80
Recettes et dépenses	48.915,20
Fondation	20.775,00
Bal	131.245,00
	<hr/>
	204.014,00

Le Comité.

U. N. A. C. Appel des Nations-Unies en faveur de l'Enfance

L'U. N. A. C., on le sait, s'est donné pour but, d'apporter aux enfants malheureux des pays les plus éprouvés le minimum de nourriture qui les sauvegarde, et si possible, le bien-être qui éveille leur conscience au sentiment de la dignité humaine.

Tout au long de ces dernières années, nous avons vu cet organisme à l'œuvre, rassemblant en dépit des difficultés que l'on devine, les fonds nécessaires à son action humanitaire.

Mais la tâche est immense; en dépit des efforts persévérants déployés jusqu'à présent, le nombre des enfants sans abri et sans pain reste considérable.

L'Université, qui antérieurement déjà et dans la mesure de ses moyens, a soutenu l'action de l'U. N. A. C., croit de son devoir de se faire l'écho du nouvel appel adressé par les Nations Unies en faveur de l'enfance.

Elle invite les étudiants et anciens étudiants à réfléchir à ce douloureux problème et à laisser parler leur cœur, de telle sorte que ne soient pas déçues en 1950 les populations entières d'enfants qui ont été soutenues antérieurement, mais qu'elles continuent à recevoir l'aide qui leur est nécessaire.

Pour mémoire et afin de montrer l'ampleur de son action, rappelons que le bilan du Comité belge s'établissait comme suit au 31 décembre 1948. Le montant des recettes brutes s'élevait à 12.831.681,50 fr. Les frais généraux d'administration atteignaient 277.313 fr. (2% des recettes seulement) auxquels il faut ajouter 836.005,80 fr. représentant les frais de propagande. Le solde net, soit 11.718.362,53 fr. a été réparti entre le Fonds International de Secours à l'Enfance, l'U. N. E. S. C. O., les œuvres belges s'occupant de secourir des enfants étrangers.

L'effort belge d'aide à l'Enfance, a, on le voit été considérable. Si l'on songe cependant qu'en Nouvelle-Zélande qui compte 1.600.000 habitants, la recette s'est élevée sensiblement à 54 millions de francs belges, on mesure l'effort que nous pouvons et devons encore faire.

L'adresse du Comité national belge de l'U. N. A. C. est rue du Congrès, 57, à Bruxelles (C. C. P. n° 477,50).

Les Facultés

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Les trente ans de professorat de M. A. L. Corin

Ce fut une manifestation de reconnaissance et d'admiration, mais plus encore, une grande fête de famille à laquelle voulurent assister de nombreux collègues, étudiants et anciens étudiants, venus pour rendre hommage à leur Maître et pour lui témoigner leur respectueuse affection. Manifestation simple et intime, la seule dont pût s'accommoder la modestie du jubilaire.

Dans un discours sobre, M. le professeur Closset rappela la carrière féconde du Maître, dont les qualités scientifiques et pédagogiques, unies aux plus nobles qualités de cœur, eurent tôt fait de gagner le respect et l'admiration de tous. « Au nom de tous ceux qui ont eu le bénéfice de vous approcher, l'honneur de travailler sous votre direction, le privilège de collaborer avec vous,... je voudrais, sans éclat de voix qui pût froisser la modestie qui vous pare et vous honore, vous dire tout simplement pourquoi nous vous admirons, pourquoi nous vous respectons, pourquoi nous vous aimons. Je voudrais vous le dire, malgré votre sourire devenu proverbial, ce sourire

dans lequel d'aucuns ont voulu déceler quelque ironie, et qui n'est, je pense, que le masque, d'ailleurs charmant, de votre timidité ». Les nombreux travaux de M. Corin, qui vont de l'édition de textes du moyen âge à l'exégèse des œuvres de Goethe, ses recherches dans le domaine de la linguistique et de la dialectologie, autant que ses publications philologiques et littéraires, sont « la démonstration vivante de ce que comporte la saine discipline du travail scientifique : clarté, précision, exactitude, objectivité, appel au détail utile, scrupule, parfois malicieux, devant les généralisations hâtives et douteuses ». Mais M. Corin n'est pas seulement le chercheur probe, serviteur fidèle de la science; il a le souci de transmettre son savoir aux jeunes; pour lui l'enseignement est un véritable sacerdoce. Ceux qui ont eu la bonne fortune de suivre son cours d'histoire littéraire, d'explications ou d'exercices philologiques, ont appris à « décomposer en ses éléments ce qui est complexe, pour ne refaire la synthèse neuve qu'au terme d'une patiente et rigoureuse analyse... Et ceux qui ont été à (son) école, (lui) sont reconnaissants, aujourd'hui comme hier, de (son) intransigeance à les développer dans cette voie de l'expérience personnelle. » M. Corin s'est toujours préoccupé, non seulement de la formation scientifique de ses étudiants, mais aussi de leur formation pédagogique; il a toujours souhaité une collaboration plus étroite entre le secondaire et l'universitaire; il a défendu l'idée de la nécessité d'une réforme de l'enseignement secondaire et proposé un plan nouveau des humanités.

« Mais, continue M. Closset, si nous admirons le savant, si nous sommes pleins de reconnaissance pour le Maître averti que vous fûtes et que vous ne cesserez jamais d'être, nous sommes débordants d'une respectueuse affection pour l'homme qu'il nous a été permis d'approcher, de connaître, de fréquenter, et qui, pour chacun d'entre nous, fut et demeure plus qu'un savant, plus qu'un Maître : un guide, un soutien et un ami à travers la vie. Votre caractère, cher M. Corin, vaut votre intelligence. Fort dans l'adversité, qui ne vous a jamais ménagé, foncièrement bon, tolérant, affable, d'une indulgence inépuisable, d'une amitié à toute épreuve, vous alliez les dons les plus rares de l'esprit aux plus belles qualités du cœur. Vous êtes l'exemple de la rectitude et du sens du devoir à l'endroit de votre semblable. Vous nous connaissez, nous vous connaissons; et vous avez conquis du coup toute notre confiance. Chacun d'entre nous a pu, au moment où la volonté chancelle, trouver auprès de vous le conseil sage, éclairé, qui devait lui indiquer la voie. Et je voudrais dire à ceux qui ont pu redouter votre sourire, qu'ils n'ont alors jamais eu l'occasion de voir l'éclat de votre regard, de sentir la pression de votre main fraternelle quand, dans le malheur, vous prenez part à la souffrance d'autrui... Au risque de vous paraître indiscret, il me plaît encore de rappeler le zèle inlassable que vous avez déployé pendant la dernière guerre, en faveur de vos collègues et de vos étudiants, ces démarches si pénibles pour votre amour-propre, auprès de l'autorité occupante, si mal embouchée fût-elle. Et quand au cours de ces conversations que nous avions pendant la guerre — et qui étaient pour moi, je l'avoue, les meilleurs moments de cette existence troublée — je vous entendais raconter, comme une anecdote

anodine, les détails de ces démarches mortifiantes entre toutes, j'admire en silence le courage civique qui était votre lot et votre honneur... Je vous demanderai en terminant, de ne voir, dans les paroles que je viens de vous adresser qu'un pâle reflet de ce que nous pensons tous ici présents. En somme, chacun d'entre nous à des titres divers, vous honore bien plus que je ne puis vous le dire avec de pauvres mots... La preuve tient dans cette enveloppe où s'inscrit le montant de la somme réunie, en témoignage de notre sympathie à votre égard, somme qui doit vous permettre de fonder un Prix qui doit aider quelque étudiant méritant à poursuivre des études dans le domaine de la littérature d'expression allemande. Ce Prix, nous l'appellerons, si vous le voulez bien, Prix A. L. Corin-André Jadot, afin qu'il vous soit donné, selon votre vœu que nous rencontrons, d'accomplir un geste pieux à la mémoire de votre assistant, abattu par l'occupant en service commandé, dans la nuit du 4 au 5 février 1944. »

M. J. Ph. Dupont, président de l'Association des Anciens Germanistes de Liège, rappelle sa première rencontre avec M. Corin, étudiant en philologie germanique, les vacances en Allemagne, où son aîné lui faisait découvrir tant de belles choses, dont la plus merveilleuse était sans doute l'amitié d'un homme avide de tout connaître, et aimant toutes les richesses de la vie. M. Dupont nous parle de l'artiste, de celui qui sait faire aimer le beau, de celui qui *crée* le beau : le peintre, le sculpteur, le poète, l'homme qu'est M. Corin. Il rappelle aussi son émoi lorsqu'il lui fut donné de lire les *Spätklänge* de cet « inconnu » qui se révélait poète mystique et passionné, et dont il nous cite quelques vers :

An Meine Frau

Mein Weib! Du bist den langen Weg gewandelt
Deiner Liebe Gleichwie ein Gottesfreund,
den leiselauter Lockeruf
Des Schwindelabgrunds, aus dem alles Leben sich erschuf,
Auf der Askese mühsamengem Steinpfad vorwärts triebe.

.....
Es ziemte wohl dem Schlammverpichten zu Dir aufzuschauen
Als einem Bilde, das aus Selbstlosigkeit und Opferkraft
Und Unschuld sich zu einem hehren Muster hoher Liebe schafft,
O Du mein Weib, o Du Hingebungsfrohe unter Frauen!

En terminant, M. Dupont adresse à Mme Corin l'hommage ému de l'admiration et de la respectueuse sympathie de tous.

Au nom des étudiants de philologie germanique, Mlle Verplanken exprime à M. Corin la gratitude et l'affection de tous ses élèves et prie Mme Corin d'accepter l'hommage de leur profonde reconnaissance.

En remerciant ceux que sa modestie nomme des « panégyristes », M. Corin tente de nous persuader qu'il n'a pas droit aux éloges qui lui ont été adressés. Mais qui dont le suivra dans cette analyse ? qui n'y verra

celle de former des élèves, de futurs professeurs, de jeunes érudits ». Aussi qu'il applique à lui-même avec une rigueur implacable, tandis qu'il accorde à autrui toute sa générosité ? Le seul titre qu'il ait la « prétention » d'accepter, c'est celui de professeur, car il a « choisi de donner toutes (ses) forces, tout (son) cœur, toute (son) âme à la mission dont (il) avait été chargé : celle de former des élèves, de futurs professeurs, de jeunes érudits ». Aussi voit-il dans l'alliance de son nom à celui d'un de ses plus brillants élèves, André Jadot, « le symbole de l'union étroite qu' (il s'est) toujours évertué à atteindre entre étudiants et professeurs ». Il évoque en même temps le souvenir de ses deux grands amis disparus, Victor Bohet et René Verdeyen, qui eux aussi ont voué toute leur vie à leurs étudiants. M. Corin remercie tous ses amis pour leur affection, il remercie tout spécialement Mme le Doyen qui a bien voulu l'honorer de sa présence et lui témoigner la confiance de l'Université tout entière.

Irène Simon.

Nominations

M. Jean Paulus, chargé de cours, a été nommé professeur ordinaire.

M. Marcel Renard, docteur en philosophie et lettres (groupe philologie classique), chargé de cours à l'Université de Bruxelles, a été nommé chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres, en remplacement de M. P. Lambrechts, professeur ordinaire transféré à l'Université de Gand.

M. J. Warland, professeur ordinaire, est chargé, indépendamment de ses autres attributions, du cours de « Grammaire comparée des langues indo-européennes », et spécialement de la « Grammaire comparée des langues germaniques », en remplacement de Mlle d'Ardenne qui en est déchargée. Celle-ci conserve ses autres attributions.

Personalia

M. Armand Delatte, professeur ordinaire, a été invité à faire des conférences à l'Université d'Oxford.

M. Georges Dossin, professeur ordinaire, a fait des conférences à Londres. Ces conférences sont placées sous le patronage de la Fondation Schweich.

M. Fernand Desonay, professeur ordinaire, a représenté la Belgique à la Conférence européenne de la Culture qui s'est tenue à Lausanne sous les auspices du Mouvement Européen.

Institut supérieur d'Histoire et de Littératures orientales

Le professeur E. Dhorme est venu faire, en novembre, à l'invitation de l'Institut, une conférence sur « L'Assyriologie et la Bible ».

Le professeur J. Duchesne-Guillemain a pris part aux rencontres de psychologie religieuse de l'*Eranos*, à Ascona (Suisse). Il a fait un séjour de

trois semaines en Angleterre, en septembre-octobre, à l'invitation du « British Council »; il a fait une conférence à l'Université de Cambridge sur « Zoroaster »; et une autre à Chatham House (Londres) sur « Religious factors in the Middle East ». Il a participé à la *Semaine française de l'Université d'Amsterdam* (29 novembre-3 décembre). Il y a prononcé deux conférences sur Paul Valéry.

FACULTÉ DE DROIT

Conférences de M. le Doyen Juliot de la Morandière

M. Juliot de la Morandière, Doyen de la Faculté de Droit de Paris, a fait à l'Université, les 21, 22 et 23 novembre 1949, trois conférences sur la « Réforme du code civil français ».

Dans sa première conférence, M. le Doyen Juliot de la Morandière, qui préside une sous-commission formée dans le sein de la commission pour la réforme du code civil, a décrit, avec une bonhomie souriante et une extrême simplicité, les méthodes de travail, les tendances sociales et techniques de la commission. En même temps, il a montré les écueils de la tâche redoutable de la réforme du code civil.

Dans les deux conférences suivantes, l'orateur passa en revue les différentes parties du droit civil dont la commission a déjà réalisé l'examen et exposa les modifications projetées.

C'est avec le plus haut intérêt que non seulement les étudiants, mais aussi de nombreux professeurs suivirent une parole claire, synthétique et souvent relevée d'une pointe d'aimable humour.

M. le Recteur Frédéricq remercia l'éminent juriste et lui remit la médaille de l'Université. La Faculté de Droit invitera M. le Doyen Juliot de la Morandière à venir en 1950, lui faire connaître la suite des travaux de la réforme du code civil en France.

Chaire Francqui

La chaire Francqui est occupée, cette année, à la Faculté de Droit, par M. le professeur Frédéricq, de l'Université de Gand. M. Frédéricq a pris comme sujet de son cours : « Les sociétés dans les pays de Bénélux ». Il a fait son cours inaugural le 29 novembre dernier, devant un nombreux auditoire de professeurs de la Faculté, et d'étudiants. Ce fut à la fois une remarquable synthèse de l'évolution du statut juridique des sociétés en Belgique, en même temps qu'une très fine analyse des facteurs économiques et sociaux qui déterminent cette évolution.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Personalia

Le professeur S. Lapière a été chargé par le Ministère des Colonies d'une mission scientifique au Congo, mission portant spécialement sur

l'étude des maladies tropicales et vénériennes. Il a séjourné 4 mois à la Colonie, successivement à Léopoldville, Stanleyville et Costermansville.

Le professeur Bacq a séjourné un mois à l'Université de Strasbourg sous les auspices des Accords culturels franco-belges et y a fait deux conférences; il a été également invité à conférencier à Londres et à Oxford dans le cadre des Accords culturels anglo-belges ainsi qu'à faire un rapport au prochain Congrès de la Pharmakologische Gesellschaft à Dusseldorf.

Le docteur A. Lambrechts est chargé du cours de Clinique et Policlinique des maladies de l'enfance. Le docteur A. Lambrechts a été assistant à la Clinique médicale depuis 1930, chef de travaux depuis 1937 et associé au F. N. R. S. pendant 10 ans.

Le docteur L. Garot est chargé du Cours d'Hygiène de l'enfance (grade scientifique de médecin hygiéniste, groupe : Hygiène sociale) et d'Hygiène scolaire (partim : des notions complémentaires sur les maladies des écoliers; cours approfondi pour le grade scientifique de médecin hygiéniste, groupe : Hygiène scolaire et Education physique).

Le docteur R. Weekers est nommé chargé de cours en remplacement de M. L. Weekers, professeur ordinaire admis à l'éméritat. Il fera les cours suivants : les éléments de clinique ophtalmologique; la policlinique ophtalmologique (doctorat en médecine); la médecine légale des accidents de travail et des maladies professionnelles (partim : ophtalmologie); l'hygiène scolaire (cours approfondi, comprenant des notions complémentaires sur les maladies des écoliers; partim : ophtalmologie).

Les docteurs Destrée, Christophe, Lapière, Orban ont été promus professeurs ordinaires à titre honorifique.

Le docteur A. Lambrechts a fait la leçon inaugurale du cours de Clinique et Policlinique des maladies de l'enfance le jeudi 29 septembre. Le docteur R. Weekers a donné, le vendredi 7 octobre, la leçon inaugurale de son cours de Clinique et Policlinique ophtalmologiques. Ces leçons ont été publiées dans la *Revue Médicale de Liège*.

Le professeur J. Roskam a été nommé docteur *honoris causa* de l'Université de Paris.

Conférences

Miss Fell, directrice du Strangeways Institut de Cambridge, a fait les 3 et 4 novembre derniers, deux conférences intitulées respectivement « The developmental mechanics of the avian limb skeleton » et « Mitosis in vitro ». Ces conférences étaient illustrées par la projection de films d'un grand intérêt.

Le professeur A. Lacassagne, directeur de l'Institut du Radium à Paris, a donné à Liège trois conférences. La première qui eut lieu le 23 novembre était faite sous les auspices de l'Association des Médecins sortis de l'École de Médecine de Liège et portait sur le sujet suivant : « Les différentes voies

de la thérapeutique du cancer ». Les deux autres conférences (24 et 25 novembre) se donnaient sous les auspices de la Faculté de Médecine et traitaient respectivement « Des incertitudes actuelles sur la nature du processus cancéreux » et « L'utilisation des radio-isotopes en médecine ».

Sous les auspices des Accords culturels hollando-belges, le professeur J. Jongbloed, de l'Université d'Utrecht a fait le mardi 6 décembre une conférence accompagnée de projection d'un film et intitulée « Le cœur-poumon artificiel ». Cette technique est destinée, d'après l'auteur, à favoriser les grandes interventions sur le cœur qui serait momentanément remplacé par le dispositif artificiel.

Visites

Le docteur Swift, professeur de Pharmacologie à l'Université de Pondjab (Indes) a été pendant quelques jours l'hôte de la Faculté de Médecine. Le professeur Swift enquêtait sur l'organisation de l'enseignement de la médecine dans notre pays.

M. W. Steenken Jr., directeur du Trudeau Laboratory (Laboratoire de recherches cliniques et expérimentales de la Trudeau Foundation for Research in Tuberculosis), l'un des pionniers de l'étude de l'action des antibiotiques sur le bacille de Koch et sur la tuberculose expérimentale et clinique, a été l'hôte de la Faculté de Médecine du 11 au 16 octobre. M. Steenken a visité les différents laboratoires de notre Faculté qui s'intéressent aux problèmes de la tuberculose et des antibiotiques, ainsi que les sanatoria de la province de Liège et a donné, sous forme de colloquium à l'auditoire de la Clinique médicale, un bref aperçu de ses travaux.

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

Personalia

Par arrêté royal du 28-11-49, M. Michel Legraye, professeur à la Faculté des Sciences appliquées, est nommé membre du « Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur ». Il a d'autre part été réélu, pour un sixième terme de trois ans, secrétaire général de la Société géologique de Belgique (1949-1952).

CENTRE INTERFACULTAIRE DU TRAVAIL

Le jury d'examens de la deuxième session clôturée le 5 novembre 1949, a décerné le diplôme du C. I. T. avec grande distinction à M. A. Lebrun, docteur en Médecine, assistant à l'Université et avec distinction, à M. Corper, docteur en Médecine.

M. le professeur Divry, M. Coppée, chargé de cours et M. Lebrun, diplômé du C. I. T. ont participé à la journée d'études organisée à Liège par la Ligue Nationale Belge d'Hygiène Mentale.

MM. Coppée et Lebrun ont présenté un rapport et un film sur la Réadaptation professionnelle dans l'Industrie.

CENTRE INTERFACULTAIRE D'ÉTUDES COLONIALES

Les revues périodiques, dont les noms suivent, sont adressées au Centre Interfacultaire d'Études Coloniales de l'Université de Liège et peuvent être consultées au cabinet des périodiques : *la Revue coloniale belge*; *Zaire*; *Congopresse*; *Jeune Afrique*; *Nos images*; *Les vétérans coloniaux*; *La voix du Congolais*; *Belgique coloniale et commerce international*; *Grands lacs*.

On peut consulter, au secrétariat du Centre Interfacultaire d'Études Coloniales, un fichier renseignant les divers ouvrages relatifs au Congo belge répartis dans les bibliothèques des différents instituts (à l'exception de la bibliothèque centrale).

Le Ministère des Colonies envoie régulièrement au Centre Interfacultaire d'Études Coloniales des photographies documentaires relatives au Congo belge; après avoir été affichées aux valves du bâtiment central, celles-ci sont déposées dans un fichier spécial, au Séminaire de Géographie de l'Université.

Bibliothèque

Réouverture solennelle

La Bibliothèque venait à peine de terminer les préparatifs de sa réinstallation dans ses anciens locaux réaménagés qu'elle recevait un don de livres de la Mission C. A. R. E., institution qui s'est aimablement offerte à recueillir des dons d'ouvrages scientifiques en faveur des bibliothèques européennes sinistrées. Au cours de la cérémonie du 22 octobre 1949, qui se déroula dans le bureau de Mme J. Gobeaux-Thonet, M. Cosyn, délégué de l'organisme, remit à M. l'Administrateur-Inspecteur et à M. le Recteur une caisse contenant 13 ouvrages de médecine et de sciences que l'on doit à la libéralité de Mrs. Chester van Kleeck, de Pittsburgh (Pa.).

A cette cérémonie intime — présage heureux pour la Bibliothèque renaissante — succéda, le 24 octobre, la réouverture solennelle de la Bibliothèque présidée par M. Léo Mundeleer, Ministre de l'Instruction publique, et rehaussée par la présence de M. Auguste Buisseret, Ministre des Travaux publics.

M. le Recteur ouvrit le feu des discours, par un vibrant plaidoyer en faveur de la Bibliothèque. Mme J. Gobeaux-Thonet mit l'accent sur la crise actuelle des bibliothèques universitaires d'Europe, tandis que M. L. Godeaux, président de la Commission de la Bibliothèque, évoquant

la grande misère des collections de la Bibliothèque, ne craignit pas d'affirmer que l'indifférence à l'égard de la Bibliothèque centrale constituerait un véritable crime contre l'esprit.

M. le Ministre de l'Instruction publique répondit que la situation de la Bibliothèque de l'Université de Liège retenait la sollicitude de son Département et, promit qu'un remède efficace serait apporté, très prochainement, aux problèmes qui entravent son fonctionnement régulier, et déclara réouverte la Bibliothèque de l'Université de Liège.

Le public très nombreux, composé de personnalités du monde scientifique belge, de conservateurs de bibliothèques universitaires étrangères et d'usagers qualifiés de la Bibliothèque de l'Université, se répandit alors dans les locaux dont ils purent admirer l'ordonnance rationnelle et l'équipement moderne. Un porto d'honneur offert par M. le Recteur dans la Salle des Professeurs, clôtura l'inauguration.

Journées d'étude

L'après-midi, dans la Salle de lecture, le Chevalier A. Braas, professeur, ouvrit la première session des Journées d'étude organisées, du 24 au 27 octobre, par la Bibliothèque de l'Université de Liège, auxquelles prenaient part nombre de personnalités au titre de délégués officiels de leurs institutions respectives.

Les personnalités étrangères étaient pour les *Etats-Unis*, Miss K. Davis, Directeur de l'U. S. Information Library, Bruxelles. Pour la *France*, M. Germain Calmette, Bibliothécaire en chef de l'Université de Paris; Le Docteur A. Hahn, Bibliothécaire en chef de la Faculté de Médecine de Paris; M. Maurice Piquard, Bibliothécaire en chef de l'Université de Besançon; Mlle I. Salvan, Conservateur-adjoint aux Services techniques des Bibliothèques de France, Paris; Mme M. Wintzweiler, Bibliothécaire en chef de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris; M. Willner, chef du Service de Documentation des Etablissements Neyric à Grenoble. Pour la *Grande-Bretagne*, M. Geoffroy R. Edwards, Secrétaire Général de la Royal Society of Medicine; M. J. H. P. Pafford, Bibliothécaire en chef de l'Université de Londres. Pour les *Pays-Bas*, M. H. de la Fontaine Verwey, Conservateur en chef de la Bibliothèque de l'Université d'Amsterdam; M. H. Kessen, Conservateur en chef de la Bibliothèque de l'Université de Leyde. Pour la *Suède*, M. Tönnes Kleberg, Directeur de la Bibliothèque de l'Université d'Uppsala. Pour l'*Unesco*, M. H. C. Campbell, Chef du Centre de développement des Bibliothèques de recherches et de développement bibliographique.

Les personnalités belges suivantes assistaient également aux Journées d'étude : M. R. Apers, Bibliothécaire en chef de l'Université de Gand; M. J. Crabus, Bibliothécaire de l'Institut agronomique de Gembloux; M. P. Delrée, Secrétaire de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège; M. L. F. Gothier, Président de la Société Royale « Le Vieux Liège »; Mme H. Kessels, Bibliothécaire en chef de l'Université Libre de Bruxelles; M. H. Ketelaar, Bibliothécaire de l'Observatoire Royal de Belgique; Major Knudsen, Professeur à l'Ecole Royale Militaire; M. H. Laloux,

Président de l'Union Liégeoise du Livre et de l'Estampe; M. P. Laloux, Président de l'Institut Archéologique Liégeois; M. F. Legrand, Directeur au Ministère de l'Instruction publique; M. G. Lorphevre, Secrétaire Général de l'Association belge de Documentation; M. F. Lyna, Conservateur en chef de la Bibliothèque Royale; M. J. Maenhaut, Bibliothécaire de l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-mer; M. J. Masure, Secrétaire de la Fondation Universitaire; Révérend Père Moretus Plantin, Faculté N-D de Namur; M. J. Muller, Bibliothécaire du Musée de Mariemont; Mme F. Petitjean, Conseiller-adjoint au Ministère du Travail; Révérend Père Dom Philibert Schmitz, Bibliothécaire de l'Abbaye de Maredsous; M. U. Stuyck, Professeur à l'Université de Gand; M. J. F. Vanderheyden, Secrétaire Général du Fonds Bibliothèque Albert 1^{er}; M. F. Van Kalken, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles; M. E. Vauthier, Conservateur à la Bibliothèque Royale; M. le Chanoine van Cauwenbergh, Bibliothécaire en chef de l'Université de Louvain.

Certains professeurs de notre Alma Mater, suivirent autant que leur permettait leurs obligations professorales, les échanges de vues très animés et très fructueux qui marquèrent les débats. Nous avons eu l'honneur et le plaisir d'y voir entre autres : M. A. L. Corin, Mlle S. d'Ardenne, Mme M. Delcourt-Curvers; MM. A. Delatte, A. Delgleize, R. Demoulin, A. Denoël, L. D'Or, P. Fourmarier (Jr), E. Frenay, L. Godeaux, L. E. Halkin, P. Harsin, Ch. Massonet, G. Noël.

La question des rapports entre la Bibliothèque centrale et les Bibliothèques d'Instituts, laboratoires et séminaires et les relations entre la Bibliothèque centrale et la grande industrie régionale retinrent l'attention spéciale des congressistes.

Les actes de ce premier Congrès international feront l'objet d'une publication qui sortira de presse en 1950.

La dernière journée fut consacrée à une excursion qui permit de montrer à nos collègues étrangers le Musée et le Laboratoire L. Fredericq — dont M. et Mme Bouillenne nous firent les honneurs, avec autant de compétence que de bonne humeur — ainsi que l'installation des Bains carbo-gazeux de Spa, sous la conduite de M. van Beneden.

Après ces festivités, la Bibliothèque ouvrit effectivement ses portes le 3 novembre 1949 et continua le laborieux déménagement de ses collections. Comme ce travail mobilise les garçons habituellement occupés au service du prêt, on s'est vu obligé de limiter, à titre provisoire, les heures d'emprunt (10 h. à 12 h. 30).

L'aménagement permet de constater l'état souvent lamentable auquel les manipulations et les déménagements successifs ont réduit nos collections; un volume sur trois a besoin d'une reliure ou d'une restauration, ou d'un remplacement.

De ce côté, comme en ce qui concerne la capacité d'achat de la Bibliothèque centrale, un gros effort devrait être tenté tant de la part de l'Université que de celle du gouvernement.

Expositions

Signalons en terminant, que la Bibliothèque a entendu défendre en même temps que son titre de Bibliothèque scientifique son rôle de Bibliothèque régionale, pour tout l'est du pays, en organisant, à la Salle Wittert, une exposition groupant, autour des maquettes de Gustave Ruhl, différentes gravures du XVI^e et du XIX^e siècle évoquant les sites de Liège, de Huy et de Verviers. Cette exposition d'Art est accessible au public du 3 novembre au 31 décembre 1949. D'autres manifestations artistiques sont prévues dans le même local.

En outre, du 18 au 29 novembre, la Salle de Travail a abrité une exposition de livres scientifiques américains déposés à la Bibliothèque de l'Université par l'U. S. Information Library de l'Ambassade des Etats-Unis à Bruxelles.

Mémoires de licence et dissertations doctorales, présentés par les étudiants de l'Université de Liège en 1948-1949

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Licence en Philosophie et Lettres

I. — *Histoire*

- Deprez, M. : Essai sur les mouvements des prix et des revenus, dans le Département de l'Ourthe (1798-1815).
Lepez, H. (Mlle) : Contribution à l'étude du règne d'Albéron II, Prince-Evêque de Liège (1136-1145).
Pelouse, O. (Mlle) : Les écoles primaires à Namur depuis le XVII^e siècle jusqu'à 1830.
Wientzen, M. : Etude de la tannerie liégeoise pendant les XVII^e et XVIII^e siècles.
Charles, J. : Etude sur l'histoire et les institutions de la ville de St-Trond, du milieu du XI^e siècle au milieu du XIII^e siècle.
Grosjean, L. : Histoire et évolution des bons métiers des entretailleurs et des vieux-Warriers de la cité de Liège.

II. — *Philologie classique*

- Pire, G. : Comment trois grands écrivains de la prose attique nous ont rapporté la parole d'autrui.
Leloup, M. T. (Mlle) : La syntaxe du verbe chez Sénèque, Lettres à Lucilius.

- Gester, M. : Athétèses et vers suspects dans l'édition homérique de Zénodote d'Ephèse.
Lejeune, M. (Mlle) : La légende d'Ariane.
Godfroid, M. : Des dieux conçus comme pères des fidèles dans la religion grecque.
Derchain, P. : Les Grecs et les dieux égyptiens en Grèce, dans les îles de la mer Egée et les cités ioniennes à l'époque hellénistique.
Collard, M. (Mlle) : La nécromancie dans l'antiquité.
Delcominette, E. (Mlle) : Sur l'authenticité du « Premier Alcibiade » de Platon.

III. — *Philologie romane*

- Soreil, P. : Philippe Monnier, fils de Genève et son poète.
Pepinster, M. (Mlle) : Le drame religieux au moyen âge jusqu'au XIV^e siècle.
Francotte, A. (Mlle) : Essai d'attribution : « La chronique des ducs de Normandie » de Benoît de Sainte-Maure.
Dewez, F. (Mlle) : Jules Supervielle, poète de la mémoire et de l'oubli.
Sondron, C. (Mlle) : Quelques aspects de l'œuvre de Julien Green.
Schmit, A. : Les romans de Georges Bernanos. Quelques points de vue.
Gayetot, J. : Les rapports de l'individu et de la société chez Henry de Montherlant.
Lekeux, E. : Les lieux-dits de la commune de Grand-Halleux. Etude philologique.
Sequaris, G. : Contribution à l'étude de la phrase et du vocabulaire de Barbey d'Aurevilly dans « Les diaboliques ».

IV. — *Philologie germanique*

- Galderoux, R. : A Study on the Technique of Faulkner's Novels.
Claes, R. : Dialectische beschouwingen over een Limburgs gebedenboek uit de XV^e eeuw uitgegeven door E. H. F. Prims.
Lenfant, A. (Mlle) : Lexicologisch oorsloggoed.
de Landsheere, G. : R. M. Rilke en de Nederlandse lyriek.
Talmis, F. : A Contribution to the study of expressionism.
Quenon, J. : Einführung zu Peter Dörfles « Apollonia Trilogie ».
d'Avister, C. : Abhanlung uber den Roman : « Im Malstrom » von Stanislas Przybyszewski.
Lambotte, P. : A few illustrations of the « Miles Gloriosus » type in Latin and English comedies.
Lambert, M. (Mlle) : Die Form der Novellen von Stefan Zweig.
Nerenhausen, E. : Social Life in Chaucer's England, according to the Canterbury Tales.
Janssen, A. : Bijdrage tot de Landbouw-woordenschat van de Voerstreek.
Capron, A. : Graham Greene as a Roman Catholic Author.
Paques, E. (Mlle) : A study of the characters in « Look Homeward, Angel », a novel by Thomas Wolfe.
Closset, C. : De techniek van de roman by Renier Van Genderen Stort.

Doctorat en Philosophie et Lettres

I. — *Philosophie*

Witvrouw, M. : Existence et valeur. La philosophie de G. E. Moore.

II. — *Histoire*

Hansotte, G. : Histoire du bon métier des Fèvres de la cité de Liège.

III. — *Philologie classique*

Cavenaille, R. : Le latin d'Égypte et son influence sur le grec.

Crabay, R. : La littérature oraculaire chez Hérodote.

IV. — *Philologie romane*

Guillaume, H. : Le Symbolisme de Lautréamont.

V. — *Philologie germanique*

Léonard, E. : Studie over het probleem van de Reinaert — proloog.

Nivelle, A. : Friedrich Grieses Romankunst.

Institut supérieur des Sciences pédagogiques

Licence

I. — *Sciences pédagogiques*

Gilsoul : Enquête sur la lecture silencieuse au degré inférieur de l'école primaire.

Demoustier : Adaptation du Stanford scientific aptitude test.

II. — *Orientation et sélection professionnelles*

Baltus (Mme) : Les enfants anormaux, problèmes d'orientation professionnelle.

Beaufort : Etude du test d'employés de Corthial.

Bouvier : Etude d'analyse factorielle.

Dutilleux : L'utilisation en psychotechnique du Mechanical comprehension test, de Bennett et Fry.

Hoyoux : Administration et critique d'une épreuve de Spearman applicable à l'orientation et la sélection professionnelles.

Maquet : Etalonnage du Wiggly-block.

Massart : Etude sur la combativité.

Macours : Le test d'attention de Kraepelin.

Nihard (Mlle) : Monographie de l'assistante sociale.

Oger : Le dessin spontané comme moyen d'étude de la personnalité.

Remy : Une application du test collectif de Terman aux enfants de justice.

Simon : Vers la réduction de la pléthore universitaire et la rationalisation des études supérieures.

Yerna : Adaptation du cylindre de Morin au bathoscope et à un appareil inédit pour la mesure de la vision en profondeur.

Collinet : Étude de la profession de radiotélégraphiste.

Doctorat

Lacroix : Essai d'une psychologie pratique du commandement.

FACULTÉ DE DROIT

Sciences administratives

Licence

Delvenne, René : Les grandes agglomérations urbaines.

Charlier, Fernand : L'assistance sociale aux agents de l'Etat.

Ecole supérieure des Sciences commerciales et économiques

Licence

I. — *Sciences économiques*

Rinen, Paul : L'utilisation des bateaux de gros tonnage dans la région liégeoise.

Melin, Jean : La situation actuelle et l'avenir économique des aciers spéciaux en Belgique.

Dupuis, Jacques : Les relations commerciales entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Royaume-Uni.

Liégeois, Gabriel : La grosse chaudronnerie.

Xhenseval, Guy : L'approvisionnement de la sidérurgie liégeoise en minéral de fer.

Derwa, Joseph : L'industrie du zinc en Belgique après la seconde guerre mondiale et ses perspectives d'avenir.

Kohn, Pierre : Les institutions financières et la structure économique du Grand-Duché de Luxembourg.

Matthys, Pierre : Contribution économique à l'étude de la publicité.

Pierre, Marcel : La situation des producteurs hesbignons par rapport à leurs cultures de betteraves sucrières.

Bellefontaine, Justin : Relations commerciales entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Suisse.

Quenon, Willy : Le copal Congo.

Lamborelle, Elisée : Un aspect du problème agricole : le plan quinquennal du blé.

Collard, Roger : Rapport sur les cimenteries belges.

Naomé, Jules : Etude sur le fret aérien.

- Mohnen, Paul : Benelux et la question laitière.
Jacquet, Léonce : L'exploitation des forêts et le commerce des bois du Congo belge.
Britte, Léonard : Conséquences économiques et sociales du tour de rôle.
Lawarée, Léon : L'industrie du papier en Belgique. La situation présente et l'avenir des papeteries de Malmédy au sein de cette industrie.
Liégeois, Léon : Le tramp-ship, moyen de transport maritime le plus économique.
Colin, Maurice : L'organisation et la coopération dans l'industrie laitière belge et danoise.
Bourguet, Roger : La situation actuelle de l'industrie des détergents synthétiques et ses perspectives d'avenir en Belgique.
Lebeau, Etienne : Le phénomène de l'absentéisme et ses manifestations dans les industries belges.
Scheuer, André : Conséquences de la communauté tarifaire établie entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et les Pays-Bas pour certaines industries wallonnes.

II. — *Sciences commerciales et financières*

- Nicolet, Pierre : Le fonctionnement de la Bourse des Fonds Publics et de Change de Bruxelles.
Prudhomme, Jules : Les monopoles des agents de change.

III. — *Sciences commerciales et consulaires*

- Boulangier, André : L'évolution du commerce belgo-argentin.
Vrancken, Gabriel : L'économie colombienne et ses rapports avec la Belgique.

FACULTÉ DES SCIENCES

Licence

I. — *Sciences mathématiques*

- Dantinne, Nelly : Equations aux dérivées et aux différences.
Segers, Jack : La méthode des approximations successives appliquées à une classe d'équations récurro-différentielles.
Lebon, Emile : Sur la répartition de la température à l'intérieur de la tête d'une comète.
Collet, Robert : Recherches sur la variation des intensités au sein des atmosphères cométaires.

II. — *Sciences physiques*

- Destenay, Denise : Structure cristalline de la triphylite.
Ottelet, Yvan : Application d'une cellule photo-conductrice à l'étude du spectre infra-rouge.

III. — *Sciences chimiques*

- Médart, Josée : Dosage de l'azote amidé par la méthode aux acides chlorhydrique et nitrique concentrés.
Hanson, Georges : Essais de synthèse du méthylthiomalonate d'éthyle. Synthèse du méthylsulfacétate d'éthyle.
Haccuria, Max : Contribution à l'étude de la réduction des substances organiques par l'hydrure mixte de lithium aluminium.
Dettelleux, Emile : Recherche d'une méthode de dosage des acides α monoaminés monocarboxyles par le tétracétate de plomb.
Penders, Edmond : Synthèse de dérivés de l'acide salicylique par réaction directe de l'anhydride carbonique sur le sel sodique du dérivé phénolique.
Lange, Léon : Fractionnement du chlorure de polyvinyle.
Collin, Jacques : Recherches sur la polyiminine.

IV. — *Sciences zoologiques*

- Debattice, Guillaume : Le métabolisme glucique chez les invertébrés ; la « glycogène » plasmatique chez quelques invertébrés.

V. — *Sciences botaniques*

- Evrard, Lisy : Recherches sur la croissance en culture pure du champignon de couche : *agaricus hortensis* (Cooke) forma *Albida* (Lange).

VI. — *Sciences géographiques*

- Brochard, Julien : La Hesbaye namuroise.
Duchesne, René : La commune de Tavier en Condroz.

Doctorat

I. — *Sciences mathématiques*

- Sauvenier, Elisabeth : Etude de la stabilité dynamique et de la stabilité vibrationnelle des naines blanches.

II. — *Sciences chimiques*

- Dony, Gilbert : Synthèse de nouveaux barbituriques.
Oth, André : Etude de la polydispersité de la nitrocellulose par titration turbidimétrique.
Maquigny, Albert : Influence du groupe méthoxy substitué en α et en γ sur l'équilibre énol-cétone des esters β -cétoniques et des β -dicétones.

III. — *Sciences zoologiques*

- Demoulin, Georges : Sur la métamorphose du thorax d'un insecte trichoptère.

IV. — *Sciences géographiques*

Raucq, Paul : Le Condroz oriental.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Institut supérieur d'Éducation physique

Licence

- Delhez, Louis : La coordination des mouvements et des positions.
Maloteaux, Alexis : La dynamométrie et ses applications en éducation physique.
Barbier, Emile : De la femme.
Beulen, Albert : L'étude analytique et critique de la méthode anthropométrique de Sheldon.
Lassaux, Madeleine : Les facteurs limitatifs de l'effort physique.
Fanchamps, Marie-Thérèse : Les épreuves fonctionnelles cardiaques et respiratoires.
Hellemans, Robert : Les déviations de la colonne vertébrale.

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

Doctorat

- Jorissen : Contribution à l'étude des pertes de charge continues dans les conduites circulaires.
Van Der Spek : Sur les groupes transformateurs-redresseurs à vapeur de mercure et leur utilisation dans les sous-stations de traction.

La Vie universitaire en Belgique

Université de Gand

Décès. — L'Université de Gand a été éprouvée par la mort de M. Frits De Beule, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine.

Doctorat honoris causa. — Le professeur A. Bessemans de l'Université de Gand a été nommé docteur *honoris causa* de l'Université de Lyon.

Nominations. — M. Van Bogaert Elie, docteur en droit, est nommé chargé de cours à la Faculté de Droit. M. Nihoul Emile, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, assistant à l'Université de Liège, est nommé chargé de cours à la Faculté de Médecine.

Promotions. — M. Peeters Flor., chargé de cours à la Faculté de Droit, est nommé professeur ordinaire à la Faculté précitée. MM. De Wilde R. et Comhaire A., chargés de cours à la Faculté de Médecine, sont nommés professeurs ordinaires à la Faculté précitée, à partir du 1^{er} octobre 1949.

Université de Bruxelles

Séance d'hommage aux étudiants et anciens étudiants morts pour la Patrie et pour la Liberté, au cours des années 1940 à 1945. — Le 25 novembre eut lieu, dans le Grand Hall de l'Université Libre de Bruxelles, en présence des autorités académiques, de M. Chamart, représentant M. le Ministre de l'Instruction Publique, de Mgr Van Wayenberghe, Recteur Magnifique de l'Université de Louvain, de M. Fredericq, Recteur de l'Université de Liège, de membres du Corps Diplomatique et de nombreuses personnalités du monde universitaire, une séance d'hommage aux étudiants et anciens étudiants de l'U. L. B. morts pour la Patrie et la Liberté au cours des années 1940 à 1945.

Dans le discours qu'il a prononcé au cours de cette cérémonie, M. J. Bagniet, Recteur, a rappelé les circonstances qui ont amené l'Université à fermer ses portes. Il a montré la jeunesse estudiantine affirmant, avec les autorités académiques et les professeurs, « sa volonté de défendre jusqu'au bout les principes, les doctrines et le patrimoine intellectuel de l'U. L. B. ».

Le Recteur a évoqué ensuite le sacrifice des étudiants et anciens étudiants morts pour la cause de la Liberté. Il a souligné la part qu'ils ont prise dans

la campagne des dix-huit jours, dans la lutte clandestine, dans les combats pour la Libération.

« Ainsi, a poursuivi le Recteur, sur le champ de bataille, sur le front de la résistance intérieure, dans les rangs des forces libres, l'U. L. B. était présente. Partout elle résista. Partout elle lutta. Hélas, partout elle perdit des siens. »

Après avoir remercié ceux qui ont bien voulu, par leur présence, manifester l'intérêt qu'ils portent à l'U. L. B., et exprimé la sympathie de l'Université aux familles éprouvées, le Recteur a annoncé l'appel des morts. Puis il proclama l'obligation qu'avaient les vivants d'obéir à ce vœu des morts qui figure sur le mémorial élevé en leur honneur : « Frères, faites que nous ne soyons pas morts en vain, pour la Patrie et pour la Liberté ».

« Ce devoir sacré, poursuivit-il, que nos morts des deux guerres, unis » par le même sacrifice, nous confient, c'est celui d'assurer un monde » meilleur, un monde où les libertés fondamentales triompheront, un » monde où la vérité l'emportera sur l'erreur, un monde où la Paix » règnera.

« Ce rêve que nos aînés ont fait, ce rêve qui les a poussés au don total, » il nous appartient d'en assurer la réalisation par une compréhension » plus complète des individus et des peuples, par un respect plus profond » de la personnalité humaine, par une tolérance plus éclairée des idées » de tous. »

Après l'appel des morts, fait devant l'assemblée debout, les autorités et les représentants des cercles facultaires déposèrent des fleurs devant le mémorial.

Une exécution de la Brabançonne termina la cérémonie, à laquelle l'orchestre de chambre de l'U. L. B. avait prêté son concours.

Nominations dans le personnel enseignant. — *A la Faculté de Philosophie et Lettres*, M. V. Tourneur, professeur honoraire, fera pendant la présente année académique le « cours d'histoire de la gravure en médaille » ; M. J. Carner a été nommé titulaire des cours d' « introduction à la littérature et à la langue espagnoles » et d' « histoire de la littérature espagnole », avec le titre de chargé de cours pour les années 1949-1950 à 1951-52.

A l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales et slaves, M. A. Abel a été nommé titulaire, avec le titre de chargé de cours pour l'année 1949-50 des enseignements suivants : « Institutions Musulmanes » ou « Histoire des Peuples Musulmans », « Langue arabe », « Textes arabes », « Exercices sur des textes historiques arabes ».

A la Faculté de Droit, M. Marc A. Pierson a été nommé suppléant de M. le professeur Soudan, pendant l'année académique 1949-50 pour les enseignements suivants : « Eléments de l'organisation judiciaire, de la compétence et de la procédure civile », « Exercices pratiques de procédure civile ».

A la Faculté de Médecine et de Pharmacie, M. R. Martens a été chargé du cours de « Pathologie et thérapeutique spéciales des maladies internes », avec le titre de chargé de cours pour les années académiques 1949-50 et 1950-51.

A la Faculté des Sciences appliquées, MM. A. Jaumotte et A. Bourlet, ont été nommés titulaires des conférences sur l'« Adaptation du moteur en vol »; M. A. Ledent a été nommé titulaire du cours d'« Art urbain » (Institut d'urbanisme) avec le titre de chargé de cours, pour les années académiques 1949-50 à 1950-51. Il assumera à titre intérimaire, pendant l'année académique 1949-50, le cours de l'« Evolution des Villes » (même institut).

A la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques, M. A. Doucy a été nommé chargé de cours pour les enseignements suivants : « Economie sociale », « Etude approfondie de questions d'économie sociale », pour les années académiques 1949-50 à 1950-51.

A l'Ecole des Sciences de l'Education, Mme S. Charlier-Tassier a été nommée titulaire du cours d'« Histoire des civilisations ».

Université de Louvain

Activités et initiatives scientifiques. — La Faculté de Théologie a tenu les 7 et 8 septembre, les journées d'études consacrées à l'examen des problèmes d'interprétation biblique. Elles eurent un caractère international par la participation de savants venus de différents pays se joindre à de nombreux maîtres, docteurs et licenciés de Louvain. D'autre part, l'Université a décidé la création d'une filmothèque médiévisite où seront réunis les principaux manuscrits inédits, dispersés à travers le monde, concernant la théologie et la philosophie du moyen âge, et subsidiairement un choix de canonistes et de documents grecs et orientaux.

L'Ecole des Sciences politiques et sociales organisa des journées internationales de sociologie au mois d'avril, et une semaine d'initiation à la sociologie en juillet. Les deux manifestations, renouvelant celles de 1948, attirèrent de nombreux spécialistes, et valent à l'école une réputation solide en la matière.

La Faculté de Médecine a innové des grades de spécialistes. Elle a organisé en particulier une école d'électroradiologie. Elle a inauguré une formule nouvelle des journées d'enseignement post-universitaire de médecine, concentrant toute l'organisation dans un service déterminé en vue d'approfondir un problème d'actualité.

L'Ecole de Psychologie appliquée et de Pédagogie a fêté, le 27 mars, le XXV^e anniversaire de sa fondation et a réuni à cette occasion, les premiers spécialistes du monde.

L'Institut orientaliste s'enorgueillit particulièrement du renouveau de vie infusé à la publication du « Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium ». Grâce à un accord avec la « Catholic University of America » de Washington, des moyens financiers ont été assurés, qui ont permis de

se procurer les précieux caractères nécessaires aux publications dans les différentes langues orientales.

Distinctions scientifiques. — M. de Bie a été chargé d'un mandat de conseiller technique pour la sociologie à l'Unesco. Le Baron Conrad van der Bruggen a été chargé de la chaire belge à la « London University ».

M. Van Itterbeek a été nommé professeur extraordinaire à l'Université de Leyde.

S. E. le Cardinal Van Roey, Grand Chancelier de l'Université, MM. A. Michotte, van den Berck et E. Van Dievoet ont été promus docteurs *honoris causa* en théologie, en psychologie et en droit de l'Université de Nimègue.

M. Fernand De Visscher a été promu docteur *honoris causa* en droit des Universités de Strasbourg et de Paris. Il a en outre été élu membre de l'Académie des Sciences de Bologne, de celle de Modène et de celle d'Apula.

M. Fernand Baudhuin a été nommé docteur *honoris causa* de l'Université de Toulouse.

M. A. E. Janssen a été nommé Ministre d'Etat.

M. Van der Essen, secrétaire général, a été nommé membre de l'« Academia Nacional de la Historia » de Buenos-Ayres.

MM. L. Dupriez et J. Thoreau ont été nommés membres correspondants de l'Académie royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique, tandis que M. le Chanoine Th. Lefort en était nommé membre titulaire.

MM. W. Peremans et A. Van Hoof ont été élus membres correspondants de la Koninklijke Vlamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten.

M. A. Simonart a été nommé membre correspondant de l'Académie royale de Médecine. MM. R. Breckpot et Ch. Mæneback ont été élus membres correspondants de la « Real Academia Ciencias » de Madrid. Le Vicomte Ch. Terlinden a été nommé président de la Commission royale d'Histoire. M. A. Coppens a été élu « member of the Institution of Mechanical Engineers » de Londres.

Décès. — Au cours de cette année, l'Université de Louvain déplore la mort du docteur Guillaume Timbal, maître de conférences à la Faculté de Médecine; du professeur Louis Van Bauwel; de M. le Chanoine J. Van Battel, professeur émérite et ancien secrétaire du recteur; de Mgr P. de Strycker, professeur émérite.

Admission à l'éméritat. — Mgr Lebon, de la Faculté de Théologie; MM. F. Mayence et J. Gessler, de la Faculté de Philosophie et Lettres ont été admis à l'éméritat.

Nominations. — A la Faculté de Droit, MM. Paul Coppens, Jean Rubbrecht, Georges Van Hecke, M. l'Abbé Karel Pinxten, MM. Antoine Mas, Jacques E. Mertens, Yves Urbain, ont été nommés professeurs.

A la Faculté de Médecine, M. Pierre Denys a été nommé professeur, tandis que MM. L. Hellmans et A. Biourge ont été nommés maîtres de conférence.

A la Faculté de Philosophie et Lettres, MM. les Abbés Gaston Scheurweghs et René Lenaerts ont été nommés professeurs; MM. R. Lemaire et M. Michaux ont été nommés chargés de cours; MM. les Abbés Ch. Moeller et J. Aerts, ainsi que MM. J. Meunier, K. Peeters, J. Roland ont été nommés maîtres de conférences.

A la Faculté des Sciences, MM. Jean M. Delfosse et Marius Lecompte ont été nommés professeurs; MM. K. Buffel, P. Mariens et A. Luyckx, chargés de cours; et MM. Lievens et Hiemeleers, maîtres de conférence.

A la Faculté de Théologie, M. l'Abbé A. Van Roey a été nommé chargé de cours; Don Maïeul Cappuyns a été nommé maître de conférence.

A l'Ecole des Sciences politiques et sociales, MM. F. De Voghel, A. Molitor et M. Woitrin ont été nommés professeurs.

La Vie universitaire dans le Monde

L'Unesco en 1949

Dans un article publié ici-même (1), l'auteur a énuméré la liste des priorités établies dans le sein du programme de l'Unesco, pour 1949, par le nouveau directeur général de l'organisation, M. Jaime Torres Bodet.

C'est sur cette liste que les efforts de l'Unesco ont été concentrés pendant l'année 1949, avec les résultats que nous allons rapporter en considérant successivement les différentes sections du programme.

1. *Reconstructions.* — Stimuler et coordonner les efforts des organisations qui se consacrent à l'assistance aux pays dévastés par la guerre : telle est la mission que s'est assignée le Département de la reconstruction.

En mars 1949 a été publié à 10.000 exemplaires le tome II du « *Book of Needs in Education, Science and Culture of war-devastated Countries* ». Cet admirable ouvrage, illustré de photographies aussi belles qu'émouvantes expose avec simplicité les besoins urgents dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture des pays suivants : Burma, Chine, Hongrie, Inde, Malaya et Singapour, Malte, Bornéo, Philippines, Sarawak.

Pendant cette année, la générosité des donateurs n'a pas diminué, particulièrement aux Etats-Unis et au Canada; et l'Unesco a aidé les organisations de volontaires à rassembler des millions de dollars. Aux Etats-Unis, cette œuvre a été stimulée par la publication par l'Unesco de cinq brochures tirées à 10.000 ou à 20.000 exemplaires suivant les cas, et relatives aux enfants victimes de la guerre comme aux laboratoires, aux musées et aux bibliothèques dévastés.

Mais l'Unesco, si elle guide et coordonne les interventions en les dirigeant vers les besoins plus urgents, intervient directement elle-même grâce au poste de son budget consacré aux secours d'urgence. En 1949, c'est principalement aux enfants grecs des camps de réfugiés et aux réfugiés du Moyen-Orient que ces fonds ont permis d'apporter de l'aide.

Pour aider les réfugiés du Moyen-Orient, l'Unesco a ouvert quarante écoles au Liban, en Syrie, en Palestine et en Transjordanie. Plus de 20.000 enfants fréquentent ces écoles.

(1) *Bull. Assoc. des Amis de l'Université de Liège*, 1949, p. 68.

Le 2 mars 1949 s'est ouverte à l'Unesco la deuxième Conférence des Chantiers Internationaux de volontaires. Il existe actuellement en Europe, environ 200 chantiers. L'Unesco a publié en mars, à 25.000 exemplaires en anglais et à 15.000 en français, une brochure intitulée « Les Chantiers de la Paix ». Chaque mois se réunit à l'Unesco un Comité de Coordination des Chantiers. Le Comité directeur de la Fédération internationale des Communautés d'enfants s'est réuni en juin à la maison de l'Unesco et de nombreux représentants des Communautés d'enfants ont aussi pris part à la conférence sur le problème de l'enfance malheureuse organisée par l'Unesco en octobre, à Marcinelle.

2. *Education.* — Des missions à but éducatif ont été envoyées par l'Unesco aux Philippines et au Siam. Elle a organisé le stage d'études internationales de Rio-de-Janeiro, consacré à l'analphabétisme, la douzième Conférence internationale de l'Instruction publique à Genève et la Conférence de l'Education des adultes à Elseneur. A cette dernière, la B. B. C. à elle seule, a consacré 21 émissions. Les travaux de cette conférence ont abouti à la préparation d'un guide international de l'Education des adultes, qui sera bientôt publié.

Mais la tâche accomplie en 1949 dans le domaine de l'éducation a surtout concrétisé le rôle de l'Unesco en tant que centre international de l'information en ce qui concerne les méthodes et les problèmes de l'éducation.

Dans le domaine de l'éducation de base, de grands progrès ont été réalisés en ce qui concerne la centralisation, l'analyse, le classement et la diffusion d'informations. L'Unesco publie trimestriellement un *Bulletin de l'Education de Base* rédigé par les meilleurs spécialistes du monde entier et, chaque mois, depuis mars, paraît un numéro de *Comptes rendus analytiques et Bibliographie* qui est publié en anglais, en français et en espagnol. Cette dernière publication donne un résumé des travaux concernant la théorie et la pratique de l'éducation de base et renseigne sur les ouvrages pour l'éducation de base et sur les films utilisables pour sa réalisation.

3. *Sciences naturelles.* — Les postes de coopération scientifique de Changhaï, du Caire et de Montevideo ont continué et élargi leur action.

Dans le domaine de la science pure, l'Unesco a, comme en 1947 et 1948, agi en collaboration avec le Conseil International des Unions Scientifiques (I. C. S. U.) et ses dix unions fédérées. En 1949, le total des subventions qui leur ont été accordées s'est élevé à 200.000 dollars. L'aide ainsi accordée par l'Unesco depuis 1947 a catalysé de manière efficace la reprise de la coopération internationale dans le domaine scientifique.

Un des problèmes les plus urgents est celui que présente la publication rapide et complète de comptes rendus des deux millions de travaux que publient annuellement les 50.000 périodiques scientifiques qui paraissent dans le monde.

L'Unesco, à la suite d'une réunion d'experts qui s'est réunie au début de juin, a créé un organisme permanent, le Comité de coordination d'Analyse et d'Indexage pour les Sciences médicales et biologiques. En outre

une conférence internationale pour les comptes rendus analytiques scientifiques s'est réunie à la Maison de l'Unesco du 20 au 25 juin.

Au début d'avril a été créé, sous l'égide de l'Unesco et de l'Organisation Mondiale de la Santé, un Conseil pour la coordination des Congrès Internationaux des Sciences Médicales dont le siège a été fixé à Bruxelles.

Du 17 août au 6 septembre, la Conférence technique internationale pour la protection de la Nature, convoquée par l'Unesco et par l'Union internationale pour la protection de la nature, s'est réunie à Lake Success. Elle a étudié de nombreux aspects de la protection de la nature, aussi bien dans le domaine de l'éducation que dans celui de l'écologie.

4. *Sciences sociales.* — Les efforts poursuivis depuis les débuts de l'existence de l'organisation en faveur de la collaboration des sociologues sur le plan international, ont pu être concrétisés par la création d'une Association internationale de Science politique, dont le Comité provisoire est présidé par le professeur Quincy Wright, les vice-présidents étant les professeurs Brogan et Bridel. Les statuts provisoires ont été approuvés par une conférence qui s'est réunie à Paris du 12 au 16 septembre sous la présidence de Raymond Aron et dont M. John Goormaghtigh a assuré le secrétariat. Au début d'avril, une Association internationale des Economistes a été créée. Peu avant, à la fin de mars, l'Unesco avait institué, sous la présidence de M. Juliot de la Morandière, une Association internationale de Droit comparé.

Pour assurer un lien entre les associations et les spécialistes des sciences sociales, l'Unesco a publié le premier numéro du *Bulletin international des Sciences sociales*, périodique trimestriel, en français et en anglais. A côté d'études générales, on y trouve les résultats recueillis dans les quatre domaines auxquels le secrétariat de l'Unesco a consacré ses travaux : un plan d'études sur les tensions internationales, une étude de la coopération internationale, une étude des méthodes en science politique et enfin l'organisation progressive, sur une base internationale, des différentes disciplines ayant trait aux sciences sociales, en commençant par les sciences économiques, la sociologie, les sciences politiques et le droit comparé.

Des travaux préparatoires ont été en outre effectués en vue de la création d'un service international de comptes rendus analytiques des sciences sociales, et il a été procédé à un recensement des thèses et mémoires ayant trait aux sciences sociales, écrits depuis 1940 et dont l'impression ou la publication n'a pu se faire.

5. *Activités culturelles.* — La tâche de l'Unesco dans le domaine des activités culturelles doit viser à atteindre un double but.

D'une part, elle doit encourager les échanges entre les élites des différents pays, c'est-à-dire affirmer l'universalité de la culture sans méconnaître le génie propre à la culture de chaque peuple.

D'autre part, elle doit appeler les élites à travailler avec elle à élever le niveau de la culture des masses.

Les efforts poursuivis dès la première année de l'existence de l'Unesco ont abouti le 18 janvier 1949 à la création du Conseil international de la Philosophie et des Sciences humaines. Une Commission préparatoire pour l'établissement d'un *Conseil international de la Musique* s'est réunie à plusieurs reprises et a accompli un travail considérable qui permettra l'établissement du *Conseil* dès le début de 1950.

Entretiens, le secrétariat a poursuivi l'accomplissement de l'inventaire de la musique enregistrée et a mis au point trois catalogues relatifs à l'œuvre de Chopin, à la musique classique de l'Inde et à la musique folklorique.

L'Unesco accorde beaucoup d'importance à la circulation d'expositions d'œuvres originales qui sont réalisées dans le cadre des échanges entre les pays, mais on doit aussi penser au nombre de pays, de villes ou de villages qui n'ont aucune chance de bénéficier de cette circulation. Les progrès techniques réalisés au cours des dernières années permettent, si on veille à une sélection rigoureuse, de montrer au public des reproductions fidèles des chefs-d'œuvre des arts plastiques. Déjà l'Unesco a publié, à prix modique (400 fr. français), un *Catalogue de Reproductions en couleurs de la Peinture de 1860 à 1949*, indiquant les meilleures reproductions actuellement existantes, leurs éditeurs et leurs prix. Ce catalogue illustré favorisera la pénétration des bonnes reproductions à l'usine, à l'école, à la maison et il permettra partout, comme le dit Jean Cassou, dans la préface qu'il a écrite pour cet ouvrage, la constitution d' « une sorte de musée idéal de toutes les révolutions accomplies par ce qu'on appelle communément l'art moderne ».

D'autre part, l'Unesco patronne la publication, par des éditeurs qualifiés, d'albums de reproductions en couleurs et apporte son aide technique à cette publication. Un admirable album de reproductions des fresques de Masaccio a déjà été publié par la Maison Pizzi de Milan; et le Vatican va publier dans les mêmes conditions, avec l'aide technique de l'Unesco, des albums reproduisant les fresques de Michel-Ange et de Raphaël.

Par ces réalisations, dont la qualité est assurée par la collaboration des meilleurs experts, l'Unesco vise à permettre la présence authentique de l'Art de tous les temps et de tous les peuples, dans les lieux où ne pénètrent pas les expositions d'œuvres d'art.

Elle accomplit en outre une œuvre de salubrité intellectuelle. Il est certain que la diffusion de mauvaises reproductions des chefs-d'œuvre de la peinture a été un des facteurs du divorce entre les artistes et le public. Les photographies de petit format reproduites en grand nombre dans les publications ont joué un rôle dans la décadence du sens de la peinture et de l'appréciation de sa saveur. A quel point cette saveur peut être conservée dans des reproductions exactes de détails à grandeur réelle, à côté de la reproduction réduite de l'ensemble, c'est ce que montre notamment l'album Masaccio publié sous le patronage de l'Unesco.

L'Unesco a contribué au cours de l'année 1949 à l'hommage rendu à la mémoire de Gœthe et à celle de Chopin. Elle a continué la publication de *Museum*, organe international de la technique des Musées.

Elle a, au cours de la même année, étendu avec succès le précieux système des *Bons de livres*, véritable monnaie internationale permettant aux pays à devises faibles d'acheter des livres dans les pays à devises fortes.

Une étude comparée et critique des problèmes du droit d'auteur a en outre été menée à bonne fin en vue de la préparation d'une Convention mondiale sur les droits d'auteur.

6. *Echanges de personnes*. — En janvier 1949, l'Unesco a publié *Etudes à l'étranger, Répertoire international des Bourses et Echanges*, donnant des indications sur plus de 16.000 bourses d'études. Elle a en outre assuré l'administration de cent dix bourses d'études.

7. *Information des Masses*. — L'enquête poursuivie depuis trois ans sur les besoins techniques de la presse, de la radio et du cinéma a été terminée. Elle porte dans son ensemble sur quarante-trois pays, et comporte trois volumes. Un projet d'accord international a été mis au point pour la libre circulation « de tout objet de caractère scientifique, éducatif ou culturel ». La Conférence de Beyrouth avait décidé d'adresser aux Etats Membres un certain nombre de recommandations en vue d'introduire un traitement préférentiel en faveur du matériel de caractère éducatif, scientifique et culturel. Le Directeur Général a adressé un mémoire à ce sujet à l'Assemblée des Parties contractantes à l'Accord sur les tarifs douaniers et le commerce, qui s'est ouverte à Annecy le 8 avril. Sur la proposition de la Belgique, cette assemblée a inscrit la question à son ordre du jour et a constitué pour son étude un groupe de travail qui a rédigé un rapport favorable à l'élimination des barrières douanières dans les domaines de la compétence de l'Unesco.

En collaboration avec l'Organisation de l'Alimentation et de l'Agriculture, dix-sept brochures ont été préparées sur le sujet « L'homme et la nourriture ».

Une exposition historique a été organisée en septembre, au Musée Galliera sur la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Depuis le 19 février, paraît « *Le tour du monde de l'Unesco* », *Revue radiophonique hebdomadaire d'Éducation, de Science et de Culture*. Le texte de cette émission est radiodiffusé, soit en anglais, soit en français, soit en espagnol, dans quarante pays. D'autre part, l'Unesco adresse aux journaux du monde entier depuis le 15 juillet, un service de presse bimensuel, *Unesco Features*, dont les articles sont largement diffusés.

M. Florkin.

Quatrième Conférence générale de l'Unesco

Contrairement aux conférences précédentes (Paris, Mexico, Beyrouth), la quatrième conférence générale, qui s'est tenue à Paris du 19 septembre au 5 octobre, a eu le caractère d'une conférence consacrée à l'expédition des affaires courantes, et à l'étude de questions budgétaires.

Au cours de la 2^e séance plénière, tenue l'après-midi du 19 septembre, le président du Conseil exécutif, Sir Sarvapalli Radakrishnan (Inde) a

présenté le rapport du Directeur général sur l'activité de l'organisation en 1949. Il a exprimé l'opinion unanime du Conseil exécutif en disant que ce rapport était « un compte rendu encourageant de réussite et d'habileté ». Le Directeur général M. Jaime Torres Bodet, avec l'éloquence sincère et prenante dont il a le secret, a exprimé l'appréhension que les obstacles à franchir dans l'avenir rendent présente à sa conscience. Sa conviction est faite : l'Unesco ne vivra que si chaque pays met à son service une Commission Nationale *active*. Les discours des trente-sept délégations qui ont commenté le rapport du Directeur général au cours des six premières séances plénières se rejoignent dans un thème essentiel : félicitons-nous d'avoir su mettre à la tête de l'Administration de l'Unesco, l'homme éminent qui la dirige. Dans sa réponse aux trente-sept discours, le Directeur général a exprimé les inquiétudes présentes chez tous les délégués devant l'incidence des dévaluations réalisées par différents pays sur le sort du budget de l'Unesco. « Veut-on, a-t-il dit en terminant, arrêter l'Unesco dans son développement à sa quatrième année d'existence, au moment précis où elle s'affirme, au moment où elle commence à donner des signes concrets de sa volonté d'action et de son efficacité, en remettant à plus tard de reprendre la marche en avant ? ou veut-on poursuivre cette marche en avant avec plus d'énergie encore et avec plus de ressources ? Pour ma part, ma conviction est faite : plus tard il sera trop tard. Nous aurons sombré dans l'indifférence. La vie est un perpétuel effort. Qui ne progresse pas recule ; qui recule est condamné. Entre une grande et une petite Unesco, entre une Unesco figée ou une Unesco dynamique, l'hésitation est impossible, surtout à ce moment de sa jeune histoire, surtout à ce moment du monde. L'Unesco sera grande, ou ne sera pas. Notre constitution nous condamne à la grandeur. Vous le sentez, Messieurs, sans doute autant que moi, et c'est là l'assurance que je veux recueillir avec gravité, comme résultat indiscutable de vos débats ».

La Commission des relations officielles et extérieures, dans laquelle la délégation belge a été principalement représentée par M. Louis Verniers, a tenu cinq séances.

La Commission administrative présidée par M. le Ministre Mundeleer, et dans laquelle la Belgique a été représentée par M. Paul De Visscher, a tenu elle aussi cinq séances.

La délégation belge a été représentée au Comité du Règlement par M. de Spot. Ce Comité a tenu quatre réunions.

La Commission du Programme et du Budget a examiné parallèlement le programme et le budget.

Parallèlement aux discussions de la Commission plénière sur les différents articles du programme, modifié par la suppression des tâches terminées et les modifications de rédaction commandées par l'état d'avancement des travaux, une sous-commission de douze membres, a travaillé en collaboration avec le secrétariat pour trouver le moyen de ramener le budget de 1950 au voisinage de 8 millions de dollars, selon le vœu de la Commission du Programme et du Budget. Dans son sein, la sous-commission

a nommé un comité de rédaction de quatre membres (Etats-Unis, Royaume-Uni, France, Belgique), présidé par l'auteur de ces lignes et chargé de mettre finalement en forme le parallélisme du programme et du budget. Ce travail est rapporté dans un copieux document, trop long pour être résumé ici, et qui ajuste le programme à un budget de 8.000.000 de dollars.

Au cours de ses quatorzième et quinzième séances plénières, la Conférence générale a clôturé ses travaux en adoptant le rapport de la Commission du Programme et du Budget, et le rapport de la sous-commission chargée d'examiner le programme extraordinaire d'assistance technique aux pays sous-développés. On sait que dans le cadre de ce programme élaboré par l'O. N. U., une série de services doivent être rendus par l'Unesco. La question de la participation de l'Unesco a été discutée par la Commission du Programme et du Budget, où M. Maquet a exposé le point de vue de la Belgique, selon lequel il ne peut y avoir de progrès économique durable sans un minimum de connaissances techniques et sans la réalisation de conditions de vie suffisamment favorables. Le délégué belge a demandé que l'aide technique soit accordée aussi aux Etats qui ne sont pas membres de l'Unesco, s'ils sont membres de l'O. N. U. ou d'une autre Institution spécialisée de l'O. N. U.; que tous les Etats soient tenus au courant de ce qui aura été accompli; que l'assistance ne soit accordée qu'en réponse à une demande et sans dépasser le cadre de cette dernière; que les moyens de l'assistance soient adaptés aux situations particulières et ne constituent en aucun cas une raison d'ingérence politique et qu'on ait recours à la collaboration des organismes déjà existants.

L'examen de la question a été ensuite confié à une sous-commission qui a formulé une série de remarques : nécessité de la formation de techniciens autochtones; nécessité d'asseoir la formation technique sur une éducation primaire préalable; préférence, dans le choix des techniciens étrangers au pays, pour le recours à des experts engagés dans la pratique de leur métier; accent à mettre sur l'impossibilité de fournir aux pays sous-développés des quantités de matériel alors que le rôle de l'Unesco sera seulement de leur fournir des échantillons, des prototypes et des appuis techniques; dangers de l'imposition à une culture locale de notions étrangères, comme aussi de la tendance à conserver des cultures locales comme des pièces de musée; nécessité d'insister sur le fait que l'Unesco pourra seulement collaborer à l'établissement d'instituts de recherche permanents dont la charge financière principale doit incomber aux pays intéressés. Le texte des résolutions, rédigées par la sous-commission et adoptées ensuite par la Commission du Programme et par l'Assemblée plénière, précise les modalités de l'intervention de l'Unesco dans le plan d'assistance technique et autorise le Directeur général à recruter le personnel nécessaire à la préparation de cette intervention. Il invite les Etats Membres et leurs Commissions nationales à fournir des renseignements sur le personnel technique disponible.

Trois ans après la première Conférence générale, on peut, du climat de la quatrième Conférence, tirer des enseignements qui permettent de faire le point.

Après la Conférence de Beyrouth, on pourrait dire que l'Unesco n'avait accompli de réussite que dans le domaine de la collaboration internationale des intellectuels. Cette réussite est maintenant complétée par l'extension de cette collaboration au monde des sciences sociales, de la philosophie et des « sciences humaines ».

Mais ce que la quatrième Conférence générale a surtout permis de constater, c'est la reconnaissance unanime du succès de l'activité poursuivie par l'Unesco en 1949 dans le domaine de l'éducation de base.

Il n'est pas exagéré de dire que les actions concrètes accomplies en 1949 par l'Unesco dans la lutte contre l'analphabétisme, ont suscité un immense espoir chez ces millions d'hommes « qui ne peuvent faire entendre leur voix » et qui constituent une moitié du genre humain.

La concentration et la sériation des objectifs ont reçu aussi l'agrément général au cours de la Quatrième Conférence. Si le programme général reste la description du domaine de l'Unesco dont aucun territoire ne peut être complètement séparé des autres, tout le monde est maintenant d'accord pour assigner à chaque année un nombre limité de tâches concrètes et le Conseil exécutif applique d'ores et déjà cette notion dans son travail de préparation qui servira de base aux activités de la Conférence de Florence, en mai prochain, dans son étude du programme pour 1951. Quant à l'année 1950, elle sera consacrée à la poursuite des points prioritaires choisis dans le programme rédigé à Beyrouth, et entre autres aux activités suivantes :

deux stages internationaux d'études pratiques, l'un sur l'enseignement de la géographie, l'autre sur l'amélioration des manuels scolaires; conjointement avec le Bureau international d'Education, l'étude des problèmes que pose la généralisation de l'instruction primaire, gratuite et obligatoire; trois missions éducatives; renforcement des postes de Coopération scientifique; aide aux associations scientifiques internationales; enquêtes en vue de la création d'un Institut international des zones arides; étude comparée des cultures nationales; extension du système des bons de livres aux films et au matériel scientifique; convention du droit d'auteur; augmentation du nombre des bourses d'études de l'Unesco; organisation d'une Conférence internationale pour l'uniformisation du système Braille; création à La Havane d'un bureau régional de l'Unesco pour l'Amérique latine.

Même si l'Unesco a réussi dans sa stimulation de la collaboration internationale des intellectuels, et même si le succès de sa lutte contre l'analphabétisme va croissant, elle ne peut rien accomplir sans la collaboration des groupes humains qui, dans chaque pays, agissent dans le domaine de l'éducation, de la science et de la culture.

De là l'importance de plus en plus grande des Commissions nationales, relais naturels du mouvement qui doit exister, dans les deux sens, entre l'Unesco et les hommes.

De l'activité des Commissions nationales, dépend évidemment la conversion des citoyens de chaque pays à l'idéal de l'Unesco et son information quant aux buts et aux moyens de l'Organisation. On est parfois étonné de la nature des réactions que suscite telle ou telle initiative de l'Unesco.

Un exemple en est donné par les commentaires suscités par la réunion d'experts consacrée à l'étude des questions relatives à l'enfance malheureuse organisée par l'Unesco, en octobre dernier, à Marcinelle. D'éminents éducateurs et de grands psychologues ont confronté lors de cette réunion, méthodes, expériences et points de vue.

« Et maintenant, a-t-on dit, que va faire l'Unesco ? »

Non, c'est vers les Etats qui ont solennellement proclamé leur adhésion à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme que la conscience universelle doit maintenant se tourner pour leur dire : « Vous voilà éclairés. Allez-vous ne rien faire ? »

Aussi longtemps que cette réaction ne sera pas devenue naturelle, l'adhésion solennelle de cinquante nations à la Charte de l'Unesco restera une morale du dimanche.

M. Florkin.

Universitas Belgica

Section belge de l'I. A. U. P. L.

Le Conseil National d'Universitas Belgica a tenu une réunion le 19 novembre dernier. Au cours de celle-ci il a été procédé à la présentation du premier fascicule sorti de presse de l'Inventaire des Ressources Scientifiques belges. Ce fascicule, qui porte le numéro IV de la série complète, concerne les sciences médicales, bio-médicales, pharmaceutiques et vétérinaires. Une série de personnalités que cet ouvrage était de nature à intéresser avait été invitée à participer à cette séance extraordinaire.

Le Ministre de l'Instruction Publique M. Mundeleer a bien voulu marquer par sa présence son intérêt pour Universitas Belgica et prononcer quelques paroles élogieuses pour la réalisation progressive de l'Inventaire. Plusieurs attachés culturels de pays amis, M. le Directeur du British Council, des membres du bureau de l'Académie Royale de Médecine ainsi que du bureau de l'Association des Sociétés scientifiques médicales belges, des représentants du F. N. R. S., de la F. U. et de la B. A. E. F. étaient également présents.

Des allocutions ont été prononcées par le professeur G. Smets, président, et par MM. Dalcq et Vandebroek, secrétaires généraux.

Au cours de sa séance ordinaire, le Conseil a coopté M. Paul Bourgeois, précédemment délégué au Central Council, et élu vice-présidents le R. P. Willaert et M. P. Bourgeois. Des décisions ont été prises concernant les questions que le Conseil étudiera au cours de la présente année académique et dont certaines feront l'objet d'une journée d'étude commune aux enseignements moyen et supérieur.

L'Université dans la presse et dans les livres

L. GODEAUX, **Le choix des professeurs d'Université**, in *La Reconstruction nationale*, ouvrage publié par la *Revue militaire belge*, Bruxelles, 1948. — L'auteur propose dans cet article deux importantes réformes à apporter à l'organisation universitaire. Les candidatures aux cours déclarés vacants devraient être examinées par une Commission de cinq membres (trois professeurs de la Faculté intéressée et deux personnalités étrangères à l'Université désignées par les Académies). Le rapport de la Commission serait publié et soumis pour observations à la Faculté, au Recteur et à l'Administrateur-Inspecteur. Par ailleurs, les membres de la Faculté devraient se répartir en professeurs ordinaires, professeurs et chargés de cours. Seuls les premiers auraient voix délibérative dans les conseils de Faculté.

Ministère de l'Instruction publique. Service de l'Orientation professionnelle, Informations, 1949. — Cette brochure contient en peu de pages une importante documentation sur le problème de l'orientation professionnelle et son organisation en Belgique. D'abord un répertoire des arrêtés et dispositions réglementaires relatifs à l'organisation et au fonctionnement des offices d'O. P. et des Centres psycho-médico-sociaux de l'Etat; ensuite, un exposé sur les premiers résultats décennaux de l'O. P. en Belgique, rédigé d'après une étude de M. E. Lobet; enfin, après avoir donné une liste des offices d'O. P. reconnus par l'Etat, ainsi que des Centres psycho-médico-sociaux de l'Etat, et des offices universitaires d'O. P., la brochure se termine par une importante bibliographie (48 pages).

Technique et Humanisme, Bulletin de l'Association des Elèves des Ecoles spéciales de Liège, n° 1 de 1949-1950. — Le présent bulletin continue la publication d'essais scientifiques inédits, mais tente surtout de susciter parmi les étudiants « leurs réflexions et leurs réactions devant des questions que le cloisonnement et l'étriqué de la formation universitaire actuelle leur laissent inaperçues ». Les thèmes de réflexions que l'éditorialiste présente à ses lecteurs sont extrêmement vastes : « les rapports entre la technique, le progrès économique et l'évolution sociale » (et l'article de M. le professeur De Corte, intitulé « Technique et vie sociale » et publié dans ce premier bulletin, est bien fait pour amener d'utiles échanges de vue à ce sujet); mais, continue l'éditorialiste, les problèmes proprement universitaires

ne doivent pas laisser indifférents ceux qui en sont les premiers intéressés et il n'en manque pas : « réorganisation des études... question des allocations d'études... surcharge des programmes... ».

Universitas Belgica. Inventaire des ressources scientifiques belges.
IV, Bruxelles, 1949. — L' « Office de Renseignements universitaires et scientifiques », créé en 1945, commence avec cette brochure, la publication d'un « Inventaire des Ressources scientifiques belges », qui constituera un tableau de l'activité de la Science en Belgique, des objets de préoccupations de ses différents départements et de leur préférence dans la spécialisation. Cet inventaire permettra aux étudiants et aux chercheurs d'orienter leurs travaux sans vain détour. L'ensemble du travail est divisé en quatre parties : I. Sciences générales de l'homme; II. Sciences juridiques, politiques et économiques; III. Sciences pures et appliquées; IV. Sciences médicales, biomédicales, pharmaceutiques et vétérinaires. C'est cette quatrième partie qui fait l'objet de la présente brochure. Elle contient un inventaire des cours, un inventaire du personnel et des ressources actuelles, un relevé des publications et des sociétés scientifiques. Différents index en facilitent la consultation.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
ÉDITORIAL	1
L'inauguration du Mémorial de la guerre 1940-1945, par F. D.; Discours prononcé en cette circonstance par M. H. FREDERICQ, Recteur de l'Université.....	3
Où en est le sport étudiantin ?, par M. F. VANDERVAEL, professeur à la Faculté de Médecine	23
Le Sanatorium Universitaire de Belgique à Eupen, par M. HENRY, Médecin-Directeur du S. U. B.....	31
La Vie de notre Association	
La mort du professeur Verdeyen.....	39
Mouvement des membres.....	39
Membres protecteurs	39
Appui des pouvoirs publics.....	40
Inauguration du Mémorial universitaire aux morts de la guerre.....	42
L'Association congolaise des anciens étudiants de l'Université de Liège.....	42
La Vie Universitaire à Liège	
L'UNIVERSITÉ	44
In Memoriam : R. Verdeyen.....	44
Nomination du secrétaire académique	46
L'examen médical en première année	46
L'inscription au rôle des étudiants, dans le cas d'échecs répétés.....	47
L'Extension Universitaire liégeoise.....	47
Bourses d'études coloniales.....	47
Bourses d'études à l'Université de Cambridge.....	48
Création d'une « Chorale Universitaire ».....	48
La Maison des Etudiants.....	49
Cercle des Bourses.....	50
U. N. A. C. Appel des Nations-Unies en faveur de l'Enfance.....	51
LES FACULTÉS.....	52
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.....	52
Les trente ans de professorat de M. A. L. Corin.....	52
Nominations	55
Personalia	55
Institut supérieur d'Histoire et de Littératures orientales.....	55
	8

FACULTÉ DE DROIT.....	56
Conférences de M. le Doyen Juliot de la Morandière.....	56
Chaire Franquui	56
FACULTÉ DE MÉDECINE.....	56
Personalia	56
Conférences.....	57
Visites	58
FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES.....	58
Personalia	58
CENTRE INTERFACULTAIRE DU TRAVAIL.....	58
CENTRE INTERFACULTAIRE D'ÉTUDES COLONIALES.....	59
BIBLIOTHÈQUE	59
Réouverture solennelle	59
Journées d'étude	60
Expositions	62
MÉMOIRES DE LICENCE ET DISSERTATIONS DOCTORALES, PRÉSENTÉES PAR LES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE en 1948-1949.....	62

La Vie universitaire en Belgique

UNIVERSITÉ DE GAND.....	69
UNIVERSITÉ DE BRUXELLES.....	69
UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.....	71

La Vie universitaire dans le Monde

L'Unesco en 1949.....	74
Universitas Belgica. Section belge de l'I. A. U. P. L.....	82

L'Université dans la presse et dans les livres

L. Godeaux, Le choix des professeurs d'Université.....	83
Ministère de l'Instruction publique. Service de l'Orientalion professionnelle, Informations 1949	83
Technique et Humanisme.....	83
Universitas Belgica. Inventaire des ressources scientifiques belges. IV.....	84

VIENT DE
PARAITRE



*Tout
homme
cultivé...*

ASPIRE A ETRE
DOCUMENTE SUR
LES CONQUETES
EMOUVANTES DE LA
SCIENCE MODERNE

POINTES DE LA
SCIENCE MET A
LA PORTE DE
CHACUN DANS
LE LANGAGE DE
TOUS LES JOURS,
LA BEAUTE DES
PERSPECTIVES
SCIENTIFIQUES

LES POINTES AVANCEES DANS L'INCONNU
MYSTERIEUX QUI NOUS ENTOURE, Y SONT
EXPOSEES EN TERMES FAMILIERS, PAR
LES SAVANTS DE TOUTES NATIONALITES

POUR LE PLAISIR ET LA CULTURE DU
PROFANE INTELLIGENT

**OUVRAGES
PARUS**

1

J. G. DAUNT
**LES MYSTERES
DE L'ELECTRICITE**
MAGNETISME, RADIO, RADAR,
MICROSCOPE ELECTRONIQUE

3

David S. EVANS
**FRONTIERES DE
L'ASTRONOMIE**

ÉDITIONS DESOER
LIÈGE

2

E. S. DUTHIE
**MOLECULES
CONTRE MICROBES**
LA CHIMIE QUI GUÉRIT
PERSPECTIVES D'AVENIR

4

T. I. WILLIAMS
**DE L'OPIMUM A LA
PENICILLINE**

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

70 FRS L'EXEMPLAIRE

BANQUE COMMERCIALE DE LIÈGE

Successeur de René DENIS & Cie



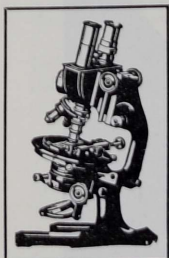
Toutes les opérations de Banque



Téléph. 651.37 - 608.69
(2 lignes)

14, Place du Roi Albert

EM. & P. **BODSON** (P. & F.)
6, QUAI ST-LÉONARD - LIÈGE



**SPECIALISTES EN INSTRUMENTS
DE LABORATOIRES**

AGENTS GÉNÉRAUX POUR LA BELGIQUE
LE LUXEMBOURG ET LE CONGO BELGE

DES ATELIERS D'OPTIQUE

C. REICHERT A VIENNE

Meubles métalliques

METALCUB

118, rue de Tilleur, 118
ST-NICOLAS — LIÈGE

~~~~~ Téléphone : 620.22 ~~~~~

LIBRAIRIE

**Fernand GOTHIER**

MAISON FONDÉE EN 1828

11, Place du XX Août, 11

LIÈGE

Télé 23.27.76



Recherches bibliographiques  
Correspondants à l'étranger  
Fourniture rapide et soignée  
de toute commande



**Organisation de Ventes Publiques**

CATALOGUES MENSUELS  
● A PRIX MARQUÉS ●

202 ANNÉES D'EXISTENCE

## NAGELMACKERS Fils & C<sup>o</sup>

Société en Commandite Simple  
Maison de Banque fondée en 1747

Toutes Opérations de Banque  
Bourse et Change

Siège Social :  
LIÈGE, 32, Rue des Dominicains  
(Téléphone 653.89)

Siège de BRUXELLES :  
12, Place de Louvain  
(Téléphone 17.22.90)

Nombreuses Agences et Bureaux

LIBRAIRIE

## PAUL GOTHIER

FONDÉE EN 1828

3 et 5, rue Bonne-Fortune  
LIÈGE

LIVRES UNIVERSITAIRES  
neufs et d'occasion

CATALOGUES PÉRIODIQUES  
de Livres Anciens et d'occasion

### Organisation de Ventes Publiques

Correspondants dans les principales  
Villes Etrangères

## Brasserie-Hôtel « Aux Blés d'Or »

PLACE DU MARÉCHAL FOCH, 11, LIÈGE

TÉLÉPHONE : 184.42

Chèques Postaux : 2978.41

Reg. de Com. : Liège 13998

*CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX  
DÉGUSTATION DE VINS D'ORIGINE  
BIÈRES ARTOIS — BIÈRE AMSTEL  
APÉRITIFS DE MARQUE  
CONFORT MODERNE*

## DISQUES

JAZZ - CLASSIQUES - CHANTS

### TOURNE-DISQUES

### PHONOS

### CHANGEURS AUTOMATIQUES

PHILCO - GARRARD - THORENS  
VOIX DE SON MAITRE

### RADIO D'APPARTEMENT

PHILCO - PHILIPS - SONICLAIR  
SBR - ULTRA - H.M.V.

### ENREGISTREURS

sur bande au fil d'acier

VEenez AUDITIONNER  
LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

**Actor**  


TÉL. :  
601.34-166.46

100, rue Cathédrale, LIÈGE

## La Vieille France

*Cadre unique  
pour*

DINERS,  
BANQUETS,  
etc.

CUISINE SOIGNÉE

OUVERTE  
LE DIMANCHE A MIDI

9, VINAVE D'ILE, 9  
Téléph. 603.62 (prochainement 23.39.16)

Pour vos OPÉRATIONS

EN BELGIQUE

et

avec l'ÉTRANGER

Adressez-vous à la

# BANQUE DE BRUXELLES

Société Anonyme

300 Sièges, Succursales et Agences dans tout le Pays

Siège de LIÈGE :

5, Rue Georges Clemenceau

VENTE ET ACHAT A CRÉDIT  
de Véhicules Automobiles, Voitures,  
Camions, Motos, Matériel Industriel,  
Matériel Agricole.

RESTAURANT

# Au Vieux Liège

dit « MAISON HAVART »

datant du XVI<sup>e</sup> siècle  
conservée dans son  
style le plus pur



S A L L E S

pour banquets et réceptions

Spécialiste des dîners à domicile

Ville et Province

LES ÉTABLISSEMENTS

## HENKART, VAN VELSEN & LAOUREUX

Société Anonyme au Capital de 5.000.000 de Francs

Siège Social : BRUXELLES, 155, Rue de Laeken

Succursales : LIÈGE, 11, Rue des Carmes

Ancienne Firma LAOUREUX et Cie

Anvers, 70, Champ Vleminck

Gand, 30, Rue Basse des Champs

*Installations complètes de laboratoires Scientifiques ou Industriels*

APPAREILS, RÉACTIFS ET PRODUITS PURS

*Bactériologie, Physiologie, Histologie, etc.*

*Appareils de mesures électriques — Pyrométrie, Thermométrie*

APPAREILS DE TOPOGRAPHIE ET DE GÉODÉSIE

Compte-tours, Tachymètres et Tachygraphes

*Analyseurs de Co et Co<sub>2</sub> chimiques et électriques simples et enregistreurs*

*Manomètres indicateurs de vide et de pression simples et enregistreurs*

Fours et Brûleurs « Mékers » pour usages industriels et de laboratoires

*Machines pour essais physiques des métaux et matériaux*

Ateliers de Réparation et d'Étalonnage

Etude, devis et mise en marche par techniciens spécialistes

Tout ce qui concerne l'Enseignement à tous les degrés

ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Bulletin Trimestriel

21<sup>e</sup> ANNÉE — 1949

Table des Matières <sup>(1)</sup>

I. — Nos articles

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Pages              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Editorial .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 1-2, 1; 3, 1; 4, 1 |
| Le théâtre universitaire de Liège, par M. Jean HUBAUX, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 1-2, 3-13          |
| « Universis Disciplinis », par M. Léon HALKIN, professeur émérite à la Faculté de Philosophie et Lettres .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 1-2, 14-18         |
| L'enseignement et quelques aspects de l'activité scientifique en Algérie, par M. O. TULIPPE, professeur à la Faculté des Sciences.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 1-2, 19-35         |
| Les échecs aux examens universitaires de première candidature. Enquête faite parmi les professeurs de l'Université de Liège, membres des jurys d'examens de première année. — Réponses de MM. les professeurs de la Faculté de Philosophie et Lettres : A. SEVERYNS, S. ETIENNE, J. HUBAUX, J. PAULUS, F. DESONAY, A. L. CORIN, P. HARSIN. — Réponses de MM. les professeurs de la Faculté des Sciences : M. GUILLEMIN, L. GODEAUX, A. HAUTOT, G. GUEBEN, H. BRASSEUR, M. DUBUISSON ..... | 2, 3-46            |
| L'inauguration du Mémorial de la guerre 1940-1945, par F. D.; et le discours prononcé en cette circonstance par M. FREDERICQ, Recteur de l'Université                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 4, 3-22            |
| Où en est le sport étudiantin ?, par M. F. VANDERVAEL, professeur à la Faculté de Médecine .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 4, 23-30           |
| Le Sanatorium Universitaire de Belgique à Eupen, par M. HENRY, Médecin-Directeur du S. U. B. ....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 4, 31-37           |

II. — Nos chroniques

|                                                      |                                |
|------------------------------------------------------|--------------------------------|
| La vie de notre Association.....                     | 1-2, 36-40; 3, 47-48; 4, 39-43 |
| La vie universitaire à Liège .....                   | 1-2, 41-58; 3, 49-73; 4, 44-68 |
| La vie universitaire en Belgique .....               | 1-2, 59-67; 3, 74-78; 4, 69-73 |
| La vie universitaire dans le monde .....             | 1-2, 68-73; 3, 79-80; 4, 74-82 |
| L'Université dans la presse et dans les livres ..... | 1-2, 74-75; 3, 81-82; 4, 83-84 |

(1) Les chiffres en caractères gras se rapportent au numéro du fascicule.

ASSOCIATION DES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE PARIS

Table des Matières

|                                 |     |
|---------------------------------|-----|
| Introduction                    | 1   |
| Chapitre I. — Les origines      | 15  |
| Chapitre II. — Le développement | 35  |
| Chapitre III. — La crise        | 55  |
| Chapitre IV. — La renaissance   | 75  |
| Chapitre V. — Le présent        | 95  |
| Chapitre VI. — L'avenir         | 115 |
| Bibliographie                   | 135 |
| Index                           | 155 |

REPARTITION VAN VILLEN A L'ORDRE